

ESPAGNE AFRIQUE

2025-2028



*Travailler ensemble dans le cadre
d'une relation stratégique*



GOBIERNO
DE ESPAÑA





ESPAGNE
AFRIQUE
2025-2028

*Travailler ensemble dans le cadre
d'une relation stratégique*

Sommaire

1. Résumé.....	7
2. Introduction	11
3. Opportunités et défis de l’Afrique	15
De nombreuses opportunités	15
Les jeunes, acteurs de la transformation du continent	15
Une projection et une influence accrue de l’Afrique et de ses organismes régionaux	18
Des perspectives de croissance économique optimistes.....	19
Abondance de ressources stratégiques pour la croissance durable, la transition énergétique et la révolution numérique	20
Émergence d’une classe moyenne, moteur du changement sociopolitique	22
Amélioration des infrastructures physiques et de la connectivité numérique	24
Attachement de la population aux valeurs et aux principes démocratiques	24
Des organisations régionales fortes	24

... et de grands défis	25
Intégration politique et économique encore à venir	25
Discrimination fondée sur le genre	25
Accès au financement insuffisant	26
Infrastructures insuffisantes	27
Le continent le plus exposé aux effets de la crise climatique	29
Accès limité à la digitalisation et à la R&D.	29
Scolarisation et accès aux soins de santé insuffisants	30
Violence et conflits armés	30
4. Nos atouts	33
Liens géographiques, historiques, culturels et sociaux	33
L'Espagne, projection atlantique et méditerranéenne et dimension européenne	38
Dialogue privilégié avec les acteurs africains. Réseau d'accords et de mécanismes de coopération	41
Instruments d'appui au commerce bilatéral et aux investissements espagnols. Entreprises espagnoles leaders dans des secteurs stratégiques africains	43
Projets d'impact de la Coopération espagnole en Afrique. Plus de 40 ans de présence et dialogue privilégié	46
L'Espagne, créatrice de valeur en Afrique par la formation des jeunes	49
L'Espagne, un partenaire fiable, présent et engagé en faveur de la paix et de la sécurité	51
Expérience en matière migratoire	55
Engagement pour la défense des droits des plus vulnérables	59
Engagement pour une transition numérique juste dans le cadre du processus	

de construction d'une société inclusive, équitable et durable	60
Ensemble dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la transition écologique et de la coopération environnementale	60
5. Principes. 5 objectifs et 100 lignes d'action	61
1. Renforcer	63
2. Croître	67
3. Connecter	73
4. Protéger	77
5. Vivre ensemble	81
6. Suivi et évaluation	83
7. Annexe. Tableau des 5 objectifs et des 100 lignes d'action	85



© Ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération

Novembre 2024

NIPO (papier) : 108-24-046-9

NIPO (en ligne) : 108-24-047-4

Dépôt légal : M-23950-2024

Édition. Ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération.

Traduction. Bureau d'interprétation des langues, Secrétariat général technique, ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération

Conception graphique et impression: Direction générale de la communication, de la diplomatie publique et des réseaux / www.nolsom.com

Photographies: Archives de la Direction générale de la communication, de la diplomatie publique et des réseaux, agence EFE, www.nolsom.com et AECID

Catalogue des publications de l'administration générale de l'État : <https://cpage.mpr.gob.es>

Cette publication utilise du papier recyclé sans chlore et/ou du papier à base de fibres vierges provenant de forêts gérées durablement, certifié « FSC », conformément aux critères environnementaux des marchés publics.

En vertu de la loi sur la propriété intellectuelle, la présente publication ne peut être reproduite en totalité ou en partie, ni traitée sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (électronique, photocopie, enregistrement ou autre), ni être prêtée, louée ou cédée de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de l'auteur, à l'exception des copies réalisées pour l'usage exclusif du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération.

Préface de la nouvelle Stratégie pour l'Afrique

L'Espagne et l'Afrique, mais aussi l'Afrique et l'Europe, font partie du même espace géopolitique, un espace qui présente des défis communs appelant des réponses conjointes, et des opportunités que nous ne pourrions saisir que si nous travaillons ensemble avec nos partenaires africains. Avec de l'ambition, l'objectif est réalisable ; sans ambition, il est impossible. Pour l'Espagne, le pays européen le plus proche de l'Afrique, le présent et l'avenir du continent, sa progression vers un développement inclusif et durable, sa paix et sa sécurité, sont des objectifs vitaux.

Cette conviction a été le moteur de l'élaboration d'une nouvelle Stratégie pour l'Afrique, présentée au Conseil des ministres le 17 septembre sous le titre « Espagne-Afrique 2025-2028. Travailler ensemble dans le cadre d'une relation stratégique ».

Cette nouvelle Stratégie pour notre action avec l'Afrique est le fruit d'un travail collectif, qui a démarré au début de l'année 2024 avec une série de consultations qui ont duré plusieurs mois et auxquelles ont participé de nombreux ministères, la société civile, les en-

treprises, les universités et les groupes de réflexion, en Espagne et en Afrique. Le dialogue s'est développé à partir de nos ambassades en Afrique, à Madrid et lors des différentes visites que j'ai effectuées dans de nombreux pays africains au cours de l'année écoulée.

Cette Stratégie, qui guidera la politique étrangère de l'Espagne à l'égard de l'Afrique au cours des prochaines années, propose 100 lignes d'action regroupées autour de cinq objectifs stratégiques : renforcer une relation qui facilite l'action conjointe ; progresser vers un développement africain durable, axé sur les jeunes ; créer des liens entre les entreprises et les économies d'Afrique, d'Espagne et du monde ; protéger les populations et garantir leur sécurité ; vivre ensemble dans des sociétés ouvertes, dotées d'institutions fortes et inclusives.

Alliant ambition et réalisme, ces mesures renforceront et élargiront le dialogue politique, la coopération au développement, les relations commerciales et les investissements espagnols. Elles impliquent la création d'un Conseil consultatif sur l'Afrique au sein du

ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, le renforcement de notre déploiement diplomatique sur le terrain et la création d'une nouvelle fondation pour l'Afrique destinée à promouvoir les relations et à favoriser le développement des talents africains.

Cette Stratégie tient compte des changements profonds survenus ces dernières années, tant sur le continent que dans le contexte plus large de la scène internationale. Pour la première fois, notre approche stratégique de l'Afrique a une portée continentale et ne se limite pas à l'Afrique subsaharienne. Elle accorde une attention particulière à notre voisinage immédiat : l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui, 1,25 milliard de personnes vivent en Afrique. En 2050, elles seront 2,5 milliards. Cette année-là, près de la moitié des moins de 18 ans dans le monde seront africains. Avec plus de 450 millions d'Africains vivant dans

la pauvreté, le continent est confronté au défi de créer de nouveaux emplois pour une population qui croît au rythme de 30 millions par an. Dans le même temps, la Banque mondiale prévoit que la contribution de l'Afrique au PIB mondial, actuellement de 3 %, sera multipliée par six d'ici 2050.

Les Espagnols doivent être conscients qu'une grande partie de l'avenir de l'Europe, et de l'Espagne en particulier, se joue en Afrique. Avec cette stratégie, qui est avant tout une stratégie de pays, nous jetons les bases d'un partenariat renouvelé entre l'Espagne et l'Afrique, un partenariat qui se veut global et inclusif, sans laisser personne de côté. Il est temps d'agir ensemble avec tous les moyens dont nous disposons.

José Manuel Albares
Ministre des Affaires étrangères,
de l'Union européenne et de la Coopération



Résumé

La nouvelle Stratégie Espagne-Afrique a pour objectif de guider l'action de l'Espagne sur le continent africain. Elle répond à une nécessité stratégique dictée par la situation géographique de notre pays et les dynamiques en cours sur le continent africain et, contrairement aux précédents plans pour l'Afrique, cette nouvelle Stratégie ne se limite pas à l'Afrique subsaharienne mais couvre la totalité du continent

La portée continentale du document est compatible avec le fait que les actions proposées soient davantage axées sur le voisinage africain de l'Espagne, à savoir l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, étant donné l'importance critique que revêtent ces sous-régions pour l'économie et la sécurité de notre pays.

Un autre élément qui caractérise cette Stratégie est que l'Espagne y apparaît comme un État membre de l'Union européenne (UE) désireux d'assumer un rôle plus important dans l'orientation et la mise en œuvre de la

politique de l'UE à l'égard de l'Afrique, et de faire un meilleur usage des instruments de cette politique européenne à l'appui du développement et des objectifs stratégiques pour le continent établis avec nos partenaires africains.

Dans le cadre du processus d'élaboration de la Stratégie, des consultations ont eu lieu avec de nombreuses parties prenantes, sous la conduite du ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, du secrétaire d'État aux Affaires étrangères et mondiales et de l'ambassadeur en mission spéciale pour le Plan Afrique. Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération s'est ainsi rendu au Sénégal, en Gambie et au Cap-Vert, et le secrétaire d'État au Nigeria, au Ghana, en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud, au Mozambique, en Mauritanie, en Égypte, au Mali et en Éthiopie. Lors de leurs déplacements, ils ont recueilli les points de vue et les préoccupations des



Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération lors de son intervention au sommet de l'Union africaine, tenu en Éthiopie en février 2023.

gouvernements, des entreprises africaines et espagnoles, des organisations de la société civile et des groupes de réflexion africains et espagnols.

Dans le cadre de ce processus de consultation, le ministre a également reçu ses homologues du Ghana et du Mozambique, et le secrétaire d'État, ses homologues de Namibie, du Sénégal et de Gambie. Ce dernier a également rencontré des membres de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'un et l'autre ont participé aux réunions de la plateforme Mesa África et ont échangé avec des experts sur des questions spécifiques de l'agenda africain, en particulier celles touchant l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Pour sa part, la direction générale pour l'Afrique a

bénéficié de contributions interministérielles et de contributions émanant d'autres services du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, ainsi que des ambassades espagnoles en Afrique.

La Stratégie s'appuie sur un diagnostic qui fait apparaître les éléments suivants comme des opportunités à saisir : la croissante projection mondiale de l'Afrique dans un contexte international plus compétitif et sa volonté de jouer un rôle de premier plan ; la priorité accordée par l'UE aux relations avec l'Afrique ; la transformation à laquelle sera confronté le continent dans sa transition vers une économie plus productive, plus diversifiée, plus numérique, plus intégrée et davantage tournée vers l'énergie verte ; le rôle moteur de la jeunesse africaine et des femmes dans les

changements économiques et politiques ; le soutien grandissant à la démocratie ; les possibilités offertes par la mobilité et les migrations sûres, ordonnées et régulières pour les sociétés d'origine et d'accueil, en Afrique et en Europe.

Pour ce qui est des défis, la Stratégie signale le développement durable, l'accès coûteux aux financements extérieurs, les déficiences en termes d'énergie et de connectivité, l'insécurité causée par les conflits, le terrorisme et la criminalité organisée, la perte de légitimité des démocraties face aux difficultés à assurer la prospérité et la sécurité des citoyens, l'impact du changement climatique et les flux migratoires irréguliers.

La Stratégie décrit ensuite les atouts de l'Espagne en tant que pays européen le plus proche de l'Afrique et artisan d'un dialogue politique renforcé avec l'Union africaine (UA) et la CEDEAO, en tant que partenaire pour le commerce, les investissements, la coopération au développement, la sécurité et la gestion migratoire, en tant que leader dans les secteurs des infrastructures de transport et d'énergie et dans le secteur de la pêche (avec la plus grande flotte de pêche de l'UE), et en tant qu'acteur présent dans plusieurs pays africains avec ses instruments de coopération culturelle et éducative et de promotion de la langue espagnole.

Le rapprochement souhaité par l'Espagne avec l'Afrique repose sur le principe du partenariat, du respect et du bénéfice mutuel, sur l'attention portée aux besoins et aux aspirations de ses partenaires, et sur l'importance accordée au multilatéralisme.

Les objectifs stratégiques retenus sont au nombre de cinq : 1) une relation hispano-africaine qui consolide et approfondit la connaissance mutuelle et le dialogue et facilite l'action conjointe (« renforcer ») ; 2) un développement inclusif et durable de l'Afrique,

favorisé par la participation d'institutions, d'entreprises et d'organisations espagnoles, européennes et internationales, mais surtout par l'implication des jeunes (« croître ») ; 3) des liens plus étroits entre les sociétés et les économies d'Afrique, d'Espagne et du monde (« connecter ») ; 4) une amélioration des capacités en matière de sécurité (« protéger ») ; et 5) des sociétés africaines ouvertes, dotées d'institutions fortes et inclusives (« vivre ensemble »).

Ces objectifs se déclinent en 100 lignes d'action, qui sont énoncées dans l'annexe de la présente Stratégie et dont les plus importantes sont :

- Le renforcement du dialogue avec les pays et les organisations du continent africain ; des consultations politiques plus fréquentes au niveau des secrétaires d'État ; la poursuite du déploiement de l'Espagne en Afrique au niveau diplomatique et dans les domaines de la coopération et de l'éducation.
- Le lancement d'initiatives telles que l'Alliance « l'Afrique avance » (*Alianza África Avanza*) pour apporter un soutien institutionnel aux investissements espagnols.
- L'exploitation des opportunités d'investissement offertes par l'initiative Global Gateway pour les projets en Afrique.
- Le soutien à la réforme de l'architecture financière internationale pour favoriser la participation et l'accès de l'Afrique aux sources de financement.
- La consolidation des relations de nos ambassades avec les délégations de l'Union européenne et les autres États membres accrédités sur le continent, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des instruments de l'UE.



Rencontre du président du Gouvernement avec la directrice générale des Nations Unies à Nairobi, dans le cadre de sa visite officielle au Kenya en octobre 2022.

- Le lancement de nouveaux programmes prévoyant davantage de bourses d'études supérieures et de formation professionnelle à l'intention des jeunes africains.
- Le développement des programmes de mobilité et de migration circulaire avec les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb.
- Le renforcement de la Coopération espagnole en Afrique dans le domaine de la sécurité.
- Le renforcement des relations avec la diaspora africaine et l'adoption de mesures plus fermes contre le racisme et la xénophobie.
- La création d'un conseil consultatif sur l'Afrique au sein du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération et d'une fondation pour l'Afrique, afin de tisser des liens plus solides entre les différentes sociétés africaine et la société espagnole, en particulier dans le cadre des opportunités offertes aux jeunes.
- La mise en place d'un mécanisme de suivi, lequel sera assuré par la Commission interministérielle pour l'Afrique (dont la création est proposée dans la Stratégie), la direction générale pour l'Afrique et le réseau des ambassades. Une évaluation externe est également envisagée, dans la continuité de ce qui a été engagé avec le troisième Plan Afrique.

2

Introduction

Nous sommes de plus en plus conscient que le présent et l'avenir de l'Afrique, sa prospérité, sa sécurité et sa transition vers un développement véritablement inclusif et durable représentent des intérêts stratégiques de premier ordre pour l'Espagne. En outre, la volonté de nouer un partenariat plus étroit avec l'Afrique répond à des valeurs profondément ancrées dans la société espagnole qui se traduisent par la solidarité face aux crises humanitaires et les liens croissants entre nos sociétés civiles, nos institutions académiques et éducatives, nos créateurs et nos chercheurs, nos médias et nos fondations. Pour preuve, la demande pour l'apprentissage de la langue espagnole en Afrique est en hausse et les visites d'autorités et d'entrepreneurs africains en Espagne se multiplient.

L'Afrique compte pour l'Espagne et compte de plus en plus sur l'échiquier international, comme en témoignent son implication croissante dans des domaines tels que

la gouvernance mondiale, le financement du développement, l'adaptation au changement climatique, la réforme des institutions multilatérales, de paix et de sécurité à l'échelle continentale et mondiale, et sa volonté de jouer un rôle plus conforme à son poids démographique et politique et aux opportunités qu'elle recèle. D'autres pays et régions répondent à cette projection africaine avec des approches et des propositions tantôt complémentaires, tantôt concurrentes de celles défendues par l'Espagne et l'Union européenne.

Jusqu'à présent, les documents stratégiques élaborés par l'Espagne se limitaient à l'Afrique subsaharienne. Cette délimitation se justifiait pleinement pour des raisons historiques et culturelles. Mais les interdépendances et l'évolution politique du continent appellent une approche unitaire, en adéquation avec les efforts d'intégration africaine et la nature transnationale de nombreux phénomènes qui touchent indistinctement toutes les régions



Photo de groupe de la réunion de Mesa África, tenue au siège du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération le 22 mars 2024.

d'Afrique. Ceci est particulièrement vrai dans le voisinage africain de l'Espagne, c'est-à-dire en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, des zones critiques pour l'économie et la sécurité de notre pays, qui requièrent une plus grande concentration opérationnelle des efforts et qui forment un ensemble géographique du fait de l'interdépendance des dynamiques politiques, culturelles, économiques et humaines de ce vaste espace.

L'un des objectifs de cette relation renouvelée avec les pays africains sera de renforcer la concertation multilatérale de l'Espagne au sein des multiples organismes, forums et programmes dans lesquels les enjeux mondiaux sont abordés. En tant qu'État ayant un poids spécifique au sein de l'Union européenne, notre pays entend jouer un rôle encore plus important dans l'orientation et la mise en œuvre de la politique de l'UE à l'égard de

l'Afrique. La Vision commune pour 2030, signée en 2022 par l'UE et l'Union africaine, fixe le cap du partenariat euro-africain et suscite des attentes que l'Espagne souhaite contribuer à satisfaire avec tous les moyens dont elle dispose, en participant activement aux initiatives et instruments européens tels que la stratégie Global Gateway et en explorant les synergies et les complémentarités avec ses propres initiatives de politique étrangère et de coopération. L'Espagne veillera à ce que les intérêts des partenaires africains soient pris en compte dans les processus décisionnels européens, en particulier lorsqu'ils portent sur des questions susceptibles d'avoir un impact particulier sur leurs sociétés et leurs économies.

L'étendue géographique et le poids démographique de l'Afrique exigent une capacité d'action qui dépasse celle que peut offrir à

titre individuel pratiquement n'importe quel État. C'est pourquoi l'Espagne a besoin que l'UE soit présente en Afrique et que cette présence soit renforcée, entre autres parce que plusieurs de ses projets sont mis en œuvre à l'aide de fonds européens. De même, le financement international, public et privé, est absolument essentiel pour exploiter pleinement le potentiel du continent. En tant que pays engagé en faveur de la croissance économique et des objectifs de développement durable, mais aussi en tant que pays voisin de l'Afrique et, par conséquent, particulièrement attaché à sa stabilité et à sa prospérité, l'Espagne entend intégrer cette perspective dans la position qu'elle adoptera au sein des instances internationales.

À cet égard, la IVe Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juillet 2025 à Séville, en Espagne, marquera une étape importante. Le choix de l'Espagne pour accueillir la conférence répond à notre engagement en faveur de la recherche du consensus, de l'ouverture au dialogue et de la construction de ponts entre le « Nord » et le « Sud ».

La Stratégie est le fruit d'un travail collectif et le résultat d'un vaste processus de consultation avec les gouvernements et les organisations, les entreprises, la société civile et les groupes de réflexion, en Afrique et en Espagne. Il s'agit d'une stratégie espagnole qui cherche à s'aligner sur les diagnostics, les objectifs et les aspirations émanant du continent lui-même, transmis dans le cadre d'un dialogue d'égal à égal fondé sur le respect et la recherche de l'intérêt mutuel.

La défense de nos intérêts nationaux et la promotion de nos valeurs exigent que nous accompagnions les efforts réalisés par les pays d'Afrique, par les Africains et les Africaines, en faveur du progrès, de la stabilité, de la croissance économique et du développement durable et inclusif de leur continent.



Construction du premier réseau d'eaux pour les communautés de Ribeira Grande de Santiago au Cap-Vert, financée par la Coopération espagnole.

Le diagnostic des opportunités et des défis et les actions concrètes proposées tentent de rendre justice à la complexité de la réalité africaine, si peu homogène, avec un mélange équilibré d'ambition et de réalisme. Chaque sous-région du continent – Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique centrale et Afrique australe – a ses propres caractéristiques et dynamiques.

La Stratégie s'appuie sur un certain nombre d'opportunités : une relation plus large et plus profonde entre, d'un côté, l'Espagne et

l'UE, et de l'autre, l'Afrique, dans un contexte international plus compétitif ; la transformation structurelle à laquelle le continent sera confronté dans sa transition vers une économie plus productive, plus diversifiée, plus numérique, plus intégrée et davantage tournée vers les énergies renouvelables ; le rôle moteur de la société civile et surtout de la jeunesse africaine dans les changements économiques et politiques ; l'impérieuse nécessité de continuer à avancer en matière d'égalité de genre ; le soutien aux démocraties ; l'énorme richesse de la culture et du patrimoine de l'Afrique, de plus en plus présents dans les événements internationaux à travers ses artistes ; et l'intérêt croissant de la population africaine pour notre langue (plusieurs pays africains figurant parmi ceux qui comptent le plus d'étudiants d'espagnol de la planète).

Mais l'on ne saurait ignorer les défis que représentent le développement économique, le poids considérable de l'économie informelle, la pauvreté et les inégalités, l'accès coûteux aux financements extérieurs, les déficiences en matière d'énergie et de connectivité, l'insécurité causée par les conflits, la montée en puissance du terrorisme et de la criminalité organisée, la légitimité de plus en plus contestée de certains gouvernements démocratiques, l'impact du changement climatique, les flux migratoires irréguliers et le trafic de personnes.

L'Espagne affronte cet environnement avec de grands atouts sur le plan politique, sécuritaire, économique, social et culturel, ainsi que sur le plan de la coopération. Ces atouts sont le résultat d'une politique menée avec une ambition et un sens stratégique croissants depuis le début du XXI^e siècle. En tant que nécessité stratégique, le partenariat avec l'Afrique exige néanmoins que nous soyons capables de faire plus et mieux, en renforçant ce que nous avons, en l'adaptant pour mieux répondre au moment historique de changement qui marque le contexte international et le continent

africain en particulier, et en travaillant main dans la main pour renforcer, croître, protéger, vivre ensemble et connecter. Cette nouvelle Stratégie Espagne-Afrique nous aidera à atteindre ces objectifs.

3

Opportunités et défis de l'Afrique

De nombreuses opportunités...

L'Afrique est un continent riche en **opportunités** pour ses habitants, pour le monde mais également pour l'Espagne.

Les gouvernements africains et les sociétés africaines ont une conscience de plus en plus aiguë de la place qui leur revient sur la scène internationale et de l'influence qu'ils souhaitent exercer sur les décisions qui les concernent, telle que la refonte de l'ordre international.

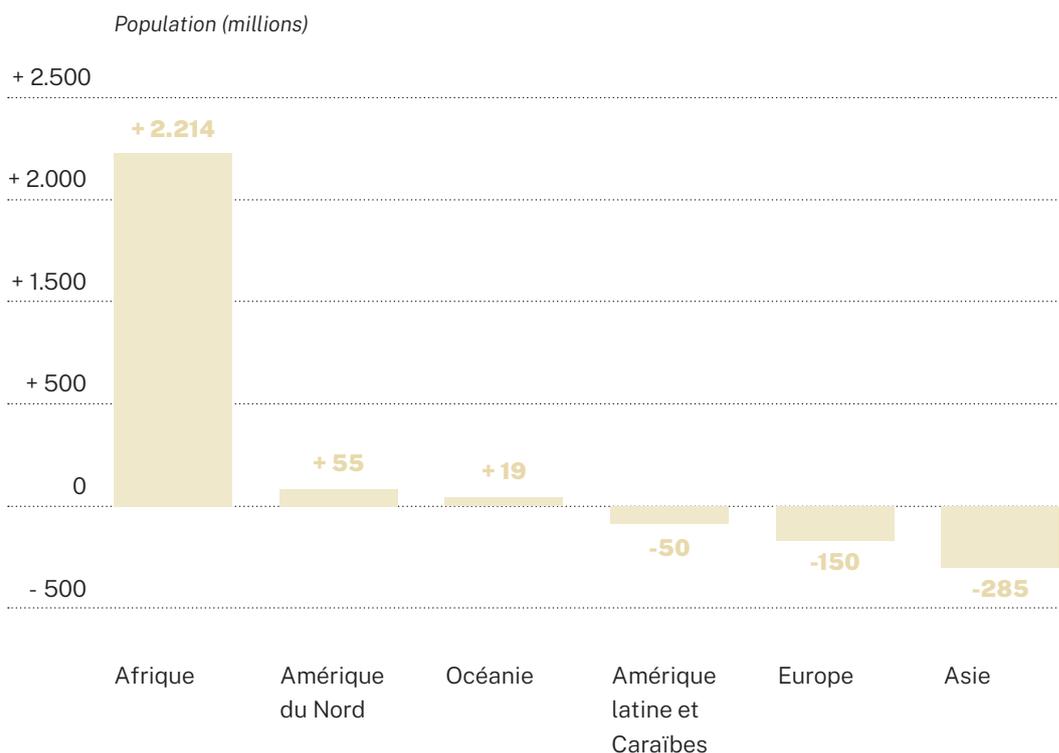
La jeunesse africaine aspire à jouer un rôle de premier plan dans la transformation du continent

Le facteur démographique représente également une opportunité considérable pour la

croissance économique, le progrès et le développement de l'Afrique, s'il est correctement mis à profit. Les taux de fécondité élevés et l'augmentation progressive de l'espérance de vie, principalement due aux progrès de la santé et de l'éducation, placent le continent africain au cœur du profond changement démographique que traverse la planète.

Selon les projections des Nations Unies, la population de l'Afrique doublera d'ici à 2050 et atteindra 2,5 milliards d'habitants. Huit pays à eux seuls représenteront plus de la moitié de la croissance démographique mondiale, et cinq d'entre eux seront africains : le Nigeria, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, l'Égypte et l'Éthiopie. Le Nigeria deviendra le troisième pays le plus peuplé de la planète, derrière l'Inde et la Chine. En outre, d'ici à 2050, près de la moitié des personnes âgées de moins de 18 ans dans le monde seront africaines.

PROJECTION DE L'ÉVOLUTION DE LA **POPULATION** PAR CONTINENT ENTRE 2030 ET 2100



L'Afrique est un continent jeune (l'âge moyen y est de 19 ans, contre 42 ans en Europe) et le restera tout au long de notre siècle. Les jeunes seront les principaux acteurs de la transformation de l'Afrique dans la mesure où leurs demandes en termes de formation, d'emploi, de mobilité et de citoyenneté devront être satisfaites par les États africains eux-mêmes, en collaboration avec leurs partenaires internationaux.

Le dividende démographique, c'est-à-dire l'augmentation de la productivité résultant de l'accroissement de la population adulte, de son urbanisation croissante et de la diminution du poids relatif de la population dépendante, sera atteint si les bonnes politiques sont adoptées dès maintenant, notamment sous la forme d'une éducation de base de qualité pour les enfants, et de l'accès

à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle pour les jeunes, accompagné d'une correcte insertion professionnelle. Pour assurer sa transformation économique et sociale et son intégration dans les chaînes de valeur mondiales, l'Afrique a besoin de citoyens africains qui soient en mesure de diriger le processus et d'occuper des emplois dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée.

L'évolution démographique du continent africain tranche nettement avec celle de l'Europe. Selon Eurostat, au milieu du siècle, la population de l'Union européenne âgée de plus de 65 ans représentera 30 % de la population totale, soit le double du pourcentage des jeunes âgés de 15 à 29 ans.

La jeunesse africaine affiche des attitudes, des intérêts et des valeurs qui sont à la fois la

cause et l'effet des phénomènes positifs décrits plus haut. Les jeunes ont un mode de vie de plus en plus urbain et mondialisé et sont de plus en plus fiers de leurs racines et de leur identité africaine. Cette génération est plus participative mais aussi plus exigeante que les générations précédentes, et ne se satisfait pas de certains styles de gouvernance. Elle est plus connectée et sait tirer parti des avantages offerts par les nouvelles technologies. Elle est au cœur du grand dynamisme dont font preuve les universités africaines et les centres de science, de réflexion et de connaissance, ainsi que de l'essor de l'entrepreneuriat. Cette jeunesse prône une plus grande participation de l'Afrique sur la scène internationale et souhaite participer à la transformation du continent, ainsi qu'aux principaux changements et défis mondiaux.

Dans la droite ligne du rapport publié cette année par l'OCDE sur la « Dynamique du développement en Afrique », l'Espagne étudiera la façon dont elle peut accroître l'offre de compétences de qualité sur le continent africain en soutenant la création d'emplois, la croissance et la productivité, dans l'esprit de l'Agenda 2063 et en accord avec ses aspirations.

La croissance de la population africaine s'accompagne d'une augmentation du nombre de personnes instruites, d'où l'émergence actuelle d'innombrables talents. Le soutien apporté à l'UA dans son engagement pour améliorer les perspectives éducatives et professionnelles de cette jeune main-d'œuvre sera déterminant. L'amélioration de l'accessibilité et de la qualité du développement des compétences, qui devront être adaptées aux opportunités d'emploi, est une étape indispensable du processus de transformation productive des économies africaines.

LES SEPT ASPIRATIONS DE L'AGENDA 2063 DE L'UA

Nos aspirations pour l'Afrique que nous voulons:

- 1** Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable
- 2** Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance africaine
- 3** Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit
- 4** Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité
- 5** Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées
- 6** Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants
- 7** Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni, résilient et influent sur la scène mondiale

LES CINQ PILIERS DE LA **VISION 2050** DE LA CEDEAO



PILIER 1. Paix, sécurité et stabilité



PILIER 2. Gouvernance et état de droit



PILIER 3. Intégration économique et interconnectivité



PILIER 4. Transformation et développement inclusif et durable



PILIER 5. Inclusion sociale

Une projection et une influence accrue de l'Afrique et de ses organismes régionaux

Cette conscience et cette volonté communes des pays africains s'expriment de manière privilégiée dans le cadre de l'**Union africaine**, une organisation qui compte parmi ses membres tous les États du continent et qui constitue un espace de concertation dans les domaines politique et sécuritaire. La mission de cette organisation s'articule autour de l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS), de la zone de libre-échange continentale africaine, en tant que cadre d'intégration commerciale et économique, et de l'Agence de développement de l'Union africaine (AU-DA-NEPAD), en tant qu'**outil favorisant un développement partagé** sur tout le continent.

Au-delà de l'échelle continentale, au niveau multilatéral, les 54 États africains représentent **28 % des voix à l'Assemblée générale des Nations Unies** et forment un bloc de plus en plus soudé que le reste du monde doit prendre en compte pour relever les défis mondiaux.

L'admission récente de l'**Union africaine en tant que membre à part entière du G20** est une étape importante pour faire entendre la voix unique du continent africain au sein de ce mécanisme de gouvernance mondiale, qui comptait déjà sur la participation d'un acteur régional africain majeur (l'Afrique du Sud). Le groupe des **BRICS a aussi renforcé son ouverture sur l'Afrique** avec l'adhésion de l'Égypte et l'Éthiopie à un nouveau **BRICS+** en janvier 2024. De plus, l'Afrique revendique une présence permanente au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Cette dynamique émergente de l'Afrique sur la scène internationale s'est accompagnée d'un regain d'intérêt de la part des pays et des régions du monde qui souhaitent accroître leur présence et leur influence sur un conti-



La majeure partie de la population africaine a abandonné peu à peu le travail à la campagne pour aller chercher des opportunités en ville. Ici, la récolte du coton dans un village du Burkina Faso.

ment riche en ressources stratégiques et doté d'un grand potentiel de croissance.

Dans un contexte de plus en plus fragmenté, de nombreux pays africains sont désormais en mesure de diversifier leurs relations extérieures et d'avoir toute latitude pour choisir leurs partenaires et leurs offres en fonction de leurs besoins.

Les gouvernements africains sont davantage à l'écoute des demandes de leurs populations et ont pris la responsabilité de formuler leurs aspirations et leurs objectifs dans des stratégies à l'échelle continentale. Parmi celles-ci, l'Agenda 2063, adopté par l'Union africaine en 2013 et articulé autour de sept grandes aspirations communes, est la référence incontournable.

Les organisations sous-régionales ont également élaboré des documents stratégiques. Étant donné notre situation de voisinage avec la région de l'Afrique de l'Ouest, la Vision

2050 de la **CEDEAO revêt un intérêt particulier pour l'Espagne.**

Des perspectives de croissance économique optimistes

Les **perspectives de croissance économique et de développement de l'Afrique** offrent également un large éventail d'opportunités. Bien que 33 des 46 pays classés par les Nations Unies dans la catégorie des « économies en développement » soient africains et que le PIB du continent ne représente que 3 % du PIB mondial, **la Banque mondiale prévoit que la contribution de l'Afrique sera multipliée par six d'ici à 2050.**

Outre les prévisions de croissance, qui sont également influencées par des facteurs extérieurs au continent tels que la demande de matières premières, de ressources énergétiques et de produits agricoles, il est important de souligner qu'au cours des deux dernières décennies, l'économie africaine a connu une

transformation structurelle: la population, jusqu'à présent majoritairement rurale dans presque tous les pays africains, a en effet **abandonné le travail à la campagne pour rechercher des opportunités en ville dans le commerce et les services.**

Néanmoins, le poids du secteur industriel (menacé de surcroît par la compétence asiatique) est toujours trop faible et l'augmentation de la productivité agricole est encore indispensable pour que l'Afrique, qui possède près de **60 % des terres non cultivées de la planète, continue de progresser vers l'autosuffisance alimentaire.** Il convient de rappeler que **la moitié de la main-d'œuvre africaine** était encore **employée** dans le **secteur agricole** en 2020, principalement dans des petites exploitations qui utilisent peu les technologies et sont fortement tributaires des précipitations.

Abondance de ressources stratégiques pour la croissance durable, la transition énergétique et la révolution numérique

Riche en ressources stratégiques, notamment en minerais essentiels à la transition énergétique et à la révolution numérique à l'intérieur et à l'extérieur du continent, **l'Afrique offre d'immenses possibilités d'investissement international.** La reconfiguration des chaînes de valeur mondiales, par le biais des processus de diversification, de délocalisation amicale et de délocalisation proche, ainsi que l'importance grandissante des matières premières critiques, ont le potentiel de stimuler le développement de chaînes de valeur régionales sur le continent africain et, en raison de la proximité géographique avec l'UE et en particulier avec l'Espagne, d'intégrer les pays africains dans les chaînes de valeur européennes elles-mêmes. Si l'on atténue les difficultés liées à la perception du risque,

qui est élevée, et au manque de confiance des investisseurs, il sera possible d'exploiter davantage les possibilités d'investissement direct, qui constituent une composante essentielle de l'industrialisation du continent et permettront à la production africaine de générer davantage de valeur ajoutée et des emplois de meilleure qualité.

La transformation économique et la transition écologique doivent être menées en parallèle et se renforcer mutuellement. **Les différentes régions d'Afrique ont la possibilité de mieux utiliser leurs actifs et d'accélérer ainsi la transformation productive de manière durable.** Ainsi, à titre d'exemple, **l'Afrique australe dispose d'environ 60 % de la capacité solaire installée en Afrique, tandis que la vallée du Rift en Afrique de l'Est** possède le potentiel géothermique le plus riche du continent.

L'Afrique possède le plus grand potentiel hydroélectrique du monde et 50 % du potentiel mondial en matière d'énergies renouvelables, qui reste jusqu'à présent largement inexploité. Elle possède, par exemple, **60 % des ressources solaires, mais à peine 1 % de la capacité installée dans le monde.**

L'électrification de l'Afrique est compatible avec une production décentralisée d'électricité à partir de sources renouvelables et de l'autoconsommation. Les investissements en infrastructures énergétiques en Afrique doivent donc répondre à un modèle avancé de production, et non pas à un modèle antérieur à la crise pétrolière des années 1970.

Fort de son potentiel en matière d'énergies renouvelables, de sa grande **disponibilité en termes d'espace et d'eau et de ses sites portuaires naturels,** l'Afrique est appelée à jouer un rôle central dans l'émergence d'une nouvelle **économie liée à l'hydrogène vert.** Cette filière recèle un grand potentiel dans les pays du nord de l'Afrique. La Mauritanie,



L'économie bleue de l'Afrique est un moteur de croissance. Ici, des travailleurs du port de Cape Maclear sur le lac Malawi, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

par exemple, est très bien positionnée pour devenir un centre régional de production d'hydrogène vert. Cette production jouera un rôle crucial pour garantir la stabilité de l'approvisionnement énergétique et atteindre l'objectif de tripler la capacité d'énergie renouvelable d'ici à 2030.

Les **forêts d'Afrique centrale représentent 35 % de la superficie forestière du continent et 11 % du stock de carbone de la biomasse forestière.** La conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité de la région offre des avantages écologiques et économiques indéniables, à condition de trouver le moyen d'utiliser ces ressources de manière durable, en favorisant leur conservation et en les rendant viables à long terme.

Dans la Déclaration de Nairobi sur le changement climatique et l'appel à l'action des dirigeants africains (Déclaration de Nairobi), approuvés à l'issue du Sommet africain sur le climat en septembre 2023, les pays d'Afrique ont proclamé l'objectif de maintenir une po-

sition commune et leur refus d'être contraints de choisir entre l'action climatique et le développement. Le bloc africain considère que les défis du changement climatique doivent être abordés de manière cohérente et en parallèle avec les ODD. Il préconise à cette fin, entre autres mesures, un financement accru et la mise en place de mécanismes de compensation pour les dommages causés par le changement climatique, ainsi que la conversion de la dette en investissements verts.

Nous ne devons pas non plus oublier le grand potentiel que représente le développement de l'**économie bleue** en Afrique, un secteur dans lequel l'Espagne est une puissance européenne. L'économie bleue représente déjà un moteur de croissance durable en Afrique avec 13 millions de kilomètres carrés de zones économiques exclusives dans les mers et les océans qui entourent le continent.

Toutefois, ce secteur n'est pas encore suffisamment pris en compte. Les partenariats stratégiques et les investissements innovants



Deux tiers des Africains préfèrent la démocratie à toute autre forme de gouvernement.

dans le secteur de l'économie bleue en Afrique seront essentiels pour créer des revenus et des emplois, et ainsi améliorer les économies locales, éradiquer la pauvreté, renforcer la sécurité alimentaire et assurer la durabilité environnementale des communautés côtières.

Certains secteurs économiques, tels que le tourisme et la pêche, dépendent directement d'un environnement côtier propre et sain. Des projets innovants liés à la biotechnologie, à la pisciculture et à la production alimentaire, au recyclage ou à la construction navale durable verront vraisemblablement le jour, autant de domaines qui intéressent vivement les entreprises. La mer et les ressources naturelles maritimes constituent une source de revenus privilégiée pour les pays africains, avec lesquels nous avons l'expérience de décennies de travail conjoint, notamment avec les pays d'Afrique du Nord, l'objectif étant aujourd'hui de consolider un modèle durable et susceptible de contribuer à la création de richesses et d'emplois en Afrique.

L'intégration de l'économie bleue dans le cadre de l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine peut également favoriser une croissance économique durable dans les pays côtiers. En

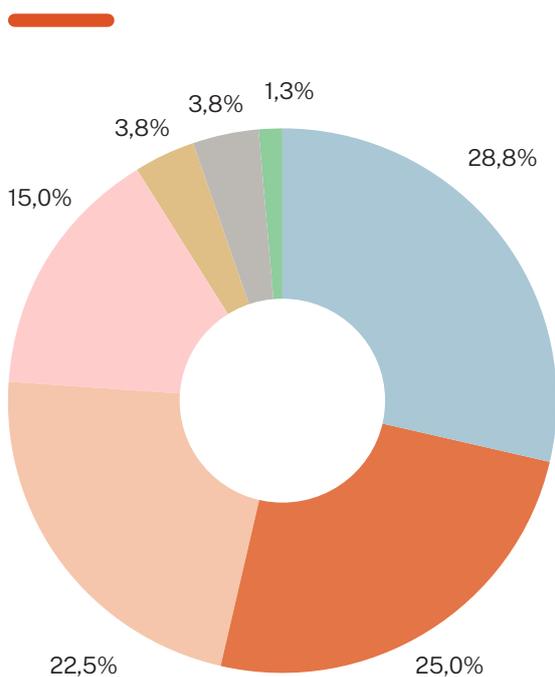
somme, si elle peut continuer à compter sur une amélioration de la gestion de ses écosystèmes, l'Afrique peut devenir une référence mondiale en matière de conservation de la biodiversité et de développement durable.

Émergence d'une classe moyenne, moteur du changement sociopolitique

La forte croissance économique de nombreux pays africains depuis le début du siècle, associée à l'accélération du processus d'urbanisation et à l'augmentation de la productivité, a également facilité l'émergence d'une classe moyenne qui constitue un moteur de changement sur le plan sociopolitique, mais aussi en termes de modes de vie et d'habitudes de consommation.

Les **migrations internationales** sont un phénomène étroitement lié aux différentes dynamiques démographiques entre continents voisins, tels que l'Afrique et l'Europe. Contrairement à une idée reçue largement répandue en Europe, la plupart des mouvements migratoires se produisent au sein même du continent africain. En effet, les Africains qui émigrent des pays d'Afrique de l'Ouest le font principalement vers d'autres

ASPIRATIONS LES PLUS URGENTES SELON L'ENQUÊTE 2023 DE LA FONDATION MO IBRAHIM



Parmi les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, laquelle est la plus importante à ce stade ?

- **ASPIRATION 3.** Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit.
- **ASPIRATION 1.** Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable.
- **ASPIRATION 6.** Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants.
- **ASPIRATION 7.** Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni, résilient et influent sur la scène mondiale.
- **ASPIRATION 2.** Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance africaine.
- **ASPIRATION 4.** Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité.
- **ASPIRATION 5.** Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées.

pays de la même sous-région, généralement ceux qui bordent le golfe de Guinée, où les possibilités d'emploi sont plus nombreuses, ou vers l'Afrique du Nord. Les migrations sont donc des réalités complexes puisque les pays africains ne sont pas uniquement des pays d'émigration ; ils peuvent également être des pays de transit et des pays récepteurs.

Les **migrants africains résidant en Europe génèrent des bénéfices considérables à la**

fois pour les sociétés d'accueil et pour leurs pays d'origine, auxquels ils destinent des transferts de fonds substantiels (dépassant à eux seuls le poids des investissements directs étrangers et de l'aide publique au développement). Ils apportent également un savoir-faire précieux lorsqu'ils rentrent au pays. L'Espagne compte près de 1 200 000 personnes étrangères d'origine africaine, dont plus de la moitié sont originaires du Maroc.



Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération lors de la signature du Mémorandum d'entente sur le dialogue politique et la collaboration sectorielle, à Madrid en mai 2022.

Amélioration des infrastructures physiques et de la connectivité numérique

L'amélioration des infrastructures physiques et l'extension de la **connectivité numérique** favorisent un plus grand volume d'échanges entre les sociétés africaines, et entre ces sociétés et le reste du monde, y compris l'Espagne. L'information, la connaissance, les avancées scientifiques et techniques, les biens et les services, ainsi que les personnes elles-mêmes, circulent aujourd'hui plus facilement que jamais entre les deux continents. Certaines sociétés africaines, et en particulier leurs populations urbaines, sont entrées dans l'ère numérique sans que l'implantation des communications analogiques soit achevée, ce qui a accéléré les possibilités de développement social et économique.

Attachement de la population aux valeurs et aux principes démocratiques. Des organisations régionales fortes

La jeunesse de la population et l'essor de la classe moyenne urbaine expliquent l'**attachement aux valeurs et aux principes démocratiques** de la grande majorité des citoyens africains, comme le montrent les données recueillies par l'Afrobaromètre et l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique. Selon ces enquêtes, **deux tiers des Africains préfèrent la démocratie à toute autre forme de gouvernement**. Comme dans le reste du monde, la santé de la démocratie africaine doit se traduire par un plus grand bien-être, plus de libertés, plus de sécurité et la construction d'une société toujours plus inclusive.

L'amélioration des services essentiels tels que l'électricité, l'eau potable, l'éducation et la santé, et les progrès dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre la corruption, sont les seuls moyens de restaurer la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics lorsque le contrat social est mis à mal.

Le choix de la démocratie, qui est majoritaire dans les sociétés africaines, est le résultat d'un mouvement à l'échelle du continent, où les anciens régimes à parti unique qui ont émergé après les indépendances ont cédé la place à des systèmes de gouvernement plus pluralistes, et cela à des périodes différentes. **La tenue régulière d'élections est devenue la norme**, même si elles ont souvent été contestées et ont parfois débouché sur des crises profondes, voire sur des conflits civils violents.

L'Union africaine et les autres organisations régionales du continent ont contribué à la réaffirmation des principes démocratiques en proclamant dans leurs textes constitutifs, et en défendant par leur action politique,

l'aspiration des Africains à participer librement, à travers des institutions véritablement démocratiques, aux décisions qui concernent leur avenir.

Pour l'Espagne et l'Union européenne, qui font de la promotion de la démocratie un objectif de leur action extérieure, l'aspiration démocratique de larges pans de la société africaine est un facteur très stimulant et une source d'opportunités de coopération.

Les opportunités dans les domaines diplomatique, économique, démographique, environnemental, technologique, social, culturel et institutionnel, énumérées précédemment, se présentent à un moment où **l'Union européenne s'engage à articuler ses relations avec l'Afrique selon un double paradigme, celui du partenariat et du pragmatisme**, comme le préconise l'Espagne depuis des années.

Cette approche repose sur un constat : les opportunités communes existent et doivent être identifiées par un dialogue ouvert et constant. Leur mise à profit conjointe engendrera de la prospérité pour tous les acteurs. Les processus d'intégration politique et économique des deux continents, avec leurs spécificités, multiplient les effets potentiellement bénéfiques de leur partenariat.

... et de réels défis

L'inventaire des opportunités dressé dans la section précédente ne peut cacher l'existence de défis, anciens et nouveaux, qui menacent la réalisation des objectifs de prospérité, de paix, d'intégration mondiale et de développement durable du continent africain. Ces facteurs constituent autant d'enjeux pour le partenariat entre l'Espagne (et l'Union européenne) et l'Afrique. Selon l'Union africaine, si des progrès ont été accomplis concernant les sept aspirations de l'Agenda 2063, seule l'une d'entre

elles, l'intégration politique, est considérée comme étant assez avancée.

Intégration politique et économique encore à venir

En matière d'intégration politique et économique, des divisions subsistent au sein de l'Union africaine et des organisations régionales telles que la CEDEAO. Force est de reconnaître que les interrelations entre les différentes régions africaines, bien qu'évidentes, ne s'accompagnent pas toujours d'une institutionnalisation efficace. En outre, la zone de libre-échange continentale africaine, en vigueur depuis 2019, doit encore devenir une réalité sur le terrain avec l'achèvement de toutes les phases de libéralisation du commerce prévues.

Discrimination fondée sur le genre

Les normes sociales discriminatoires et les préjugés concernant l'accès des femmes à la formation et au financement freinent considérablement l'esprit d'entreprise des femmes africaines et leur entrée sur le marché du travail formel. Celles-ci se voient contraintes, dans leur grande majorité, de recourir à l'économie informelle, qui se caractérise par une source irrégulière de revenus et une grande précarité.

Bien que les femmes représentent 50 % de la population africaine, leur contribution au PIB n'est que de 33 %. La plupart des femmes actives sont des autoentrepreneuses, une proportion qui s'élève à 90 % dans certains pays. Il y a des pays où moins de 10 % des femmes peuvent obtenir des crédits ou des financements auprès d'établissements financiers. Elles peuvent même être confrontées à des difficultés pour ouvrir un compte bancaire.



Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération lors de sa visite en 2023 au village de Ganguel, au Niger, où la Coopération espagnole œuvre à l'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés locales.

L'accès à la terre est un autre des obstacles auxquels la majorité des femmes doivent faire face.

Dans de nombreux pays africains, les violences faites aux femmes constituent un fléau difficile à éradiquer. Elles ne sont toujours pas perçues comme un problème qui concerne l'ensemble de la société, mais comme une question qui relève de la sphère conjugale ou familiale et qui doit être résolue au sein du foyer. L'accès des femmes à la justice lorsqu'elles sont victimes de violences fondées sur le genre demeure limité pour diverses raisons, notamment le manque de ressources, l'absence d'informations juridiques ou encore la pression familiale et sociale.

En ce qui concerne les mutilations génitales féminines, des progrès ont été enregistrés et cette pratique est en général interdite par la loi. Toutefois, elle perdure sur une grande partie du continent. D'après l'OMS, plus de 200 millions de filles et de femmes en sont victimes dans le monde, dont plus de 140 millions en Afrique. L'UNICEF estime que,

chaque année, trois millions de filles et de femmes courent le risque d'être mutilées en Afrique.

Accès au financement insuffisant

Si l'Afrique se fait davantage entendre sur la scène internationale, elle demeure sous-représentée dans les institutions financières internationales et les conditions de son accès au financement ne se sont pas améliorées. Vingt pays africains à faible revenu sont actuellement confrontés au surendettement. Le taux d'endettement moyen des pays d'Afrique a doublé au cours de la dernière décennie (African Debt - ONE Data & Analysis).

Du point de vue de l'Afrique, un écosystème mondial innovant pour le développement est nécessaire pour soutenir des flux financiers internationaux plus équitables et plus durables, tout en préservant la souveraineté fiscale des pays en développement, afin

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN AFRIQUE ET DANS D'AUTRES PAYS ET RÉGIONS

Pays et régions sélectionnés : pourcentage global (derniers chiffres annuels)



	Réseau Routier	Réseau ferroviaire	Trafic aérien	Superficie	Population
Afrique	7,45 %	6,9 %	2,2 %	22,8 %	18,0%
Chine	13,0 %	11,7 %	14,5 %	7,4 %	17,8 %
Union européenne	14,4 %	15,9 %	17,6 %	3,2 %	5,6 %
États-Unis	16,4 %	22,9 %	20,3 %	7,6 %	4,2 %

qu'ils puissent adopter les politiques les mieux adaptées à leurs réalités.

Les transferts de fonds de la diaspora constituent une importante source de financement pour le continent. Cependant, **les transferts de fonds vers l'Afrique sont beaucoup plus coûteux que vers d'autres régions**, ce qui limite leur grand potentiel de transformation. La réduction des coûts et la simplification des investissements de la diaspora africaine devraient se traduire par un soutien à la production locale plutôt qu'aux économies rentières basées sur la consommation.

Les économies de nombreux pays africains restent fortement tributaires d'un petit nombre de produits d'exportation, principalement des matières premières, ce qui explique la marginalisation de l'Afrique dans l'économie mondiale et sa faible contribution au commerce (seulement 2,9 %) et aux chaînes de valeur.

Infrastructures de transport, de communications et d'électricité insuffisantes

L'**insuffisance des infrastructures de transport, de communication et de production et de distribution d'électricité** contribue également à cette situation en limitant fortement le potentiel de transformation des économies. L'Afrique souffre d'un déficit de connectivité qu'il est urgent de combler, à la fois sur le plan physique et sur le plan des services, des données et de l'information. La Banque africaine de développement souligne que les investissements dans les infrastructures en Afrique n'ont pas suivi la croissance de la demande: **moins de 40 % de la population africaine est raccordée à l'électricité**, seul un tiers de la population rurale a accès au réseau routier et seulement 5 % de l'agriculture est irriguée. L'Afrique occupe 23 % de la surface terrestre mais son réseau ferroviaire ne représente que 7 % du total mondial.



Projet de la Coopération espagnole en Éthiopie : « Femmes, café et climat ».

Aggravation des déséquilibres structurels après la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Au cours des deux premières décennies du XXI^e siècle, l'Afrique a enregistré une croissance économique soutenue, proche de 4,5 % par an selon les données de la Banque mondiale, grâce à un environnement favorable, tant sur le plan extérieur (prix élevés des matières premières) que sur le plan intérieur (plus grande stabilité macroéconomique).

La pandémie de COVID-19, conjuguée aux conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a mis un frein à cette trajectoire ascendante et mis en lumière les déséquilibres structurels dont souffre encore le continent: **faible diversification, trop forte dépendance des exportations de ressources naturelles et de minéraux et dette extérieure croissante**, aggravée par le nouveau cycle des taux d'intérêt qui renchérit le service de la dette.

En 2023, la croissance du PIB du continent africain a retrouvé son niveau pré-pandémie.

Il s'agit du deuxième taux de croissance le plus élevé au monde, derrière l'Asie, mais le continent souffre toujours d'un manque de transformation productive qui lui permettrait d'accéder à une création massive d'emplois et à l'intégration du continent dans les chaînes de valeur mondiales.

L'un des véritables enjeux économiques auxquels sont confrontés les États africains est de faire en sorte que cette croissance économique crée des emplois de qualité et génère des moyens de subsistance suffisants pour la majorité de la population. Pour relever ce défi, les différents pays doivent adopter des stratégies, des politiques et des programmes en faveur de la création d'emplois de qualité.

De plus, malgré la croissance économique et les avancées en termes d'espérance de vie et de réduction de la mortalité infantile, la croissance démographique et les taux élevés d'inégalité ont limité l'impact positif sur l'amélioration des conditions de vie des Africains. Au cours de la période de 30 ans allant de 1990 à 2019, alors qu'en Inde et en Chine la croissance annuelle moyenne du PIB par ha-

bitant était respectivement de 5 % et de 8 %, elle atteignait à peine 1 % en Afrique.

Des taux de pauvreté qui continuent d'augmenter

Plus de 450 millions d'Africains vivent actuellement en situation de pauvreté. Le pourcentage de la population vivant dans des conditions d'extrême pauvreté est plus élevé dans la région subsaharienne, où il atteint 40 % selon le PNUD. L'urbanisation accroît également la pression sur l'environnement et les administrations se trouvent confrontées à des enjeux de plus en plus complexes en termes d'approvisionnement en eau, de gestion des déchets et de prévention des catastrophes, entre autres.

Les États africains sont conscients que la croissance économique doit être durable et équitable et que les plus vulnérables doivent faire l'objet d'une attention particulière. La notion d'économie sociale et solidaire s'est révélée être un puissant critère d'orientation au niveau mondial et cinq pays africains (le Cap-Vert, le Cameroun, Djibouti, la Tunisie et le Sénégal) ont déjà adopté des lois dans ce sens. D'autres, comme le Maroc, y travaillent actuellement.

L'Afrique, le continent le plus vulnérable aux effets de la crise climatique

L'Afrique est le continent qui contribue le moins à la crise climatique (il émet seulement 2,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre) ; il est cependant le plus vulnérable à ses effets dévastateurs. En effet, sur les 50 pays les plus exposés aux effets du changement climatique, 35 se trouvent en Afrique. Selon les projections du Centre pour le développement mondial, si le changement climatique maintient son rythme actuel – un rythme qui est

encore plus rapide en Afrique – la **production agricole** (qui emploie actuellement plus de 40 % de la main-d'œuvre africaine) **diminuera d'environ 3 % d'ici à 2030 et de 18 % d'ici à 2050**. L'accès à l'eau et sa gestion sont un défi pour l'ensemble du continent, confronté à des sécheresses de plus en plus fréquentes et à des problèmes de pénurie d'eau qui font l'objet de politiques publiques spécifiques, notamment dans le nord de l'Afrique.

L'**urgence climatique** est également un élément déterminant dans les défis liés à la sécurité en Afrique. Elle a un impact direct sur les niveaux de conflit, comme en témoignent, par exemple, la situation au Sahel et les **différends entre les communautés sédentaires et les communautés pastorales concernant l'accès à l'eau et à d'autres ressources rares, dans un contexte de grande fragilité**.

Accès limité à la digitalisation et à la R&D

Les opportunités offertes par la transformation numérique pour la diffusion du savoir-faire, la création d'entreprises et d'emplois et, en définitive, la lutte contre la pauvreté et les inégalités, se heurtent à la réalité d'un accès limité et coûteux à Internet. Selon l'UNESCO, seulement 36 % de la population africaine avait accès au haut débit en 2022. Dans sa Stratégie de transformation numérique 2020-2030, l'Union africaine s'est fixé pour objectif ultime de construire une économie et une société numériques plus intégrées et plus inclusives.

La transformation numérique peut être un formidable levier de croissance économique pour l'Afrique, mais l'insuffisance des infrastructures constitue une contrainte sérieuse, tout comme l'inadéquation des cadres réglementaires et la formation souvent inadaptée du capital humain.

Par ailleurs, **l'Afrique n'est à l'origine que de 0,1 % de l'innovation mondiale et ne consacre que 0,45 % de son PIB** à l'innovation et au développement. En termes de brevets, 0,5 % des demandes de brevets mondiales sont issues du continent africain, un maigre pourcentage comparé aux 66,5 % de l'Asie.

Scolarisation et accès aux soins de santé et au marché du travail insuffisants

Selon l'UNESCO, l'Afrique reste **le continent où le taux d'analphabétisme est le plus élevé**, même si les avancées en la matière ont été notables ces dernières années. La scolarisation, en particulier celle des filles, demeure un défi prioritaire, surtout en Afrique subsaharienne, où l'on constate des **taux de décrochage scolaire élevés** et des taux de scolarisation très faibles (moins de 50 % des jeunes de 15 à 17 ans sont scolarisés). Ce problème est également lié à la **prévalence des mariages forcés et des mariages d'enfants**, qui touchent 39 % des filles dans la région subsaharienne, et aux grossesses chez les moins de 18 ans. On estime qu'**un quart des jeunes Africains n'ont pas d'emploi et ne sont pas suffisamment instruits ou formés**, les jeunes femmes étant concernées de façon disproportionnée par ce phénomène, hormis dans quelques pays qui font figure d'exceptions tels que l'Ouganda. Sur la rive sud de la Méditerranée, dans des sociétés où la proportion de jeunes est élevée, la création d'emploi est un objectif prioritaire.

En matière de couverture sanitaire et de protection sociale, la pandémie de COVID-19 a plongé des millions d'Africains dans un grand dénuement et a considérablement accru les inégalités. Lorsqu'elle a été déclarée, plus de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne n'avait pas un accès suffisant aux services de santé et 80 % de la population ne bénéficiaient pas de la protection sociale et des droits

du travail nécessaires pour faire face à la pandémie.

Violence et conflits armés

En matière de paix et de sécurité, les progrès réalisés ont été accompagnés de revers, en particulier dans les contextes marqués par la fragilité des États. L'Afrique est le continent le plus durement touché par la **violence et les conflits armés**. Aujourd'hui, elle est le théâtre de la moitié des conflits dans le monde. 43 % du total mondial des attaques terroristes ont lieu dans la région du Sahel.

Le continent africain est soumis à l'activité intense de groupes criminels organisés spécialisés dans tous les types de trafic criminel. Certains éléments (armes, pétrole, drogues, etc.) sont destinés à la consommation interne, dans la région elle-même ; d'autres à être acheminés vers la zone côtière méditerranéenne en vue de leur expédition vers l'Europe ou l'Asie. L'existence sur le continent de vastes zones désertiques et non peuplées, ainsi que la nature poreuse de certaines frontières, en font un lieu propice aux activités criminelles et terroristes. L'ampleur de cette menace a conduit à la création de vastes zones militarisées et interdites d'accès dans certains pays. Les affrontements avec les groupes criminels y sont fréquents.

Le rapport INFORM 2024 du Comité permanent inter-organisations (IASC) et de la Commission européenne, qui analyse les différents facteurs de risque humanitaire par pays, identifie le Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad) et la Corne de l'Afrique (Soudan, Somalie et Soudan du Sud) comme étant les régions les plus exposées aux crises humanitaires multifactorielles. Ces dernières années, en raison de l'instabilité politique dans ces deux régions, les crises structurelles se sont aggravées, entraînant une augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et

de réfugiés dans les pays voisins.

L'insécurité alimentaire existante s'est accrue en raison de la situation actuelle de violence et de conflit, mais aussi de l'impact du changement climatique qui a entraîné une augmentation des sécheresses et des catastrophes naturelles, avec des conséquences très graves pour la population. Celle-ci a en effet perdu une grande part de ses moyens de subsistance. Dans ce contexte, la protection, la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que l'éducation dans les situations d'urgence, sont au cœur des priorités humanitaires actuelles.

Par ailleurs, **l'épicentre du terrorisme s'est déplacé ces dernières années du Moyen-Orient vers l'Afrique**. Alors qu'en 2007 le continent africain enregistrait 7 % des décès dus à des attaques terroristes, ce chiffre avoisine aujourd'hui 50 %. Selon l'Indice mondial du terrorisme (GTI) élaboré par l'Institut pour l'économie et la paix (IEP), sur les cinq pays du monde ayant subi le plus grand nombre d'attaques, en 2023, trois étaient africains: le Burkina Faso, la Somalie et le Mali.

À l'échelle du continent, la région du Sahel et la Somalie, située dans la Corne de l'Afrique, figurent parmi les zones les plus durement touchées par le terrorisme, qu'il soit le fait de groupes affiliés à Al-Qaïda ou à l'État islamique. Le Soudan, où un conflit interne a éclaté en 2023, l'est de la République démocratique du Congo, les Grands Lacs et la province de Cabo Delgado au nord du Mozambique, constituent d'autres foyers majeurs de violence et d'instabilité.

Il convient de garder à l'esprit que **l'un des effets du terrorisme est la perte de contrôle du territoire par les États et les difficultés à fournir des services de base**, ce qui entraîne une crise de confiance et de légitimité des

institutions ainsi qu'une rupture du « contrat social ».

La dégradation de la situation sécuritaire et la persistance de conflits violents sont d'autant plus préoccupantes qu'il existe un lien étroit, reconnu par l'Union africaine et ses partenaires, comme l'Espagne, entre la paix, la sécurité et le développement. L'approche intégrale des conflits en Afrique implique de s'attaquer aux racines politiques et socio-économiques de la violence (pauvreté, inégalité, démocraties incomplètes, violations des droits humains), et pas uniquement à ses manifestations. En effet, l'amélioration de la stabilité et de la sécurité s'accompagne d'un climat plus propice aux investissements et permet de favoriser la création d'emplois, le développement des capacités productives et la satisfaction des besoins de la population. Parmi tous les groupes sociaux, ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus de la violence et qui retirent le plus de bénéfices de la paix.

Fragilité institutionnelle

Bien que les sociétés africaines accordent une grande valeur à la démocratie et qu'il existe sur le continent des exemples de résilience et d'alternance démocratique, notamment au Cap-Vert, au Ghana et en Afrique du Sud, des **coups d'État, des changements anticonstitutionnels de gouvernement et une détérioration de la qualité de la démocratie** en termes de pluralisme et de libertés ont eu lieu ces dernières années, en particulier en Afrique de l'Ouest et, surtout, au Sahel, une région où l'Union européenne perd partiellement de son influence.

Ces crises trouvent un écho dans le sentiment d'insatisfaction des jeunes Africains qui, en dépit de la force démographique considérable qu'ils représentent au sein de la société, ont l'impression que les institutions et le marché de l'emploi ne répondent pas à leurs besoins fondamentaux et à leurs aspirations, ce qui les pousse à émigrer

soit vers d'autres pays d'Afrique, soit vers l'Europe. Cette frustration est régulièrement instrumentalisée dans le but de discréditer la démocratie et de remettre en cause sa capacité à répondre aux aspirations légitimes des Africains.

Migration irrégulière, traite de personnes et trafic d'êtres humains

La croissance démographique rapide, les situations d'instabilité et de conflit qui s'installent, les conséquences de la crise climatique et la recherche de meilleures opportunités économiques et matérielles se traduisent par une augmentation constante des flux migratoires africains. La majorité des migrants africains (plus de 70 % du total, selon l'Organisation internationale pour les migrations) se déplacent à l'intérieur du continent, des zones rurales vers les centres urbains, et d'un pays africain à l'autre. Cette proportion s'élève à 90 % dans le cas des migrants d'Afrique de l'Ouest.

Toutefois, ces dernières années ont été marquées par une **augmentation de la migration irrégulière** de l'Afrique vers l'Europe, en particulier depuis l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb. Selon les données de Frontex, l'Afrique était le point de départ de 47 % des migrations irrégulières vers l'UE en 2023. La quasi-totalité des arrivées est liée aux réseaux de traite d'êtres humains et de trafic de migrants, qui n'hésitent pas à mettre des vies humaines en danger sur les routes meurtrières de la Méditerranée et de l'Atlantique.

Ces réseaux entretiennent également des liens étroits avec d'autres types de criminalité organisée, ce qui signifie qu'en plus du risque énorme pris par des milliers de migrants, qui mettent leur vie en danger, ce sont aussi la sécurité et la santé publique des deux régions qui sont en jeu.

4

Nos atouts

Liens géographiques, historiques, culturels et sociaux

En raison de sa situation géographique, de ses liens historiques, de son sens des responsabilités et de l'intérêt national, l'Espagne a beaucoup à apporter à la réalisation des aspirations, des priorités et des objectifs que les gouvernements et les sociétés africaines se sont fixés dans leurs stratégies continentales et régionales. L'Espagne dispose **de ressources, de connaissances et de relations précieuses** pour saisir les opportunités que lui offre son statut de voisin européen de l'Afrique et pour relever les défis communs.



Façade du siège de l'Institut Cervantes à Tétouan, au Maroc.

NOTRE VOISINAGE AFRICAÏN : L'AFRIQUE DE L'OUEST, LE SAHEL ET L'AFRIQUE DU NORD

Du fait de la proximité géographique, de la profondeur des liens et de l'interdépendance avec ces régions, les opportunités et les enjeux que présentent **l'Afrique de l'Ouest, la région du Sahel et l'Afrique du Nord sont d'une importance cruciale pour l'Espagne** et feront l'objet d'une attention prioritaire dans la mise en œuvre de la présente Stratégie. La proximité avec le monde arabe n'est pas seulement géographique, elle est aussi historique et culturelle, ce qui crée un lien unique qui va de l'interaction terrestre à Ceuta et Melilla aux multiples connexions méditerranéennes et atlantiques avec le Maghreb et au-delà. Ce lien se projette des îles Canaries au Sahel, à l'Afrique de l'Ouest et au golfe de Guinée. Il convient de souligner que cinq pays d'Afrique du Nord font partie du voisinage sud de l'UE et six de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Avec 16 pays et un cinquième de la superficie du continent (6 millions de km², équivalant à 30 fois la superficie de l'Espagne), **l'Afrique de l'Ouest** compte un tiers de la population totale de l'Afrique (412,5 millions d'habitants en 2021, soit neuf fois la population de l'Espagne). Le taux de fécondité de cette sous-région, de 5,2 naissances par femme, est en baisse même s'il reste supérieur à la moyenne du continent, et la mortalité infantile de ces dernières années est en net recul (57,3 décès pour 1000 naissances en 2021 contre 81,2 en 2010), preuve des progrès réalisés en matière de santé et d'éducation. La population de moins de 15 ans représente 43 % du total, soit trois fois plus qu'en Espagne.

L'économie de l'Afrique de l'Ouest a progressé de près de 50 % entre 2010 et 2021 (passant de 459 231 millions d'euros à 653 884 millions d'euros à prix courants), tandis que l'emploi a augmen-

té dans le secteur industriel (13,9 % du total) et les services (46,2 % du total) et baissé dans le secteur agricole (39,9 %). L'augmentation parallèle de la population urbaine, qui est passée de 41 % en 2010 à 47 % en 2021, laisse présager une croissance de la classe moyenne et de la demande de produits et de services adaptés à ses nouveaux besoins, notamment en matière de mobilité et d'infrastructures énergétiques. Pour l'instant, les exportations des pays de la CEDEAO sont essentiellement constituées de produits énergétiques, minéraux et agricoles.

Pour l'Afrique de l'Ouest (pays CEDEAO 2021), l'Espagne est le cinquième client à l'exportation (7,210 milliards d'euros, devant la France, les États-Unis, l'Allemagne ou le Royaume-Uni). En revanche, les exportations de l'Espagne vers la région n'ont représenté que 1,36 % du total, soit 2,040 milliards.

L'Afrique dans son ensemble a été en 2023 la principale source d'importation de pétrole de l'Espagne, le Nigeria représentant 10,4 %. En ce qui concerne le gaz naturel, l'Algérie (29,3 %) et le Nigeria (13,6 %) ont été respectivement le premier et le quatrième fournisseur de l'Espagne.

Au niveau institutionnel, les coups d'État au Mali (2020), en Guinée-Conakry (2021), au Burkina Faso (2022) et au Niger (2023) ne devraient pas nous empêcher de reconnaître que d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sierra Leone et Sénégal) affichent une évolution positive de l'indice de fragilité des États, malgré les défis majeurs auxquels ils font face : le terrorisme et le crime organisé.

Par ailleurs, les ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest représentent environ 20 % (233 947 sur 1 193 947) des personnes d'origine africaine résidant en Espagne.



Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération lors de sa rencontre avec le président de la CEDEAO, à l'occasion de sa visite au Nigeria en janvier 2023.

Que faisons-nous actuellement ?

L'Espagne a renforcé sa présence dans les pays d'Afrique de l'Ouest depuis le lancement du premier Plan Afrique en 2006, avec l'ouverture de nouvelles ambassades, d'antennes diplomatiques et d'Offices de la coopération espagnole dans 10 des 15 États de la CEDEAO, et l'ouverture d'un centre et d'une antenne de l'Instituto Cervantes.

L'Espagne considère la CEDEAO comme un acteur clé dans la région de l'Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi elle maintient avec l'organisation un dialogue politique constant et une étroite relation de coopération, qui ont notamment conduit à la signature en 2023 du mémorandum d'entente relatif aux consultations politiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce mémorandum d'entente et de la déclaration d'intention du 12 janvier 2023, l'Espagne et la CEDEAO présenteront un nouveau programme de travail dans le domaine de la coopération au développement durable. Le Plan directeur de la coopération espagnole 2024-2027 met à jour et renforce les engagements pris auprès de la CEDEAO.

Le Sahel, zone de transition climatique et géographique au sud du désert du Sahara, est le lieu où se concentrent, bien plus que dans n'importe quelle autre région africaine, les enjeux majeurs du continent.

Doté d'une population jeune, d'importantes ressources naturelles et d'un riche patrimoine culturel, le Sahel est néanmoins confronté à une grave instabilité, avec les conséquences humanitaires qui s'ensuivent – face à laquelle l'Espagne se montre particulièrement sensible et active –, causée par la conjonction de divers phénomènes : terrorisme, réseaux criminels et trafic d'êtres humains, coups d'État, et changement climatique aggravé par la vulnérabilité et la fragilité particulières de ce territoire. La région sahélienne est également devenue un terrain fertile pour la propagation de discours de déstabilisation, souvent alimentés par des puissances extérieures.

L'instabilité croissante au Sahel a entraîné une augmentation de la pression migratoire vers l'Espagne et l'Europe. Le risque de propagation de la menace terroriste dans les pays voisins est tout aussi préoccupant, de même que l'impact de la guerre civile au Soudan et la poursuite des acti-



IIIe Assemblée générale de l'Alliance Sahel, tenue sous la présidence de José Manuel Albares au siège du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération en avril 2022.

vités criminelles dans de vastes régions, comme celle du lac Tchad.

Par ailleurs, les pays du Sahel central qui ont connu une augmentation de l'instabilité débouchant sur des coups d'État ont formé une Alliance des États du Sahel, qui privilégie les relations avec la Russie et d'autres acteurs en matière de sécurité.

L'Espagne n'a pas ménagé ses efforts pour contribuer à la paix, à la stabilité et au développement durable au Sahel, notamment à travers les missions de formation européennes qu'elle a pilotées, la participation de ses forces et corps de sécurité à des projets européens de renforcement des institutions, ou dans le cadre de l'Alliance Sahel, principale plateforme de coordination des acteurs de la coopération dans la région, dont l'Espagne a présidé l'assemblée générale pendant trois années de suite, forte de sa crédibilité, de sa compréhension de la région et des liens historiques et culturels qui l'unissent à celle-ci. Dans ce contexte, l'Espagne

a été pionnière dans la reconnaissance du rôle de la **Mauritanie en tant que pilier de la stabilité et du développement du Sahel**, et a encouragé l'UE à lui accorder une plus grande attention en vue de renforcer les programmes et les capacités de ce pays.

Ces dernières années, l'Espagne a également renforcé son soutien au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE.

La loi 1/2023 sur la coopération pour le développement durable et la solidarité mondiale a été établie, pour la première fois dans une loi et grâce à un large soutien parlementaire, le caractère **prioritaire de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour la Coopération espagnole**.

Si les liens avec l'Afrique dans son ensemble sont étroits, ils le sont bien plus encore avec **l'Afrique du Nord, comme le signale le IVe Plan directeur**, et cela pour des raisons géographiques, historiques et humaines. Tout ce qui se passe au Maghreb a un impact direct

et immédiat sur l'Espagne, qui aspire à avoir d'excellentes relations avec tous les pays de la région.

L'Espagne a contribué au **dialogue politique** dans la région de différentes manières : par le biais de plateformes telles que le Forum pour le dialogue en Méditerranée occidentale, connu sous l'appellation de « Dialogue 5+5 », ou en accueillant des événements tels que le séminaire sur la démobilisation, le désarmement et la réintégration (DDR), qui a réuni les autorités libyennes à Tolède en mai 2022.

Le Dialogue 5+5 est la seule initiative réunissant spécifiquement les pays du Maghreb. Elle offre un espace de concertation à une région qui ne dispose d'aucune autre enceinte multilatérale consacrée aux questions propres aux deux rives de la Méditerranée. Elle se traduit par la tenue de réunions ministérielles qui ont fait preuve de leur grande utilité dans un vaste éventail de domaines, parmi lesquels l'eau, la sécurité et la défense.

Dans le cadre du voisinage sud de l'Europe et de l'UpM, les pays d'Afrique du Nord ont été et continuent de faire l'objet d'une attention prioritaire et sont des partenaires stratégiques pour la définition et la mise en œuvre de projets d'intérêt commun.

Si, en 2021, l'Espagne a encouragé la relance de la **politique européenne de voisinage-Sud (PEV-Sud)**, avec l'adoption du nouvel agenda méditerranéen, aujourd'hui, dans le cadre du débat sur la révision de cet agenda, elle continue à diriger les travaux visant à renforcer la PEV-Sud, avec l'objectif clair de créer une dynamique bi-régionale UE-Voisinage Sud qui complète les efforts déployés par l'UE et ses États membres à l'échelle bilatérale. Dans ce contexte, l'Espagne soutient et encourage activement le dialogue avec les pays d'Afrique du Nord et la prise en compte de leurs intérêts et de leurs besoins.

Parallèlement, et de manière complémentaire, l'Espagne a œuvré et continue d'œuvrer au **renforcement de l'UpM**. Cette organisation est particulièrement pertinente car elle est la seule à rassembler les 27 membres de l'UE et 16 pays de la Méditerranée orientale et méridionale, dont 6 États d'Afrique du Nord (la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et la Libye en qualité d'observateur), et qu'elle permet le dialogue politique, la coopération sectorielle et la mise en œuvre de projets ayant un impact sur les citoyens.

Dans la perspective de la célébration du 30^e anniversaire du processus de Barcelone et en vue d'adapter l'UpM au contexte régional et aux besoins actuels et futurs, l'Espagne préconise que l'organisation redéfinisse ses priorités stratégiques et bénéficie d'une plus grande projection politique et de moyens accrus pour remplir correctement son mandat.

En outre, l'Espagne, **en tant que membre de l'OTAN et promoteur actif de ses « dialogues méditerranéens »**, a largement contribué à renforcer l'intérêt de l'Alliance pour son voisinage méridional, notamment à l'occasion du sommet de Madrid de 2023. Cette attention accrue, qui concerne également le Sahel et l'Afrique, s'est traduite lors du sommet de Washington par l'adoption d'un nouveau plan d'action et la nomination d'un Espagnol comme premier Représentant spécial pour le voisinage méridional.

Sur le plan économique, la stabilité macroéconomique et les possibilités d'investissement en Afrique du Nord sont de plus en plus attractives pour les entreprises espagnoles. Les opportunités commerciales se multiplient dans des secteurs où l'Espagne offre un réel avantage comparatif : la construction, l'alimentation, les produits pharmaceutiques, les énergies renouvelables, le traitement de l'eau et les services de santé.

L'Espagne, projection atlantique et méditerranéenne et dimension européenne

De par sa double projection atlantique et méditerranéenne, l'Espagne est appelée à jouer un rôle essentiel dans la création d'un espace euro-africain commun.

En tant qu'État membre de l'Union européen-

ne, l'Espagne contribue activement à la définition et à la mise en œuvre de la politique extérieure de l'UE à l'égard de l'Afrique, qui comprend l'agenda commun UE-UA et la politique européenne de voisinage-Sud. Les déplacements conjoints d'autorités espagnoles et de dirigeants de l'UE, le suivi des politiques de l'UE au sein des groupes de travail du Conseil et les contacts permanents avec les institutions et les services de l'UE (Commission et Service

L'UNION EUROPÉENNE ET L'AFRIQUE

L'Union européenne considère l'Afrique comme une priorité géopolitique en tant que continent voisin le plus proche, avec lequel elle partage des liens historiques, économiques et culturels profonds. **L'UE est le premier partenaire commercial du continent africain, le premier investisseur et le premier donateur d'aide au développement et d'aide humanitaire.** Depuis 2007, la relation entre les deux blocs est considérée comme un « partenariat stratégique » et s'articule autour d'un système de sommets réguliers, de réunions ministérielles et de réunions conjointes des collèges des commissaires de l'Union européenne et de l'Union africaine, auxquelles s'ajoutent des dialogues, instruments, mécanismes et initiatives sectoriels couvrant de nombreux domaines.

Dernièrement, l'UE et l'Afrique ont procédé à une mise à jour en profondeur du cadre juridique général dans lequel s'inscrivent leurs relations, avec la signature, au cours de la présidence espagnole du Conseil de l'UE au second semestre 2023, de l'Accord de Samoa entre l'UE et les pays de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Cet accord, qui succède à l'Accord de Cotonou de 2000, permet d'adapter les précédents engagements, principes, mécanismes et institutions à un contexte mondial en mutation.



Le président du Gouvernement lors du IV^e sommet Union européenne-Union africaine.

En outre, le 6^e sommet UE-Union africaine, qui s'est tenu en février 2022, a marqué un tournant et ouvre une nouvelle étape marquée par des relations d'égal à égal, renouvelées et axées sur l'action. Les dirigeants des deux continents **ont convenu d'une « vision commune à l'horizon 2030 » fondée sur : un paquet d'investissements de 150 milliards d'euros au titre de la stratégie Global Gateway ; une coopération renouvelée et renforcée pour la paix et la sécurité, ainsi qu'en matière de migration et de mobilité ; un engagement en faveur du multilatéralisme** dans le cadre d'un ordre international fondé sur des règles, centré sur les Nations Unies.

Le paquet d'investissements a pour but de contribuer à la réalisation des priorités définies dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. En particulier, **il vise à stimuler la compétitivité et le dévelop-**

européen pour l'action extérieure) soulignent la dimension européenne de l'Espagne.

Dans sa politique de partenariat avec l'Afrique, l'Espagne s'emploie à faciliter la coordination des politiques et à identifier les opportunités de coopération pouvant bénéficier d'un financement européen. Eu égard à l'importance stratégique du continent, tant pour elle-même que pour l'Union européenne, l'Espagne tiendra

compte des intérêts et des préoccupations dont lui auront fait part les pays africains, au cours des débats organisés à Bruxelles en vue de définir des politiques qui les intéressent de près, en particulier celles qui ont un impact sur le plan économique : renouvellement des accords de pêche durable (APPD), déforestation, nouvelles règles ou conditions applicables à certaines questions telles que les accords pour la promotion et la protection des investissements, etc.

pement durable de l'Afrique, à favoriser la consolidation d'économies modernes, à renforcer les infrastructures reliant les deux continents et à créer un environnement commercial propice à l'investissement et à la croissance. En outre, la création et le renforcement des chaînes de valeur contribueront à faire de la zone de libre-échange continentale africaine un succès.

Sur le plan économique et commercial, les deux continents accordent une attention particulière au renforcement des relations par le biais d'accords de partenariat régionaux et à la consolidation de la zone de libre-échange continentale africaine, qui ont permis d'intensifier les échanges et les investissements, dans l'optique notamment de promouvoir le développement durable. Ces dernières années, la tendance est également au renforcement des relations économiques et commerciales avec certains partenaires africains, grâce à la signature d'accords de partenariat économique (UE-Kenya) et d'autres instruments innovants tels que les accords de facilitation des investissements durables (UE-Angola) et les mémorandums sur les matières premières critiques (UE-Rwanda).

L'Espagne, qui partage les positions et les objectifs stratégiques communs énoncés dans la Vision commune pour 2030, entend également contribuer à un dialogue et à une coordination plus intenses entre l'UE et l'Afrique dans les enceintes multilatérales.

En raison de sa position géopolitique et de ses liens étroits avec le continent africain, et parce qu'elle est perçue comme ayant une sensibilité africaine particulière, **l'Espagne aspire à renforcer son rôle dans la conception et la mise en œuvre des relations de l'Union européenne avec l'Afrique**, et à contribuer à la mise en œuvre des engagements pris lors du 6e sommet UE-UA.

Nous devons favoriser un partenariat renouvelé qui promeut une relation d'égal à égal et le respect mutuel, afin de relever ensemble les défis du continent. Dans le contexte international actuel, les États africains disposent d'un éventail plus large d'options de partenariat dans différents domaines. Il appartient à l'Union européenne et à ses États membres de formuler des propositions mieux adaptées aux besoins de développement de nos voisins africains.

Pour y parvenir, l'UE doit montrer qu'elle est un partenaire fiable qui tient ses engagements. Les promesses et les déclarations doivent aller de pair avec des actions concrètes, que ce soit dans le domaine du dialogue politique, en faisant preuve de régularité, de la présence et de l'attention politique requises, en ce qui concerne les initiatives de coordination telles que les sommets et les réunions ministérielles, ou dans la matérialisation des intentions de financement. Il est nécessaire de fixer des objectifs réalistes et de les atteindre.

PRÉSENCE ET DIALOGUE À LA HAUTEUR DES OPPORTUNITÉS

Que faisons-nous actuellement ?

Forte de son bilan en termes de projets de coopération au développement, de sa présence au sein des missions de paix et de sécurité, de ses accords politiques et des mécanismes de coopération mis en place, l'Espagne entretient un excellent dialogue avec ses partenaires africains.

Les réunions de haut niveau qui ont été organisées au fil des ans, les mécanismes de consultation établis avec la société civile et le secteur privé en Espagne, la présence diplomatique et commerciale sur le continent et la coopération sur le terrain sont des facteurs essentiels qui ont permis de tisser des réseaux de relations, de produire un impact tangible et de favoriser une connaissance de première main de la réalité africaine.

Tout cela a marqué les objectifs stratégiques de l'agenda bilatéral et stimule la coopération sur le plan politique.

Que pouvons-nous faire de plus ?

L'Espagne est consciente qu'une relation plus stratégique passe par un dialogue renforcé et des contacts plus larges et plus fréquents afin que ses actions et ses priorités soient mieux comprises.

Pour ce faire, l'action extérieure de l'Espagne doit être conçue en s'appuyant sur ses capacités et en identifiant les secteurs (commercial, scientifique, culturel, etc.) dans lesquels les compétences nationales peuvent être mises à profit. Les partenariats public-privé et les instruments de diplomatie économique, culturelle ou scientifique permettent d'ouvrir des marchés dans les pays émergents pour l'exportation de services espagnols à forte valeur ajoutée.

L'ESPAGNE ET L'UNION AFRICAINNE

L'Union africaine est un acteur fondamental de l'ordre mondial et continental et son poids ne cesse de croître. Au niveau mondial, l'organisation est investie de la légitimité que lui confère le fait que tous les États africains en soient membres ; au niveau continental, son engagement en faveur de la démocratie et des droits humains, son rôle de promoteur de la zone de libre-échange africaine et son statut de pivot de l'architecture africaine de paix et de sécurité la situent au premier rang des efforts pour faire de l'Afrique un espace intégré, stable et prospère, conformément aux objectifs de l'Agenda 2063.

L'Espagne considère l'UA comme un interlocuteur fondamental, habilité à parler au nom du continent, et reconnaît son leadership dans tous les efforts régionaux et internationaux visant à consolider la démocratie, la stabilité et le développement durable sur le continent. La signature d'un mémorandum d'entente en mai 2022 a permis d'institutionnaliser un dialogue politique, qu'il nous faudra approfondir et développer dans les années à venir.

L'Union africaine est également un forum avec un grand potentiel pour les relations entre le continent et l'Amérique latine. Le statut officiel dont bénéficie l'espagnol au sein de l'organisation et son utilisation croissante dans les communications doivent être encouragés par des contributions volontaires et d'autres actions de diplomatie linguistique.

Dialogue privilégié avec les acteurs africains. Réseau d'accords et de mécanismes de coopération

Le **dialogue politique** de l'Espagne avec le continent africain repose sur la reconnaissance du **rôle essentiel de l'Union africaine** en tant qu'organisation panafricaine dotée de vastes compétences en matière d'intégration économique, de développement, de paix, de sécurité et de démocratie.

L'Espagne dispose d'un inventaire sans cesse croissant d'accords et de mécanismes de coopération avec l'UA, au nombre desquels figurent notamment le **mémoire sur le dialogue politique et la collaboration sectorielle signé en 2022 et les accords de collaboration entre l'AECID et l'AUDA-NEPAD**. Par ailleurs, l'Espagne encourage également d'autres forums de coopération tels que le **Dialogue 5+5**, dont la nature flexible et informelle offre une valeur ajoutée qui contribuera à favoriser la coopération sectorielle avec l'Afrique du Nord.

Il en va de même pour les excellentes relations de l'Espagne avec la **CEDEAO** et le soutien que notre pays apporte à la mise en œuvre effective de sa Vision 2050 pour l'Afrique de l'Ouest.

Parallèlement, l'Espagne a également déployé d'importants efforts pour renforcer la coopération et les relations politiques, économiques et commerciales avec les pays **d'Afrique australe, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est**, notamment par des visites de haut niveau et des consultations politiques régulières. Des relations plus étroites peuvent être poursuivies par le biais d'organisations sous-régionales telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

L'importance croissante de l'Afrique pour l'Espagne a conduit à la création, en 2017, d'une direction générale pour l'Afrique (sub-saharienne) au sein du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, indépendante de la direction chargée des affaires d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de la Méditerranée. Cette nouvelle direction générale couvre les relations avec le plus grand nombre d'États souverains (48) et d'organisations internationales de toute l'organisation diplomatique espagnole, avec un agenda bilatéral et régional de plus en plus chargé, et elle travaille en coordination avec la direction générale pour le Maghreb, la Méditerranée et le Proche-Orient, en vue de mettre en œuvre une politique intégrale pour l'ensemble du continent.

CONCERTATION AU NIVEAU MULTILATÉRAL

Le multilatéralisme inclusif est essentiel pour atteindre les ODD et affronter les crises qui se multiplient.

Le renforcement de la coopération, de la redevabilité et de l'inclusion dans les enceintes multilatérales est fondamental pour accroître la confiance dans le système et garantir son efficacité, son acceptation et sa transparence.

L'Espagne souhaite développer ses relations également au niveau multilatéral. Nous avons de nombreux intérêts communs et nous pouvons les promouvoir efficacement en créant des synergies et en nous appuyant sur nos résolutions et nos initiatives. Nous considérons qu'il est important de forger des **partenariats forts avec les partenaires africains** pour mener une action collective, et nous écouterons leurs préoccupations, auxquelles nous répondrons activement grâce à des contacts continus afin de construire des consensus et des partenariats inter-régionaux.

Que faisons-nous actuellement?

Le fait que l'Espagne accueille la **IV^e Conférence internationale sur le financement du développement** témoigne de notre volonté de rechercher des consensus, d'engager le dialogue et de jeter des ponts entre le Nord et le Sud.

L'Espagne travaille en étroite collaboration avec plusieurs pays africains sur un certain nombre de questions multilatérales : l'agenda « Femmes, paix et sécurité », la lutte contre les mutilations génitales féminines, la lutte contre l'extrémisme violent et sa prévention, les questions humanitaires telle que la protection des écoles dans les zones de conflit armé, les questions de justice internationale et l'Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse (**IDRA**), lancée par l'Espagne et le Sénégal lors de la COP27.

Au niveau régional, nous soutenons l'Union africaine (en 2023, l'Espagne a annoncé une contribution de 50 millions d'euros pour l'UA et de 20 millions d'euros pour l'AUDA-NEPAD) et d'autres organisations sous-régionales telles que la **CEDEAO**. La contribution annuelle de l'Espagne à cette dernière s'élève à près de 4 millions d'euros.

L'accès au financement international est une priorité. Pratiquement aucun État ne peut à lui seul influencer de manière décisive sur le développement d'un continent qui compte plus d'un milliard d'habitants et dont la prévision de croissance démographique est la plus forte. L'une des clés du développement de l'Afrique réside dans le financement international. C'est la raison pour laquelle l'Espagne accueillera la IV^e Conférence internationale sur le financement du développement en 2025.

Un financement suffisant pour avancer résolument dans la réalisation des objectifs de développement durable dans un contexte marqué par une forte croissance démographique et d'importantes lacunes de départ doit reposer sur les quatre éléments suivants, sachant que chaque source de financement compte:

- 1. Renforcement de la capacité de crédit des banques multilatérales de développement.** L'Espagne a conclu un accord avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour dégager 1,5 milliard de droits de tirage spéciaux supplémentaires en faveur du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité.
- 2. Réduction du fardeau de la dette souveraine.** Il s'agit d'un effort collectif auquel tous les pays créanciers doivent participer en consentant des efforts comparables. À cet égard, l'Espagne plaide pour que des progrès soient réalisés dans la création d'instruments dans ce domaine.
- 3. Promotion de l'investissement privé.** Les flux d'investissements internationaux sont bien plus importants que le montant total de l'aide publique au développement (APD), or seule une petite partie de ces flux est destinée à l'Afrique. Le principal obstacle est la perception de risque pour les investissements. Les mécanismes de garantie, d'assurance et de promotion des investissements aux niveaux national et multilatéral doivent donc être améliorés et renforcés. Les États qui cherchent à attirer des investissements doivent eux aussi adopter les mesures réglementaires nécessaires pour réduire la sensation de risque chez les investisseurs.



Le président du Gouvernement lors de la présentation de l'initiative « Alianza África Avanza » pour la promotion des investissements au Sénégal, dans le cadre de sa visite à Dakar en août 2024.

Instrument d'appui au commerce bilatéral et aux investissements espagnols. Entreprises espagnoles leaders dans des secteurs stratégiques africains

Depuis quelques années, les **relations économiques entre l'Espagne et l'Afrique** se caractérisent par une croissance du commerce bilatéral, qui s'explique par une augmentation des importations énergétiques due à la nécessité de diversifier l'approvisionnement entraînée par l'agression russe en Ukraine, ainsi qu'à l'utilité de raccourcir les chaînes de valeur dans un contexte géopolitique troublé. La majorité des échanges commerciaux (66 % du total en 2023) se fait avec le nord du continent : le principal partenaire commercial de l'Espagne en Afrique est le Maroc ; viennent ensuite l'Algérie, le Nigeria, la Libye et l'Afrique du Sud.

Il est à souligner que les exportations de marchandises à destination de l'Afrique sont supérieures en valeur aux exportations vers l'Amérique latine (10,429 milliards d'euros contre 9,760 milliards au premier semestre 2024, une tendance qui, dans son ensemble, se maintient depuis des années). Il en va de même pour les importations :

les importations de marchandises depuis l'Afrique sont nettement supérieures en valeur à celles provenant d'Amérique latine (18,225 milliards contre 11,872 milliards d'euros au premier semestre 2024). Quant au stock des investissements espagnols directs en Afrique, il s'élevait à 5,953 milliards d'euros en 2022, les principaux pays destinataires étant le Maroc, l'Algérie, l'Afrique du Sud et l'Angola.

L'Espagne doit construire ou renforcer les chaînes d'approvisionnement en matières premières essentielles avec les pays africains. À cet égard, elle a mis en place un cadre de référence (la feuille de route pour la gestion durable des matières premières minérales) afin de renforcer et d'améliorer son autonomie stratégique avec une activité extractive plus durable, circulaire, sûre et efficace, de favoriser la compétitivité de ses entreprises et de collaborer activement à la réalisation des objectifs de transition énergétique, de neutralité climatique et de défi démographique.

Le système énergétique de l'Afrique devrait évoluer vers des ressources renouvelables et non fossiles, en mettant l'accent sur la production d'électricité décentralisée et l'autoconsommation. Les réseaux électriques doivent être adaptés à ce modèle.

PARTENAIRES POUR L'ÉNERGIE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'un des défis auxquels l'Afrique est confrontée est d'**élargir l'accès à l'électricité** de manière compatible avec les engagements pris par la communauté internationale en matière de décarbonation. Face à ce défi, **l'Espagne et ses entreprises doivent se positionner comme des partenaires préférentiels dans les pays africains.**

L'Agence internationale de l'énergie prévoit que l'Afrique aura besoin dans les deux prochaines décennies de 2 billions d'euros d'investissements en infrastructures énergétiques fiables, durables et permettant un approvisionnement abordable en électricité. Selon l'**Indice de bien-être de la transition énergétique** de l'IRENA, **une transition systématique des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables pourrait se**

traduire par une croissance du PIB de 6,4 %, une hausse des emplois de 3,5 % et une augmentation de l'indice de bien-être de 25 % d'ici à 2050, si des politiques appropriées sont mises en œuvre.

La production et la distribution d'énergie électrique sont des secteurs extrêmement porteurs, où les entreprises espagnoles sont déjà présentes.

Par ailleurs, les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'hydrogène vert, connaissent un essor qui répond aux priorités de l'initiative Global Gateway dans des pays comme la Mauritanie, le Kenya ou encore la Namibie.

De même, l'économie bleue présente en Afrique un grand potentiel qui ne reçoit pas l'attention qu'il mérite. L'UA estime que d'ici à 2030 les revenus générés par l'économie bleue pourrait créer 57 millions d'emplois.



Centrale solaire thermique en Afrique du Sud.



Port de Lagos, Nigeria.

GLOBAL GATEWAY

Le 1^{er} décembre 2021, l'Union européenne a présenté le projet Global Gateway, une stratégie axée sur la connectivité avec laquelle elle entend promouvoir des investissements durables, dans le respect des objectifs de transition verte et numérique.

Lors du sommet Union européenne-Union africaine du 18 février 2022, l'UE a annoncé que 150 milliards d'euros seraient alloués à l'Afrique, en vue de resserrer les liens entre les deux continents et de forger des partenariats mutuellement bénéfiques, dont la valeur ajoutée devrait permettre de contrer l'offre d'autres acteurs, notamment la Chine. La mise en œuvre de la stratégie Global Gateway s'inscrit dans une approche « Équipe Europe » impliquant de manière coordonnée les principaux acteurs, à savoir les institutions et les États membres de l'UE, le secteur privé et les banques multilatérales de développement.

Dans un souci d'efficacité, l'Espagne s'est positionnée en faveur d'une mobilisation

des ressources à mettre en œuvre en concertation avec les partenaires africains, toujours dans l'optique d'obtenir des résultats en matière de développement durable, afin d'identifier des opportunités de partenariat visant à répondre aux véritables priorités du continent africain.

Les entreprises espagnoles sont appelées à mettre leur expertise à l'international au service de ce projet et il incombe aux agences de crédit à l'exportation, aux institutions financières de développement et aux instruments de soutien financier à l'internationalisation de se coordonner pour éliminer les obstacles qui freinent l'accès au financement.

Le projet Global Gateway est confronté à certaines difficultés, notamment en ce qui concerne la communication et la visibilité à l'égard des pays partenaires, la mobilisation de ressources financières et la structuration de cet instrument avec des institutions de gouvernance et de coordination opérationnelles.

Le secrétaire d'État au Commerce a approuvé la stratégie Horizon Afrique en juillet 2020 (révisée en novembre 2023) afin d'accroître la présence commerciale, institutionnelle et financière de l'Espagne sur le continent africain.

À l'occasion de la visite du Président du gouvernement au Sénégal en août 2024, l'Alliance « l'Afrique Avance » (*Alianza África Avanza*) a été lancée. Cette initiative a pour but d'établir un cadre stratégique commun, stable et souple, qui permette de maximiser l'impact des investissements sur le développement économique et le progrès social, en particulier dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Le Sénégal a été choisi non seulement pour accueillir le siège du secrétariat de cette initiative, mais aussi comme pays dans lequel le projet fera ses premiers pas, avant d'être élargi à d'autres pays de la région.

Pour atteindre ses objectifs, l'Alliance « l'Afrique avance » vise tout d'abord à relever les défis horizontaux et à éliminer les goulets d'étranglement susceptibles d'entraver la croissance, en favorisant l'accès aux services financiers de base et en s'attaquant à la fracture numérique. Elle vise également à encourager les efforts d'investissement dans des secteurs stratégiques ayant un potentiel de création d'emplois, notamment la finance, les infrastructures, les télécommunications ou encore la transformation agricole et le tourisme, en mettant l'accent sur l'agenda du pays africain concerné et sur ses propres priorités.

Enfin, cette initiative s'engage en faveur de la formation, un facteur essentiel pour exploiter le capital humain du continent. À cette fin, elle intégrera tous les acteurs du développement économique du pays – autorités nationales, entreprises et institutions financières internationales – dans le suivi d'une feuille de route commune.

La lutte contre la pauvreté énergétique est une caractéristique majeure de la politique énergétique espagnole. La collaboration interministérielle au service des programmes spécifiques de l'AECID de lutte contre la pauvreté énergétique dans le cadre de la CEDEAO permettra de maximiser les résultats et contribuera au prestige international de notre politique.

L'Espagne dispose d'entreprises et d'institutions championnes dans les secteurs identifiés comme stratégiques pour l'Afrique: numérique, climat et énergie, économie bleue, transport, santé, recherche, éducation et formation. Outre le fait que nous soutenons ces priorités dans le cadre de notre activité de coopération, par le biais de financements et de coopérations techniques, il s'agit là d'un excellent point de départ pour promouvoir les investissements durables en Afrique, destinataire de la moitié du budget du Global Gateway.

Le réseau des bureaux économiques et commerciaux en place dans les ambassades espagnoles en Afrique (15 bureaux couvrent tous les pays du continent) offre un accompagnement essentiel à nos entreprises afin qu'elles puissent développer au maximum le potentiel d'affaires des marchés africains.

Projets d'impact de la Coopération espagnole en Afrique. Plus de 40 ans de présence et dialogue privilégié

Aide publique au développement

L'Espagne a inclus dans sa loi 1/2023 sur la coopération pour le développement durable et la solidarité mondiale, l'objectif de consacrer au moins 0,7 % du revenu national brut à l'APD d'ici à 2030. Cet effort doit être réalisé dans le but de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement dura-

LA COOPÉRATION ESPAGNOLE

Que faisons-nous actuellement ?

La Coopération espagnole est forte d'une longue expérience en Afrique et elle a acquis une nouvelle importance dans des régions comme le Sahel depuis que d'autres acteurs ont commencé à s'en retirer. L'écoute et le partenariat guident le travail de la Coopération espagnole avec les parties prenantes locales, qu'il s'agisse d'institutions nationales, régionales ou locales, ou d'acteurs du secteur privé et de la société civile, dans le respect des principes de responsabilité et de transparence.

La proactivité de la Coopération espagnole au sein des groupes de bailleurs et des plateformes de coordination fait de **l'Espagne un partenaire intéressant pour d'autres acteurs présents sur le continent**. Elle nous donne l'opportunité de renforcer nos relations et notre travail commun avec l'Union européenne et les États membres les plus présents en Afrique, ou encore avec les États-Unis.

De plus, notre présence dans les différentes régions du continent offre un **potentiel de coopération triangulaire** entre elles, ce qui peut contribuer à renforcer leur intégration et leur interdépendance. C'est dans cette optique que divers programmes régionaux ont été mis en place avec l'AUDA-NEPAD, la CEDEAO, de même que le programme Masar Al'an pour le monde arabe, dont l'Afrique du Nord.

L'Espagne développe des programmes d'action éducative à l'étranger, qui sont définis en fonction des besoins identifiés conjointement avec les partenaires africains.

Elle s'efforce de répondre à la demande de formation de professeurs locaux d'espagnol langue étrangère, en accordant une attention particulière à l'enseignement de l'espagnol à des fins spécifiques. Le premier Instituto Cervantes de l'Afrique subsaharienne a été ouvert à Dakar, et un soutien est apporté à la coopération interuniversitaire entre les universités espagnoles et africaines. Il est prévu d'étendre le travail de l'Instituto Cervantes de Rabat à la Mauritanie et d'ouvrir un nouveau centre en Angola.

La Coopération espagnole travaille depuis longtemps sur la formation dans le secteur culturel, comme en témoigne le programme ACERCA. Dans le domaine de la coopération éducative, elle apporte son soutien à des centres de formation professionnelle dont l'activité contribue à atténuer l'inadéquation entre la formation de la main-d'œuvre, en particulier des jeunes, et les besoins engendrés par la transformation productive et par les transitions écologique et numérique.

La FIIAPP, en tant qu'entité du système de coopération spécialisée dans la coopération technique publique, élabore des projets d'échanges institutionnels afin de renforcer les cadres réglementaires, les institutions et les politiques publiques en Afrique. Le travail de la FIIAPP couvre de nombreux domaines de l'Agenda 2030, tels que la gouvernance locale (Programme Pascal en Angola), la transition économique numérique (appui à la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine, gouvernement numérique et cybersécurité dans la Corne de l'Afrique), ou encore la transition sociale (Programme sur les politiques de jeunesse au Maroc et en Tunisie).

ble. Conformément à ces prévisions, l'Espagne continuera de renforcer et d'accroître sa coopération avec les pays africains. Dans le cadre

du Plan directeur de la coopération espagnole 2024-2027, trois lignes d'action d'une importance particulière seront privilégiées.

1. Les travaux sur le développement économique inclusif seront renforcés et l'accent sera mis en particulier sur la création d'opportunités pour les jeunes, spécialement les jeunes femmes, afin de lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités sur le continent et de créer des emplois de qualité pour les 30 millions d'Africains et d'Africaines qui entreront chaque année sur le marché du travail à partir de 2030. Les investissements dans la formation professionnelle et l'entrepreneuriat, ainsi que dans le développement rural, la sécurité alimentaire et la nutrition seront particulièrement pertinents.
2. Des efforts supplémentaires seront également déployés pour lutter contre la crise climatique et ses effets dans la perspective d'une transition écologique juste, en accordant une priorité particulière aux besoins en matière d'adaptation au changement climatique, de résilience face aux catastrophes naturelles et de droits à l'eau et à l'assainissement. À cet égard, un soutien particulier sera apporté aux pays africains dans leurs efforts pour garantir un accès universel, abordable et fiable à des sources d'énergie propres, en encourageant l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables, pour améliorer l'efficacité énergétique et soutenir la recherche, le développement technologique et le renforcement des capacités dans le domaine des systèmes énergétiques durables.
3. Conformément à l'engagement féministe de la Coopération espagnole, l'égalité des genres sera considérée, dans le cadre de la relation partenariale avec les pays d'Afrique, comme un élément essentiel, transversal et distinctif pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, intensifier les efforts pour combler les écarts de genre, combattre toutes les formes de violence et de discrimination et promouvoir l'autonomisation politique, économique et

sociale des femmes, des petites filles et des adolescentes, ainsi que pour renforcer leurs droits sexuels et reproductifs sous l'angle des droits humains.

En vertu de l'article 31.4 de la loi 1/2023 sur la coopération et aux fins de l'application du Plan directeur de la coopération espagnole, l'AECID assure la coordination opérationnelle des actions menées par le système espagnol de coopération au développement durable. Elle exerce cette fonction au niveau de son siège, à l'échelle régionale et dans les pays concernés, afin de garantir l'efficacité, la complémentarité et la cohérence des actions mises en œuvre.

Dans le cadre de la promotion de la coopération régionale en Afrique et au Moyen-Orient, le Plan directeur prévoit que des progrès soient réalisés dans les domaines suivants :

- a. Définition d'une stratégie de la Coopération espagnole en Afrique subsaharienne .
- B. Élaboration d'une nouvelle stratégie de coopération régionale pour le sud de la Méditerranée afin d'adapter les objectifs et les moyens de la Coopération espagnole aux enjeux actuels de la région, en donnant la priorité à la cohérence de l'intervention dans l'ensemble du voisinage sud et en favorisant la création de partenariats durables dans la région.
- c. Renouvellement des programmes de coopération avec la CEDEAO, notamment dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables et de l'égalité des genres, ainsi qu'avec l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), entre autres.
- d. Renforcement du travail avec l'Afrique de l'Ouest et intérêt renouvelé pour le Sahel, en mettant à profit les enseignements tirés de la présidence espagnole

de l'assemblée générale de l'Alliance Sahel afin de soutenir les pays de la région.

Dans le domaine humanitaire, une impulsion particulière est donnée aux programmes liés à l'éducation aux situations d'urgence, à l'égalité des genres et à la protection, en particulier pour les populations déplacées et réfugiées. En raison des problèmes structurels mentionnés précédemment, la santé et la sécurité alimentaire restent également des domaines prioritaires de l'action humanitaire espagnole.

Pour son action humanitaire, l'Espagne s'appuie notamment sur la stratégie humanitaire 2022-2023 pour le Sahel. Elle travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle version.

Le ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération a promu le dispositif « équipe-pays » pour coordonner les actions des administrations publiques et de la Coopération espagnole. L'objectif est de structurer et de coordonner les actions de coopération pays par pays. Ce dispositif a déjà été mis en place avec la Mauritanie et il sera étendu à d'autres pays.

L'Espagne, créatrice de valeur en Afrique par la formation des jeunes

Coopération dans les domaines de l'éducation et du travail

L'Espagne est riche d'une longue tradition de coopération éducative et culturelle en Afrique, fruit du travail de divers acteurs de la coopération. Sur le plan géographique, cette coopération se concentre surtout au Maroc et en Guinée équatoriale (centres culturels de Malabo et de Bata).

Différents **programmes de bourse** offrent aux jeunes professionnels et aux jeunes chercheurs africains l'opportunité de se former en Espagne tout en contribuant à tisser des réseaux de savoirs et d'intérêts entre les institutions partenaires et les personnes bénéficiaires: **AFRICA-MED et ASALE (AECID), Canaries-Afrique (Gouvernement régional des Canaries), Learn Africa (Fondation Femmes pour l'Afrique) et Erasmus (UE)**. Le programme de visites de coopération Raisa à l'intention des **femmes leaders africaines, mis en place par l'AECID**, est une autre illustration de cet axe de travail, de même que le Programme de visites Afrique, adressé aux chefs et cheffes d'entreprises africaines, le programme de formation pour les diplomates des pays de la CEDEAO, et le programme de lectorat, qui se consolide d'année en année avec une augmentation progressive du nombre de lecteurs envoyés dans des universités africaines.

Plus récemment, des mémorandums d'entente sur l'économie sociale et solidaire et sur l'inspection du travail ont été signés avec le Sénégal. L'assistance technique a également été renforcée dans les domaines de la formation à l'administration du travail, de la santé et de la sécurité au travail et du dialogue social.

Cette stratégie propose, entre autres mesures, la création d'une fondation destinée à promouvoir les relations avec l'Afrique, en mettant l'accent sur les possibilités d'emploi et d'éducation pour les jeunes Africains.

Cette nouvelle fondation travaillera à la création d'un espace de connaissance hispano-africain et sera un outil de diplomatie publique dont l'objectif sera de parvenir à une meilleure connaissance mutuelle entre l'Afrique et l'Espagne. Parmi les activités possibles de cette fondation, l'offre de cours ou de bourses pour les enseignants et les étudiants africains peut être envisagée. L'échange d'experts et la collaboration dans des domaines d'intérêt commun,

avec d'autres fondations africaines, pourraient également être envisagés.

Promotion de l'espagnol. Coopération en matière culturelle et scientifique

La diffusion de **l'espagnol sur le continent africain** répond à un triple objectif : renforcer l'influence de l'Espagne dans les institutions et les sociétés africaines; développer les marchés pour nos industries culturelles et créatives ; et contribuer à la formation de la population, afin de favoriser le développement de professions liées à l'Espagne et au monde hispanophone dans les domaines de la diplomatie, de l'entreprise, de la création culturelle et de la recherche. La reconnaissance de l'espagnol comme langue de travail de l'Union africaine en 2020 nous encourage à poursuivre dans cette voie.

Le nombre d'apprenants d'espagnol en Afrique ne cesse d'augmenter. L'Instituto Cervantes est implanté dans 19 villes de 7 pays d'Afrique. Le Maroc est en tête avec six centres et six antennes. Il est suivi par l'Algérie, avec deux centres, l'Égypte, avec un centre et une antenne, la Tunisie, avec un centre, et le Sénégal, avec un centre, créé en 2020, le premier de l'Afrique subsaharienne. L'Instituto Cervantes sera présent prochainement en Angola et il est déjà implanté en Côte d'Ivoire (antenne d'Abidjan) et en Mauritanie (l'antenne de Nouakchott ouvrira bientôt ses portes). L'Instituto Cervantes dispose en outre de centres d'examens et de centres agréés dans dix pays sur le continent. Par ailleurs, dans le cadre du programme ASALE, l'AECID offre des bourses à des étudiants de Guinée équatoriale pour suivre un master de lexicographie hispanique comprenant un stage de formation au sein de l'Académie équato-guinéenne de la langue espagnole.

Selon le rapport « *L'espagnol : une langue vivante* », coordonné par l'Instituto Cervantes et disponible sur son site web, environ 2 070

000 personnes étudient l'espagnol en Afrique subsaharienne (9 % des apprenants dans le monde), les pays avec le plus grand nombre d'apprenants étant la Côte d'Ivoire (566 178 étudiants), le Bénin (412 515), le Sénégal (356 000), le Cameroun (193 018), le Gabon (167 410) et la Guinée équatoriale (128 895).

La **diplomatie scientifique** est un autre vecteur de notre coopération qui présente un certain potentiel et contribue à relever les défis communs, tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire et la santé publique, tout en dynamisant l'économie et la compétitivité des États.

Le secteur scientifique espagnol est très diversifié, tant d'un point de vue thématique que géographique, et le Conseil supérieur de la recherche scientifique (CISC) est chargé de coordonner l'essentiel de son activité.

L'Espagne dispose dans différents domaines d'entreprises qui ont pour vocation d'exporter et d'opérer à l'étranger. Ces entreprises ont besoin que les pays vers lesquels elles exportent, ou dans lesquels elles opèrent, renforcent les capacités de leur corps scientifique afin de pouvoir y développer leur activité comme elles le feraient en Espagne. C'est le cas de la pêche, une activité qui doit respecter les règles de la Politique commune de pêche de l'Union européenne. Les opérateurs sont tenus de démontrer scientifiquement l'existence d'une production excédentaire des stocks qu'ils exploitent, quel que soit le territoire où ils opèrent, une exigence qui concerne notamment l'importante flotte de pêche espagnole en Angola, en Namibie et en Afrique du Sud.

Afin de maximiser le rendement de la coopération, en l'occurrence scientifique, l'Espagne devra s'appuyer non seulement sur les ressources du secteur public mais aussi, et de manière complémentaire, sur le secteur privé. Cela permettra d'obtenir des résultats pérennes, ce qui est essentiel pour la continuité des actions.

Il existe déjà des groupes de chercheurs espagnols en Afrique, comme l'Association des chercheurs espagnols en Afrique australe (ACESDA) ou celui des scientifiques espagnols qui collaborent avec le Centre de recherche sur la santé de Manhica au Mozambique (CISM). Ces groupes jouent un rôle inestimable dans le développement de notre coopération scientifique.

Ouverture à la société civile

La société civile africaine, qu'elle se trouve sur le continent ou qu'elle fasse partie de la diaspora, demande à l'Espagne et à ses autres partenaires de l'écouter, dans sa pluralité, pour l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des politiques et des initiatives qui concernent l'Afrique. L'Espagne en est consciente et c'est dans une **attitude d'écoute et d'ouverture aux visions et aux priorités des sociétés africaines** qu'elle aborde le travail avec le continent, comme en témoigne la relance en 2020 de la plateforme Mesa África, une enceinte de dialogue qui permet à la société civile au sens large de formuler des propositions aux instances chargées d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de partenariat avec le continent.

Depuis sa constitution en 2006 sous la forme d'un consortium public comprenant le ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, le Gouvernement des Canaries et la mairie de Las Palmas de Gran Canaria, **Casa África** s'est affirmée comme un outil de diplomatie publique, économique, culturelle et numérique, avec une large programmation visant à établir des connexions entre les sociétés espagnole et africaines et entre leurs entreprises, leurs créateurs et leurs industries culturelles. Son siège à Las Palmas de Gran Canaria accueille chaque année des dizaines d'acteurs du changement en Afrique, dont les contributions touchent un public de plus en plus nombreux grâce aux possibilités offertes par les médias numériques. Casa África possède une précieuse base de données de personnalités africaines du monde de l'entreprise, des scien-

ces, des médias et des arts, qui s'est enrichie au fil de près de vingt ans de programmation.

Les **centres culturels de l'Espagne en Guinée équatoriale (Bata et Malabo)** constituent des piliers incontournables de l'espace social et culturel de ce pays africain. Ils ont joué un rôle pionnier en proposant des formations dans des domaines associés à la gestion culturelle, mais aussi en offrant des espaces de liberté et de démocratie ouverts à la participation citoyenne et à la société civile. Avec une programmation culturelle très large et variée, ils sont devenus des points de rencontre pour les jeunes, les intellectuels, les créateurs, les artistes et le public en général. Ils ont également servi de point focal pour la création de réseaux et de connexions au niveau régional, et ils constituent une excellente plateforme pour élargir et renforcer la présence de la coopération culturelle espagnole dans d'autres pays du continent.

L'Espagne, un partenaire fiable, présent et engagé en faveur de la paix et de la sécurité

Femmes, paix et sécurité

L'Espagne a joué un rôle de premier plan dans la promotion de l'**agenda « Femmes, paix et sécurité »** par le biais de programmes et de collaborations avec des partenaires africains, tant régionaux, comme la CEDEAO, que nationaux ou issus de la société civile, ainsi qu'avec des organisations des Nations Unies telles que ONU Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), entre autres. Une attention particulière est accordée à la fragilité des zones post-conflit, où l'Espagne soutient des projets de reconstruction et des initiatives liées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, dans le but de favoriser la réconciliation, de renforcer la stabilité et d'éviter de retomber dans une situation d'insécurité.

PAIX ET SÉCURITÉ

Que faisons-nous actuellement?

Consciente qu'il n'y a pas de développement possible là où règne la violence, l'Espagne est un partenaire de plus en plus engagé envers la paix et la sécurité en Afrique : nos forces armées sont présentes sur le continent dans le cadre d'opérations militaires et de missions de l'UE, de l'OTAN et des Nations Unies ; nous participons aux forums visant à promouvoir la confiance mutuelle et la coopération en matière de sécurité et de défense, tels que l'Initiative 5+5 Défense ; nous nous investissons de plus en plus dans des activités bilatérales de coopération militaire bilatérale ; et nos forces et corps de sécurité prennent part à des missions de gestion civile de crises dans différentes sous-régions : golfe de Guinée, océan Indien, Libye, Mali, Niger, République centrafricaine, Mozambique et Somalie. L'engagement de l'Espagne se matérialise tant à l'échelle bilatérale que par la participation à des actions de l'Union européenne, de l'OTAN et des Nations Unies.

Cette coopération se traduit également par des activités de renseignement, des dons de matériel et le soutien à des initiatives régionales de renforcement des capacités antiterroristes des États africains.

L'Espagne œuvre en faveur d'un resserrement et d'une intensification du dialogue et de la coopération de l'UE et de l'OTAN avec le « voisinage sud » et défend une collaboration plus étroite avec l'Afrique.

Notre pays impulse et accompagne la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » dans les pays africains et soutient les processus africains de médiation dans les différentes crises régionales.

L'Espagne est attachée à un partenariat fort entre les Nations Unies et les cadres régionaux, en particulier l'Union africaine, et défend le rôle des opérations régionales de soutien à la paix dans la résolution des conflits qui frappent le continent. La résolution 2719 adoptée en 2023 par le Conseil de sécurité sur le financement des opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine, que l'Espagne et l'UE ont soutenue, est un pas important dans cette direction.

Le Sahel est une région prioritaire pour l'Espagne, et la crise qui s'éternise en Libye est un facteur significatif d'instabilité dans cette partie du continent. L'instabilité et la porosité des frontières ont favorisé les actions de groupes armés et de trafiquants de toutes sortes, ce qui a aggravé la situation sécuritaire dans la région, en particulier au Mali, au Niger, au Burkina Faso, au Soudan et au Tchad.

Consciente de l'ampleur du défi, l'Espagne mise sur une approche proactive et tournée vers l'avenir afin de faire face à la déstabilisation du Sahel provoquée par la situation en Libye. Au sein des Nations Unies, l'Espagne travaille en faveur de la stabilité dans ce pays, en soutenant les initiatives de médiation et les résolutions du Conseil de sécurité visant à trouver une solution politique inclusive, ainsi qu'en appuyant le travail du Représentant spécial et chef de la mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). En outre, l'Espagne accompagne divers processus de paix et de réconciliation en dirigeant des initiatives diplomatiques et de coopération en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), une stratégie qui s'est avérée essentielle pour avancer vers la paix, la stabilité et la sécurité au Sahel.



Le navire de la marine espagnole « Relámpago » dans le cadre de sa participation à l'initiative de l'Union européenne des présences maritimes coordonnées, dans le golfe de Guinée.

La réunion organisée par l'Espagne à Tolède en mai 2022, à laquelle ont participé diverses autorités libyennes et les membres du Comité militaire conjoint 5+5, a marqué le lancement d'une stratégie intégrale et coordonnée visant à renforcer la stabilité régionale. L'Espagne encourage la tenue de nouveaux forums similaires pour promouvoir la réconciliation entre l'est et l'ouest du pays.

Nous avons pour objectif de contribuer à des solutions pérennes, qui ne s'attaquent pas seulement aux questions sécuritaires, mais qui favorisent aussi le développement et le bien-être au Sahel, en reconnaissant la nécessité d'un soutien international fort et de mesures concrètes et efficaces pour l'avenir.

L'Espagne s'est engagée à renforcer le rôle des femmes dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix sur le continent africain. Par l'intermédiaire de l'AECID, elle a cofinancé le soutien à la mise en œuvre et au suivi des plans d'action nationaux pour les femmes, la paix et la sécurité au Mozambique et au Soudan, ainsi que la préparation du plan d'action pour le Tchad, présenté en 2023. La Coopération espagnole mène des activités de formation pour renforcer les outils de prévention et de médiation, telles que le séminaire pour les femmes médiatrices en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui s'est tenu au Niger en mars 2023.

Appui aux capacités

Notre coopération se traduit aussi par des activités de renseignement, des dons de matériel et le soutien à des initiatives régionales de renforcement des capacités antiterroristes des États africains, telles que l'Académie de lutte contre le terrorisme de Jacqueville (Côte d'Ivoire), le Centre international de formation pour le maintien de la paix Kofi Annan d'Accra (Ghana) et le Collège de défense de Nouakchott (Mauritanie).

Au sein de l'Union européenne, l'Espagne a soutenu la contribution de 40 millions d'euros en faveur de la Mauritanie, destinée au Collège de défense, à l'équipement des bataillons déployés à la frontière avec le Mali et à la Force conjointe du G5 Sahel. Dans le cadre de la facilité pour la paix de l'Union africaine, l'Espagne a également appuyé une mesure d'assistance de 15 millions d'euros à travers la Facilité européenne pour la paix afin de renforcer les capacités des forces armées mauritaniennes.

Justice et sécurité

Concernant **la justice et la sécurité**, l'Espagne se charge de gérer des projets de coopération déléguée de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme et la crimina-

lité grave : le projet CT Public Spaces et les équipes conjointes d'enquête (ECE) sont autant de dispositifs qui permettent de mutualiser avec les partenaires africains les connaissances et le savoir-faire résultant de l'expérience accumulée en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, de sécurité maritime et de lutte contre la désinformation et les menaces hybrides, tout en acquérant de nouvelles connaissances à partir de l'expérience africaine.

En matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, y compris contre le trafic de drogues, d'armes et de personnes, l'Espagne doit faire face à des défis et des menaces similaires à ceux auxquels sont confrontés certains pays africains voisins. Leur sécurité est notre sécurité, c'est pourquoi la coopération avec l'Afrique fait partie de notre travail quotidien : appui institutionnel, appui financier et matériel et appui opérationnel (y compris en matière de formation). En plus des actions bilatérales, l'Espagne met en œuvre des projets européens en Afrique tels que CT JUST (auquel participent de nombreux pays africains), A-TIPSOM (Nigeria), NORPREVSEC (Ghana), les partenariats opérationnels conjoints (POC) en Mauritanie et au Sénégal, et le projet NETCOP pour la mise en place d'un réseau opérationnel entre les POC et les ECE en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Au sein de l'OTAN, l'Espagne promeut la mise en œuvre des conclusions du sommet de Madrid de juin 2022 et défend un resserrement et une intensification du dialogue et de la coopération avec le voisinage sud. Pour ce faire, elle travaille en faveur de l'application du Plan d'action de l'Alliance adopté au sommet de Washington en 2024 et soutient le travail du Représentant spécial du Secrétaire général pour le voisinage méridional. Elle encourage également une collaboration plus étroite entre l'OTAN et l'UE en Afrique.

L'engagement de l'Espagne envers l'Architecture de Yaoundé pour la sécuri-

té maritime dans le golfe de Guinée se traduit par sa participation au mécanisme de présences maritimes coordonnées mis en place par l'UE. La participation espagnole, depuis son lancement, à l'opération EUNAVFOR Atalanta déployée au large de la Somalie mérite d'être soulignée, cette participation ayant donné des résultats très positifs dans la lutte contre la piraterie. Les ressources halieutiques et énergétiques présentes dans les eaux africaines revêtent un grand intérêt pour l'Espagne, du fait de l'importance de sa flotte de pêche (la plus grande de l'UE).

La coopération en matière de défense comprend aussi un volet d'apprentissage de la langue. Des cadres militaires africains sont sélectionnés pour recevoir une formation en espagnol qui leur permet ensuite d'assister aux cours proposés par nos forces armées en Espagne.

Avant tout, l'Espagne soutient l'architecture africaine de paix et de sécurité en apportant son soutien aux initiatives de médiation régionales africaines mises en œuvre pour trouver des solutions aux différents conflits qui frappent le continent.

Expérience en matière migratoire

L'Espagne se positionne clairement en faveur d'une migration sûre, ordonnée et régulière, et elle continuera de promouvoir une gestion intégrale de la réalité migratoire reposant sur trois piliers : le traitement des causes profondes des migrations forcées, avec un renforcement des programmes de développement ciblant particulièrement les jeunes ; le dialogue avec nos partenaires africains pour parvenir à une migration sûre, ordonnée et régulière ; et la lutte contre les réseaux criminels de migration irrégulière, qui mettent en danger la vie des personnes migrantes.

L'approche espagnole de la gestion des migrations se veut constructive et permanente. La réalité de la migration est intrinsèquement multidimensionnelle et appelle donc une coordination constante entre les ministères responsables des différents aspects de la migration en Espagne. De son côté, le ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération accorde une attention particulière à la dimension extérieure de la migration, par le biais de son réseau d'ambassades.

Au sein du secrétariat d'État aux Affaires étrangères et mondiales, le Bureau des affaires migratoires assure un suivi du phénomène migratoire d'un point de vue géostratégique dans les enceintes internationales.

Nous entretenons constamment la coopération et le dialogue avec nos partenaires africains, tant au niveau bilatéral que multilatéral, afin de construire et de renforcer ensemble, en étroite collaboration avec l'OIM et le HCR, l'architecture internationale multilatérale indispensable à des migrations sûres, ordonnées et régulières à tous les niveaux – national, européen et mondial – en plaçant les droits humains des personnes migrantes au centre de la démarche.

Afin d'appuyer les efforts mis en œuvre par les forces de sécurité africaines pour démanteler les réseaux de traite d'êtres humains et de trafic de personnes, le ministère de l'Intérieur a déployé d'importants effectifs dans plusieurs pays d'origine et de transit.

Une centaine d'effectifs de la Police nationale et de la Guardia Civil sont présents en permanence en Mauritanie, au Sénégal et en Gambie, des pays avec lesquels la coopération opérationnelle est étroite et affiche des résultats très positifs. Ce déploiement est renforcé dès qu'une hausse de l'activité de ces réseaux est détectée.

MIGRATIONS

Les communautés africaines comptent 1 158 092 résidents en Espagne, la majorité d'entre eux appartenant à la communauté marocaine (787 317). Bien que l'Afrique subsaharienne soit géographiquement proche de l'Espagne, les communautés de ressortissants de pays de cette région sont relativement réduites. Selon les chiffres de l'Institut national de la statistique (INE), 261 976 personnes originaires d'Afrique subsaharienne vivaient en Espagne en 2022, ce qui représente seulement 4,73 % des étrangers dans notre pays.

La grande majorité d'entre eux sont originaires de l'un des sept pays suivants : le Sénégal (1,50 %, 20e position dans le classement des étrangers en Espagne par nationalité) ; le Nigeria (0,66 %, 33e position) ; le Mali (0,57 %, 34e position) ; la Gambie (0,42 %, 37e position) ; le Ghana (0,37 %, 39e position) ; la Guinée équatoriale (0,22 %, 48e position) et la Guinée-Conakry (0,20 %, 52e position).

Selon une étude réalisée par le ministère de l'Égalité en 2020, 47 % des personnes d'origine africaine en Espagne sont nées dans notre pays. Le profil type est celui d'une femme (62 % du total) dont l'âge moyen est de 31,9 ans.

Ces communautés représentent un atout précieux pour le renforcement des relations entre l'Espagne et les pays d'origine.

La Commission européenne signale que 63 % des petites et moyennes entreprises européennes ne parviennent pas à trouver en Europe les talents dont elles ont besoin en raison de l'évolution démographique de notre continent. La gestion du phénomène migratoire est donc une question d'intérêt commun pour les Européens et pour les Africains, qu'il s'agisse des flux intercontinentaux vers l'Europe ou des flux intra-africains.

Que faisons-nous actuellement ?

Depuis une vingtaine d'années, l'Espagne aborde la **réalité migratoire selon une approche globale et équilibrée**, en maintenant **un dialogue permanent avec les pays d'origine et de transit**.

Cette approche multidimensionnelle — une spécificité espagnole en matière de gestion des migrations — conjugue plusieurs aspects : le renforcement des capacités dans les pays d'origine et de transit, les politiques de développement durable qui s'attaquent aux causes profondes des migrations et peuvent maximiser l'impact positif de celles-ci sur les pays et les communautés, la création de voies légales pour la migration de main d'œuvre, le travail sur le retour volontaire et forcé et la réadmission, ou encore la lutte contre les réseaux de trafic de personnes et de traite d'êtres humains. **Nous travaillons dans l'esprit du Pacte mondial sur les migrations et du Pacte mondial sur les réfugiés de l'ONU en vue de garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières, en plaçant les droits humains des personnes migrantes au cœur de notre approche.**

L'Espagne coopère activement avec les pays d'origine et de transit pour lutter contre les réseaux de trafic de personnes et de traite d'êtres humains qui mettent en péril la vie des personnes migrantes. Cette coopération s'appuie sur : 1) la conscience d'une responsabilité partagée ; 2) la confiance mutuelle et une collaboration opérationnelle conjointe et assidue ; 3) la fourniture du matériel technique nécessaire au démantèlement de ces réseaux ; 4) la formation des effectifs de nos partenaires africains.

À cet égard, la FIIAPP possède une grande expérience dans la mise en œuvre de projets POC (partenariats opérationnels conjoints) et ECE (équipes conjointes d'enquête), dont l'objectif est de renforcer les capacités des institutions publiques africaines à lutter contre le trafic et la traite des êtres humains et des personnes migrantes. Il y a lieu de



Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération lors de sa visite en 2022 aux effectifs de la police nationale et de la Guardia Civil détachés à Dakar, au Sénégal, dans le cadre de la lutte contre les réseaux de trafic de personnes.

mentionner en particulier le projet A-TIPSOM au Nigeria, axé sur la prévention de la traite et du trafic des femmes et des jeunes filles.

Dans le contexte démographique européen actuel, l'Espagne accorde une attention particulière à l'élaboration, à la mise en place et au développement conjoint avec les pays partenaires de programmes de migration de travail sûre, ordonnée et régulière. Ce type de programmes requièrent nécessairement une coordination interministérielle mais aussi une coopération entre le secteur public, le secteur privé et la société civile.

Le projet Migrasafe, lancé par la FIIAPP, a pour objectif de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières par la diffusion et la promotion de canaux de migration légaux vers l'Union européenne. D'un point de vue géographique, il est important de promouvoir des approches multi-pays couvrant toutes les routes migratoires, en coordonnant les approches et les solutions entre les pays d'origine, de transit et de destination.

L'Espagne a présidé en 2022 la réunion du Processus de Rabat, plateforme de dialogue euro-

africain sur la migration lancée en 2006 sous le co-parrainage de l'Espagne. La Conférence ministérielle de Cadix a conduit à l'adoption d'une déclaration politique et d'un ensemble d'actions s'articulant autour des cinq domaines du Plan d'action conjoint de La Valette, approuvé lors de la Conférence UE-Afrique de 2015.

Au niveau européen, lors de sa présidence du Conseil de l'UE, l'Espagne a joué un rôle décisif dans l'adoption du Pacte européen sur la migration et l'asile, fondé sur les principes de solidarité et de responsabilité partagée.

La persistance d'attitudes et de comportements discriminatoires, xénophobes et racistes exige une intervention renforcée à tous les niveaux (éducation, discours public, mesures pénales), l'accent devant être mis sur la prévention et la poursuite des délits d'incitation à la haine. L'Observatoire espagnol du racisme et de la xénophobie (OBERAXE), rattaché au secrétariat d'État aux Migrations, contribue à cet objectif avec des campagnes et des initiatives qui ont un impact social.

Par ailleurs, dans le cadre de son dialogue avec les pays d'origine, l'Espagne formule des demandes spécifiques qui relèvent de la coopération bilatérale en matière migratoire, concernant par exemple l'élaboration de programmes de sensibilisation à l'intention des personnes vivant dans des camps de personnes déplacées ou dans des zones défavorisées. Elle demande aux autorités locales

de développer des programmes d'aide dans les zones d'origine de la migration, axés en particulier sur la sensibilisation et la création d'opportunités.

Sur le plan bilatéral, il convient également de souligner le lancement récent de divers programmes de migration circulaire avec la Mauritanie, le Sénégal et la Gambie. L'Espagne a une

DÉMOCRATIE, POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE ET DIVERSITÉ

Que faisons-nous actuellement ?

L'Espagne conduit des projets qui visent à accompagner le développement des institutions démocratiques en Afrique. Elle œuvre au renforcement de capacités, soutient les processus électoraux par ses contributions au PNUD et met en place des initiatives ayant pour objectif la consolidation des droits humains en Afrique.

L'Espagne encourage et soutient les initiatives en faveur des groupes LGBTI en appuyant les organisations de la société civile et en participant aux organisations telles que la Coalition pour l'égalité des droits (ERC), au sein desquelles elle assume un rôle de leadership.

L'Espagne a adopté une politique étrangère féministe, inspirée par l'objectif de parvenir à la pleine égalité entre les hommes et les femmes et à l'autonomisation des femmes et des filles, en Afrique comme dans le reste du monde.

Il est vrai que le continent a connu des progrès récents en matière d'autonomisation des femmes : lois sur l'égalité ; gouvernements paritaires dans 11 pays où les femmes occupent près d'un tiers des sièges parlementaires ; réduc-

tion de l'écart de genre dans l'enseignement primaire. Selon un rapport d'ONU Femmes de 2019, le score de l'Indice de genre en Afrique était en moyenne de 48,6 %. Malgré cela, de nombreux niveaux de discrimination et d'inégalité persistent.

C'est pourquoi :

-L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles constituent des priorités de la Coopération espagnole. Ces deux questions feront l'objet de programmes spécifiques et seront intégrées de manière transversale dans toutes nos actions de coopération.

- Nous soutenons les politiques des différents pays en faveur de l'égalité et de l'autonomisation des femmes et des filles.

- Nous soutenons l'inclusion d'objectifs ambitieux en matière d'égalité des genres en tant que priorité dans les politiques élaborées au sein de l'Union européenne et du système multilatéral.

- Nous encourageons les initiatives favorisant le leadership des femmes tant au niveau des entreprises que de la sphère politique.

- Nous promouvons le renforcement des liens entre les groupes et associations de femmes en Espagne et en Afrique.

grande expérience dans la mise en œuvre de ce type de programmes, qui ont donné des résultats satisfaisants, notamment avec le Maroc. L'action dans ce domaine doit reposer sur une attention particulière portée aux pays de transit tels que la Mauritanie ou le Maroc, qui sont confrontés à d'importants flux migratoires provoqués par la précarité économique ou les conflits internes.

Les appuis importants annoncés par l'Espagne et l'Union européenne en faveur de la Mauritanie pour faire face à la crise migratoire et à l'afflux de réfugiés en provenance du Mali sont un exemple de cette approche.

Engagement pour la défense des droits des plus vulnérables

Les ambassades d'Espagne dans les pays partenaires africains rencontrent régulièrement les organisations de femmes. Au cours de ces échanges, les femmes s'expriment sur leurs expériences, les défis auxquels elles sont confrontées et leurs principales réalisations, ce qui permet d'orienter l'action de l'Espagne dans ce domaine.

Dans ses dialogues au plus haut niveau avec tous ses partenaires africains et dans la mise en œuvre de ses projets, l'Espagne réaffirme son engagement en faveur de l'autonomisation politique, économique et sociale des femmes et de l'éradication de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, y compris la violence sexuelle exercée dans le cadre des conflits.

Au niveau multilatéral, l'Espagne a travaillé avec plusieurs partenaires africains pour promouvoir les droits des femmes et des filles, notamment au sein du Groupe de politique étrangère féministe et du Partenariat mondial pour l'action contre le harcèlement et les abus en ligne fondés sur le genre.

Il convient de souligner que l'Espagne attache une grande importance aux droits des personnes en situation de handicap, en particulier les femmes et les filles, à l'accessibilité et à l'éducation inclusive.

Compte tenu des difficultés auxquelles se trouvent confrontées les personnes en situation de handicap en Afrique, liées à la stigmatisation



Intervention du président du Gouvernement dans le cadre de la conférence organisée par la fondation Femmes pour l'Afrique, sous le titre « les ponts des femmes. Propositions du Sud pour un changement global », tenue à Madrid en mai 2022

des enfants handicapés et aux perceptions négatives dont ils font l'objet, qui s'accroissent en fonction du sexe, du type de handicap et du degré de dépendance, il est important de promouvoir l'éducation inclusive, qui s'avère être un moteur indispensable pour surmonter les préjugés et faire progresser la reconnaissance des droits des enfants handicapés.

Engagement en faveur d'une transition numérique juste dans le processus de construction d'une société inclusive, équitable et durable

La connectivité à Internet est un droit essentiel au XXI^e siècle, crucial pour l'égalité des chances et le progrès en termes d'éducation, de moyens de subsistance et de compétences professionnelles, des éléments clés du développement humain. L'Espagne maintiendra son engagement en faveur de la transition numérique mondiale. Il convient ici de souligner son soutien à des initiatives multilatérales telles que l'**initiative GIGA** de l'UNICEF et de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui vise à connecter toutes les écoles et tous les centres éducatifs du monde à Internet d'ici à 2030. En Afrique subsaharienne, des travaux sont menés au Rwanda, au Kenya, en Sierra Leone, au Niger et au Zimbabwe. Quelque 280 000 écoles ont été cartographiées, 1 500 ont été connectées et 630 000 élèves et enseignants ont accès à Internet. Le soutien espagnol comprend la création du centre technologique GIGA à Barcelone.

Ensemble dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la transition écologique et de la coopération environnementale

Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), en 2022, plus de 110 millions de personnes en Afrique ont été directement touchées par des événements météorologiques, climatiques et hydrologiques qui ont causé des dommages matériels de plus de 7,7 milliards d'euros et causé la mort de 5 000 personnes.

La transition écologique du continent est donc une priorité, comme l'a montré le Sommet africain sur le climat qui s'est tenu à Nairobi en septembre 2023.

La réalisation de la transition écologique nécessite des financements suffisants. Des progrès substantiels sur l'agenda de la vulnérabilité ont été réalisés lors de la COP28 à Dubaï (2023) avec le lancement du **Fonds de réponse aux pertes et dommages**, dont le capital initial est de 715 millions d'euros. L'Espagne s'est engagée à verser à ce fonds 20 millions d'euros. Notre pays est également l'un des principaux contributeurs au **Fonds d'adaptation du Protocole de Kyoto**, l'une des priorités pour les pays africains étant précisément l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Il convient également de signaler le lancement du **réseau de Santiago**, pour les pertes et les dommages, créé en 2019 lors de la COP25 de Madrid pour renforcer l'assistance technique dans les pays particulièrement vulnérables. L'Espagne a jusqu'à présent contribué à ce réseau à hauteur de 7 millions d'euros.

L'Espagne soutient également depuis des années les efforts mondiaux d'adaptation aux effets du changement climatique, en particulier le **Fonds d'adaptation de l'Accord de Paris**, auquel elle a contribué avec plus de 130 millions d'euros depuis 2010.

La vulnérabilité des PEID africains aux effets du changement climatique doit également être prise en compte.

L'**Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse** (IDRA), lancée par l'Espagne et le Sénégal lors de la COP27 de Sharm-el-Sheikh (2022), est la première coalition mondiale à créer une dynamique politique et à mobiliser des ressources financières et techniques pour un avenir résilient à la sécheresse. La COP28 de Dubaï a porté le nombre total des membres de l'IDRA à 36 pays et 28 organisations.

5

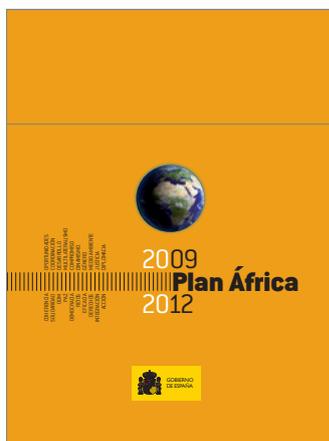
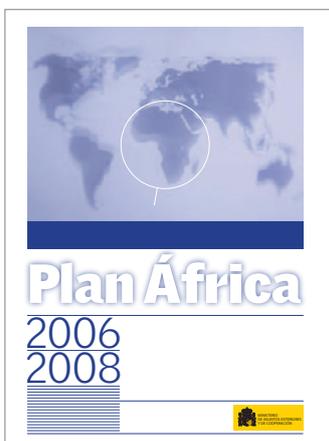
Principes. 5 objectifs et 100 lignes d'action

L'identification des opportunités offertes par le contexte actuel permet de redéfinir les relations entre l'Espagne et l'Afrique à l'aune des capacités existantes et des multiples défis à relever. Ainsi, notre pays a parcouru un long chemin depuis la formulation de ses premiers plans pour l'Afrique il y a de cela une vingtaine d'années.

La connaissance de la réalité du continent, la conscience des interdépendances et la variété des instruments politiques, économiques, de coopération et de sécurité qui peuvent être utilisés dans le cadre plus large de la relation UE-Afrique pour répondre aux besoins communs des Espagnols et des Africains, n'ont cessé de croître ; mais la complexité des défis s'est également accrue. À cela vient s'ajouter la concurrence de pays tiers dont les intérêts et les valeurs ne sont pas toujours compatibles avec les nôtres.



Siège de l'Union africaine, en Éthiopie.



À la lumière de tous ces éléments, il semble raisonnable de conclure que le **partenariat étroit entre l'Espagne et l'Afrique peut encore être renforcé dans tous les domaines**. Il répond désormais à une nécessité stratégique de notre pays et d'un bon nombre de nos partenaires africains.

Dans le cas de l'Espagne, cette nécessité stratégique tient à la confluence entre la configuration géopolitique particulière du pays, sa condition de voisin européen de l'Afrique et les tendances démographiques, économiques, sociopolitiques et environnementales à l'œuvre sur le continent. Celles-ci nous invitent à travailler de manière plus décisive et systématique avec nos partenaires africains afin de générer des opportunités communes et d'anticiper les impacts négatifs des défis dont nous avons fait l'inventaire dans le présent document. Pour l'Espagne, un voisinage africain prospère et pacifique n'est pas une fin parmi d'autres ; cet objectif doit être élevé au rang de véritable priorité stratégique de la politique espagnole, et doit être consolidé en tant que tel sur le long terme.

Cette partie de la Stratégie fixe des objectifs clairs et trace des lignes d'action qui sont largement partagées et réalisables, et qui devraient nous permettre d'occuper progressivement la place qui nous revient au regard de

la connaissance mutuelle que nous avons l'un de l'autre, de l'influence conjointe que nous exerçons sur les décisions qui nous concernent le plus directement, et de l'impact que nous avons sur le terrain. Seule cette approche permettra à l'Espagne de contribuer à la réalisation des objectifs de stabilité, de prospérité, de développement et de démocratie que les sociétés africaines se sont fixés et dont la réalisation est également dans l'intérêt de notre pays et de l'Union européenne.

Les termes « renforcer », « croître », « connecter », « protéger » et « vivre ensemble » ont été choisis pour désigner de manière générale les objectifs stratégiques que l'Espagne poursuivra aux côtés des gouvernements, des sociétés et des citoyens du continent voisin. Ces objectifs constituent les fondements de cette Stratégie et se déclinent en propositions et en initiatives plus spécifiques qui faciliteront le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre.

Dans les relations internationales, l'expérience montre que la façon dont les actions sont menées est tout aussi importante que les objectifs visés et les fonds investis pour les atteindre. De par sa dimension atlantique et méditerranéenne et en tant que voisine européenne, l'Espagne est persuadée que **la seule relation possible avec l'Afrique en ce XXI^e siècle est une relation partena-**

riale, fondée sur un dialogue continu, sur le respect et le bénéfice mutuel, et s'articulant autour des mécanismes bilatéraux et des opportunités offertes par les relations interrégionales (UE-UA) et le système multilatéral.

Ces caractéristiques, qui ont valeur de **principes** en raison de leur caractère fondamental et inaliénable, marquent l'action que l'Espagne souhaite mener aux côtés de l'Afrique pour nouer des liens fondés sur la confiance et les avantages réciproques.

1.

RENFORCER

Objectif stratégique : une relation hispano-africaine qui consolide et approfondisse la connaissance réciproque et le dialogue, et qui facilite l'action commune.

1.1. Augmenter nos interactions au plus haut niveau avec les partenaires africains, particulièrement en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord

> L'Espagne proposera d'élargir les réunions de haut niveau (RHN) à de nouveaux pays africains lorsque les intérêts et les opportunités partagés le justifient. L'ordre du jour de ces réunions comprendra les questions politiques, économiques, de développement, de migration et de sécurité que l'Espagne et son homologue africain auront identifiées d'un commun accord. Les objectifs du partenariat seront promus et les acteurs économiques, sociaux et institutionnels du pays en question seront informés du soutien accordé à la coopération bilatérale. La mise en place de mécanismes efficaces, tels que des groupes de travail sectoriels, permettra d'assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements pris.

La création de tels groupes répond à la nécessité d'établir une structure de groupes de travail sectoriels de nature plus technique, au sein desquels des plans d'action seront définis dans les différents domaines concernés. La tenue régulière de réunions permettra de mener conjointement toutes les étapes d'un projet (identification, élaboration, mise en œuvre et évaluation).

- > Le titulaire du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, et ceux d'autres ministères pour lesquels l'Afrique revêt une importance particulière, se mettront en contact plus fréquemment avec les partenaires africains afin de leur transmettre l'intérêt de l'Espagne pour le maintien de relations globales et équilibrées, ce qui pourra également avoir lieu dans le cadre de réunions bilatérales prévues en marge des réunions avec les organisations internationales.
- > Lors des cérémonies d'investiture des dirigeants africains élus, l'Espagne sera dûment représentée par Sa Majesté le Roi, le président du Congrès des députés ou du Sénat, des ministres ou des secrétaires d'État, selon le cas.
- > Les consultations politiques, qui ont déjà lieu avec certains pays au niveau du secrétaire d'État aux Affaires étrangères et mondiales, seront étendues à d'autres pays africains. De manière générale, il sera fait en sorte que les questions intéressant le continent africain soient prises en compte dans les consultations politiques avec les pays de l'UE et les pays tiers.

1.2. Renforcer le dialogue et la collaboration avec l'Union africaine et d'autres organisations régionales, en particulier la CEDEAO

- > En signe de soutien aux processus d'intégration régionale, l'Espagne intensifiera le dialogue politique déjà institutionnalisé avec l'UA et la CEDEAO, et maintiendra des consultations régulières avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). L'Espagne consultera la Commission de l'Union africaine et la Commission de la CEDEAO quant à la possibilité d'organiser des réunions biennales de haut niveau afin de promouvoir les lignes de travail définies dans les mécanismes bilatéraux existants (avec l'UA, le mémorandum d'entente sur le dialogue politique et la collaboration sectorielle de 2022, et avec la CEDEAO, la Déclaration d'Abuja de 2009 et le mémorandum sur les consultations politiques de 2023) ou en passe d'être approuvés (nouveau programme de coopération Espagne-CEDEAO), et de les étendre à d'autres domaines d'intérêt commun.
- > Les pays de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), que l'Espagne a rejoint en qualité d'État observateur associé lors du sommet de Luanda de 2021, partagent des liens historiques et culturels spéciaux avec notre pays, et continueront de faire l'objet d'une attention particulière. Nous travaillerons ensemble pour identifier des projets de collaboration conjointe.
- > Forte des bons résultats obtenus, l'Espagne poursuivra sa collaboration, à travers l'AECID, avec l'agence de développement de l'Union africaine, l'AUDA-NEPAD, et présentera un nouveau programme de coo-

pération pour les années à venir, axé sur la création d'opportunités pour les femmes et les jeunes.

- > L'Espagne continuera de promouvoir les réunions du Dialogue 5+5 afin de renforcer et d'approfondir les possibilités de coopération offertes par celles-ci.
- > Les échanges de fonctionnaires pour de courts séjours seront encouragés et les programmes de formation avec la CEDEAO seront développés.

1.3. Une plus grande implication de l'Espagne pour un nouvel élan dans les relations entre l'UE et l'Afrique

- > En raison de sa position géopolitique et de ses liens étroits avec le continent africain, l'Espagne est appelée à jouer un rôle de premier plan dans le renforcement des relations de l'Union européenne avec l'Afrique. Ainsi, elle veillera à ce que la priorité accordée par l'UE aux relations avec le continent africain, concrétisée dans les engagements pris lors du VIe Sommet UE-UA en 2022, se traduise par une mise en œuvre effective de ceux-ci dans les agendas des institutions européennes, en particulier du Conseil, comme cela a été le cas lors de la récente présidence espagnole (second semestre 2023).
- > L'Espagne tiendra compte des intérêts du continent et les fera valoir lors des débats et de la prise de décision au sein de l'UE sur des sujets qui le concernent : déforestation, nouvelles règles applicables aux accords de promotion et de protection des investissements et révision des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD).

- > Nous travaillerons avec nos partenaires africains à une meilleure identification et mise en œuvre des projets éligibles au financement de l'UE par le biais des différents mécanismes existants (NDICI, INTPA, Global Gateway, TEI, etc.).
- > En s'appuyant sur la coïncidence des objectifs et des positions stratégiques de la Vision commune pour 2030, l'Espagne contribuera à l'intensification du dialogue et de la coordination entre l'UE et l'Afrique au sein des forums multilatéraux.
- > La situation en Afrique, et en particulier en Afrique du Nord, au Sahel et en Afrique de l'Ouest, figurera parmi les sujets abordés lors des échanges menés régulièrement entre l'Espagne et la Présidence de la Commission européenne et la Haute Représentation de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, afin que les intérêts et les positions de l'Espagne soient décisifs dans la formulation des politiques de l'UE à l'égard du continent africain. Pour ce faire, la coordination au sein des ministères et entre les ministères sera améliorée.
- > L'Espagne multipliera les prises de position individuelles ou conjointes sur les questions africaines en vue des réunions du Conseil dans toutes ses formations. La présence de fonctionnaires espagnols dans les unités qui conçoivent et mettent en œuvre la politique concernant l'Afrique, aussi bien à Bruxelles que dans les délégations de l'UE sur le terrain, sera également encouragée. De plus, les relations entre nos ambassades et les délégations de l'UE sur le terrain seront renforcées.
- > Une impulsion sera donnée aux relations triangulaires entre l'Afrique, l'Amérique latine et l'Europe dans les domaines de l'économie, de la culture et du développement, à l'aune des intérêts communs de ces continents, baignés tous deux par l'océan

Atlantique. Il en ira de même dans le cas de la coopération triangulaire euro-arabo-africaine, ouverte à tous les pays intéressés et menée en étroite partenariat avec des pays comme le Maroc ou l'Égypte.

Enfin, la collaboration sera approfondie sur le terrain avec les ambassades des pays tiers, et entre celles-ci et les délégations de l'UE et des États membres accrédités. Un suivi spécifique sera effectué au sein du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, au niveau des directeurs généraux et dans le cadre du dispositif « équipe pays ». Cette initiative, déjà mise en place avec la Mauritanie, pourrait être étendue à d'autres pays du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest.

1.4. Renforcer notre coordination interministérielle et territoriale avec l'Afrique

- > Afin de favoriser la coordination interministérielle, le ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération encouragera la constitution d'une commission interministérielle pour l'Afrique qui se réunira tous les six mois au niveau des ministres, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, et tous les trois mois au niveau des secrétaires d'État, sous la présidence du secrétaire d'État aux Affaires étrangères et mondiales. Cette commission se chargera du suivi de la mise en œuvre de la présente Stratégie et formulera les propositions de révision qui s'imposent.
- > Le ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération proposera un calendrier de voyages et de visites ministériels dans les pays et les organisations du continent, qui se tiendront au moins une fois par trimestre,

afin de maintenir un dialogue soutenu et équilibré avec les partenaires africains, en particulier avec les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de la préparation de ces déplacements, le ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération continuera de recueillir les diagnostics, les priorités et les attentes des entreprises, des acteurs de la coopération et des organisations de la société civile ayant des intérêts dans le pays concerné.

1.5. Plus de conseil et de formation sur la complexité africaine

- > Un conseil consultatif sur l'Afrique sera créé au sein du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, composé de personnalités africaines de renom issues des secteurs professionnels les plus divers. Il sera fait en sorte que toutes les aires culturelles, géographiques et linguistiques présentant un intérêt particulier pour l'Espagne soient représentées. Lors des réunions, le conseil consultatif sur l'Afrique transmettra les attentes et les demandes qui lui seront formulées et sera tenu informé des politiques mises en œuvre par l'Espagne en collaboration avec ses partenaires africains.
- > Le rôle de la plateforme Mesa África, un forum dédié spécifiquement au dialogue entre l'administration et les organisations non gouvernementales, le monde des affaires et les milieux scientifiques et académiques, sera renforcé. Cette plateforme sera davantage impliquée dans le développement d'initiatives et de propositions spécifiques, en particulier de celles qui mettent en jeu différents acteurs de la société civile.
- > Il est prévu d'approfondir le travail mené avec la diaspora africaine en Espagne, dont

les préoccupations doivent être prises en compte lors de la conception de notre politique étrangère, en profitant de l'élan insufflé par la rencontre « Afro-diaspora(s) et société civile africaine : construire des ponts entre l'Afrique et l'Espagne », tenue en mai 2024, qui marque le début d'un dialogue formel et d'une collaboration entre la communauté, les experts et l'administration. La connexion de ces initiatives avec d'autres initiatives similaires en Europe et en Amérique latine sera également favorisée.

- > L'École diplomatique espagnole désignera une personne chargée de la coopération avec l'Afrique et organisera des activités de formation sur les questions africaines à l'intention des effectifs du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération affectés en Afrique. Ces formations seront également ouvertes au personnel d'autres ministères et elles porteront essentiellement sur les priorités définies dans cette Stratégie, aussi bien sur le plan bilatéral que sur le plan européen et multilatéral. Dans le cadre de ses compétences, l'École diplomatique poursuivra son dialogue avec les institutions africaines homologues afin de mettre en œuvre des programmes de collaboration d'intérêt commun.
- > Les différentes administrations publiques espagnoles, aux niveaux national, régional et local, en collaboration avec les institutions universitaires et de recherche et le secteur privé, s'efforceront de faire connaître la réalité du continent. Une cartographie de toutes les activités entreprises par l'administration autour des questions africaines sera établie.

1.6. Développer la capacité diplomatique en Espagne

- > Compte tenu de l'intérêt prioritaire accordé dans la présente Stratégie à l'Afrique de l'Ouest, une sous-direction générale pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sera créée au sein de la direction générale pour l'Afrique. Elle sera chargée de promouvoir les relations bilatérales avec les pays de cette sous-région, avec la CEDEAO et avec d'autres organismes régionaux, et contribuera à l'élaboration de propositions et d'initiatives adaptées à leurs spécificités.
- > Le soutien apporté à Casa África, Casa Árabe et Casa Méditerranée sera renforcé et les synergies entre ces institutions seront encouragées.
- > Un point focal pour les questions africaines sera désigné dans certaines ambassades espagnoles situées dans des pays en dehors de l'Afrique.

1.7. Renforcer notre déploiement sur le terrain

- > L'Espagne renforcera sa présence institutionnelle en Afrique avec l'ouverture de nouvelles ambassades et la création de nouvelles antennes diplomatiques et de nouveaux bureaux sectoriels, y compris des Offices de la coopération espagnole. Ce renforcement se traduira notamment par l'inauguration d'un nouveau siège de l'ambassade du Nigeria et la réouverture de l'ambassade en Libye.
- > En outre, un projet de consolidation des Offices de la coopération espagnole en Afrique occidentale et au Sahel sera proposé, qui permettrait d'élargir leur rôle à l'échelle régionale et d'étendre ainsi leurs activités à des pays tels que la Guinée-Bissau et la Gambie. Un renforcement similaire de

l'Office de la coopération espagnole au Nigeria (afin d'accroître les activités bilatérales avec le Nigeria, le Ghana et la Côte d'Ivoire, en particulier dans le domaine de la coopération financière) et en Éthiopie sera également envisagé.

- > La priorité accordée à l'Afrique de l'Ouest et au Sahel dans la loi 1/2023 du 20 février 2023 sur la coopération au développement durable et la solidarité mondiale se traduira par la définition d'une nouvelle stratégie de la Coopération espagnole en Afrique, ainsi que par un renforcement de ses instruments sur le continent. Des opérations de coopération financière seront notamment mises en œuvre dans un plus grand nombre de pays africains, en priorité en Afrique de l'Ouest, et l'action humanitaire sera renforcée en vue de couvrir toute la bande qui s'étend de la Corne de l'Afrique à la côte atlantique et qui se caractérise par une grande fragilité.
- > Participation de tous les acteurs : en raison de la proximité géographique de l'Espagne et de l'Afrique, et de la présence en Espagne d'une population africaine en augmentation constante, il est souhaitable d'impliquer dans la consolidation de la relation hispano-africaine non seulement les acteurs pertinents ayant des liens plus étroits avec le continent, mais aussi le monde des affaires, le monde universitaire, le sport et la société civile.

2. CROÎTRE

Objectif stratégique: un développement africain durable favorisé par l'implication d'institutions, d'entreprises et d'organisations espagnoles

2.1. Des jeunes mieux formés pour faciliter l'accès à un travail décent

- > La présente Stratégie vise à favoriser le dialogue, à établir des partenariats et à apporter un soutien à la jeunesse africaine pour contribuer au développement des pays concernés ; c'est ce qui fait toute sa spécificité. À cette fin, le travail formel et le travail décent seront encouragés.
- > Une fondation pour la promotion des relations avec l'Afrique et la création d'opportunités pour les jeunes dans le domaine académique et dans le domaine du travail, par le biais de programmes de bourses et de visites, sera créée..
- > L'Espagne, en concertation avec ses partenaires africains, encouragera la création de nouvelles écoles espagnoles et de sections bilingues. Elle soutiendra également les centres de formation professionnelle, les centres de ressources pour l'action éducative à l'étranger, les écoles-ateliers de l'AECID et le programme ACERCA pour la formation et l'éducation dans le secteur culturel, afin de contribuer à atténuer l'inadéquation entre la formation de la main-d'œuvre, en particulier des jeunes, et les exigences découlant de la transformation productive et des transitions verte et numérique engagées. .
- > Les programmes axés sur l'entrepreneuriat, l'utilisation des nouvelles technologies et la promotion de l'économie sociale seront davantage soutenus, les organisations patronales et syndicales, tant espagnoles qu'africaines, étant invitées à prendre part à leur conception.
- > L'expérience des programmes de bourses destinés aux étudiants africains, tels que Africa-MED et ASALE de l'AECID, Canarias-África du gouvernement régional des

îles Canaries, Learn Africa de la Fondation Women for Africa, et Erasmus + de l'UE, qui offrent des possibilités de formation en Espagne aux jeunes professionnels et chercheurs du continent africain, servira d'inspiration pour augmenter l'enveloppe consacrée aux programmes de bourses et de doctorat afin de nous rapprocher du niveau d'autres pays tels que l'Allemagne, la France, le Japon ou la Chine. .

- > Il sera envisagé de relancer le programme de visites de coopération Raisa adressé aux dirigeantes africaines, en insistant sur les domaines considérés prioritaires dans la présente Stratégie et les agendas 2030 et 2063. Une attention particulière sera accordée aux transitions écologique, numérique et sociale.
- > L'Espagne continuera de contribuer activement à la formation des personnels de l'administration du travail ainsi qu'à la promotion du travail décent, de la santé et de la sécurité au travail et de l'économie sociale et solidaire, en adoptant des instruments bilatéraux et multilatéraux, en apportant des contributions aux organisations internationales compétentes et en détachant des experts issus de l'administration et de la société civile dans le cadre de programmes de coopération.

2.2. Accroître notre contribution aux projets Global Gateway en Afrique

- > Les ministères concernés encourageront la mobilisation des différents instruments de soutien à l'investissement durable (y compris la coopération financière espagnole) afin de favoriser son déploiement en Afrique. En outre, la participation des investisseurs espagnols sera encouragée et les entreprises espagnoles seront aiguillées vers les projets de la stratégie Global Gateway présentant un

intérêt particulier pour l'Espagne à tous les stades de leur formulation et de leur mise en œuvre, notamment ceux qui concernent les énergies renouvelables et la transition écologique, l'eau et l'assainissement, les travaux publics, l'agro-industrie, les transports aériens et ferroviaires, l'ingénierie et la consultation, les télécommunications et la digitalisation.

- > Les ambassades espagnoles sur le continent africain et leurs antennes sur le terrain, y compris les Offices de la coopération espagnole et les bureaux économiques et commerciaux, accorderont une attention particulière au suivi de la mise en œuvre de la stratégie Global Gateway et, plus largement, de la Vision commune pour 2030, dans les pays où elles sont accréditées. Elles collaboreront étroitement avec les délégations de l'UE et tiendront dûment informés leurs services centraux.
- > La représentation permanente de l'Espagne auprès de l'UE sera renforcée par du personnel affecté aux groupes de travail sur les questions africaines, le développement et la stratégie Global Gateway. Des séminaires seront organisés par secteur et par pays en collaboration avec le ministère de l'Économie, du Commerce et des Entreprises, le ministère de la Transition écologique et du Défi démographique et le ministère des Transports et de la Mobilité durable, ainsi qu'avec la Chambre de commerce espagnole, le patronat espagnol (CEOE), le Club des exportateurs et des investisseurs, les dispositifs publics d'aide à l'internationalisation des entreprises, tels que la CESCE et la COFIDES, entre autres.

2.3. Renforcer le soutien financier à l'investissement espagnol en Afrique

- > L'Alliance « l'Afrique avance », nouvellement créée, canaliserait l'ensemble des aides fournies par les différents acteurs, les instruments financiers et les initiatives mises en œuvre dans la région afin d'optimiser leur mobilisation et leur impact positif sur le continent. Cette alliance vise à mettre en place un cadre stratégique commun, stable et flexible, qui permettra de maximiser l'impact des investissements sur le développement économique et le progrès social, notamment en Afrique de l'Ouest, dans des secteurs particulièrement porteurs en termes de création d'emplois, comme les télécommunications, les finances, la transformation agricole ou les infrastructures.
- > À l'instar de l'enveloppe destinée à soutenir les investissements dans le domaine de la transition écologique en Afrique du Sud, de nouvelles enveloppes financières seront élaborées pour des pays ou des régions en particulier, et notamment pour répondre aux besoins des pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord.
- > La coordination et la mise en cohérence des instruments financiers gérés par le ministère de l'Économie, du Commerce et des Entreprises avec les instruments de la Coopération espagnole, tels que le nouveau fonds espagnol pour le développement durable (FEDES) et le FONPRODE, seront renforcées, tout en préservant l'objectif et la nature de chaque instrument. Une plus grande couverture des risques sera proposée par le dispositif assurantiel géré pour le compte de l'État par la CESCE (Compagnie espagnole d'assurance-crédit à l'exportation) pour les opérations des entreprises espagnoles en Afrique, celle-ci demeurant compatible avec une gestion



Barrage de Maguga, au Swaziland.

- prudente et durable du risque de portefeuille.
- > La promotion des projets avec le secteur privé prendra la forme de partenariats public-privé qui privilégieront le renforcement des capacités et la formation des gestionnaires locaux. En outre, les nouvelles initiatives de cofinancement avec les institutions financières internationales seront promues de manière active..
 - > Des lignes de financement seront ouvertes à l'intention des entreprises espagnoles afin de faciliter les investissements avec des crédits remboursables et non remboursables. Les instruments prévus dans le nouveau protocole financier signé entre l'Espagne et le Maroc ou la ligne de crédit FIEM annoncée pour la Mauritanie en février 2024 en sont des exemples.
- 2.4. Améliorer l'information et les cadres juridiques pour faciliter l'investissement**
- > L'Espagne déploiera davantage d'efforts pour faciliter la connaissance réciproque entre entrepreneurs espagnols et entrepreneurs africains, en promouvant des initiatives telles que les forums d'affaires et les missions commerciales.
 - > Une connaissance insuffisante des économies respectives est un frein à l'investissement et au commerce. Aussi les organisations professionnelles et les chambres de commerce redoubleront-elles d'efforts pour que les opérateurs économiques espagnols et africains disposent d'informations complètes, récentes et fiables sur les questions ayant une incidence sur leurs activités, y compris sur le cadre juridique en vigueur. L'Association ibéro-africaine des chambres de commerce (AFRICO) sera créée.
 - > Les outils d'aide à l'investissement existants, tels que la plateforme sur l'investissement et la transformation productive en Afrique développée par l'OCDE, l'Union africaine et plusieurs de leurs États membres, dont l'Espagne, seront diffusés auprès des entreprises espagnoles..
 - > Parallèlement, l'Espagne continuera de promouvoir l'harmonisation législative et l'adoption de normes, d'accords et de standards qui simplifient le commerce et l'investissement en Afrique. Dans cette optique, elle s'efforcera de conclure de nouveaux accords pour la promotion et la protection réciproque des investissements (APPRI) et des conventions en vue d'éviter la double imposition (CDI).

> Enfin, l'Espagne appuiera activement les programmes de collaboration de l'OCDE, en vue d'intégrer les pays africains dans l'organisation lorsqu'ils remplissent les conditions d'adhésion. Elle soutiendra également le programme MENA-OCDE pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

2.5. Une plus grande implication de l'Espagne dans les nouveaux financements pour le développement de l'Afrique et l'allègement de la dette

> L'Espagne travaillera en concertation avec ses partenaires pour que la IVe Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en Espagne en 2025, conduise à une mobilisation plus importante, prévisible et durable de fonds pour le développement de l'Afrique et apporte des avancées sur des questions telles que l'efficacité de l'aide, la mobilisation de ressources nationales, la lutte contre la corruption et les trafics illicites et la coopération fiscale internationale.

> L'Espagne rejoindra également le groupe de travail de haut niveau sur la réforme de l'architecture financière mondiale créé dans le cadre de l'UNECA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) afin de rendre cette architecture plus efficace et plus adaptée aux besoins de développement des pays africains.

> Toute proposition pertinente d'allègement, de restructuration et de conversion de la dette sera soutenue par l'Espagne, tant au niveau bilatéral que dans le cadre des organismes multilatéraux.

> L'Espagne a renforcé son engagement concernant la réaffectation de ses droits de tirage spéciaux (DTS), jusqu'à 50 % de sa

cotisation de 2021, et demandera aux autres pays qu'ils s'engagent également à accroître leur contribution et à favoriser une utilisation innovante de cet outil au service d'un développement durable.

> Pour renforcer la résilience des emprunteurs et faciliter les restructurations de dettes, l'Espagne encouragera l'inclusion de clauses d'action collective (CAC) dans les contrats et les obligations. Elle encouragera également les créanciers à inclure dans leurs instruments de prêts des clauses contingentes qui donneront la possibilité de suspendre temporairement les paiements lors de la survenue d'événements ayant un impact critique sur la balance des paiements et la capacité de remboursement. L'Espagne favorisera l'introduction de ces clauses dans ses nouveaux accords de crédit de financement souverain garanti remboursable pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

> L'Espagne œuvrera en faveur d'une meilleure mise en œuvre de l'initiative du G20 connue sous le nom de « Cadre commun pour les traitements de dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette » (*Common Framework for debt treatment beyond DSSI*) afin de faciliter les procédures de restructuration de la dette et d'élargir son champ d'application aux pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas inclus dans l'initiative.

> L'Espagne œuvrera en faveur de la réforme des banques multilatérales de développement afin qu'elles puissent garantir que les financements concessionnels soient principalement destinés aux pays les plus pauvres et à la fourniture de biens publics mondiaux tels que la lutte contre le changement climatique ou les pandémies. Elle promouvra également l'acheminement

des DTS par l'intermédiaire de ces mêmes banques multilatérales de développement.

- > Les réformes fiscales (visant à accroître les ressources financières par le biais des systèmes fiscaux) seront encouragées afin de mettre en place des systèmes plus progressifs, plus transparents et plus efficaces, grâce à l'appui du renforcement des capacités techniques et des progrès de la coopération fiscale internationale. À cette fin, l'Espagne a pris une part active à la préparation des termes de référence pour une convention-cadre des Nations Unies sur la fiscalité internationale et elle continuera d'encourager les négociations en vue de son élaboration.
- > Le financement privé et sa réglementation seront encouragés puisqu'ils constituent un complément essentiel au financement concessionnel, l'objectif étant qu'il soit aligné sur les ODD et qu'il ait un impact plus important sur le développement, ainsi que sur l'appropriation nationale.

2.6. Augmenter la contribution de l'Espagne au développement d'infrastructures de transport, d'énergie, d'accès à l'eau et des infrastructures numériques. Électrification

- > Afin de contribuer à la réduction des coûts de logistique et de transport qui entravent l'intégration économique effective du continent africain projetée lors de la création de la zone de libre-échange continentale africaine, l'Espagne encouragera la participation de ses entreprises et de ses institutions à des projets stratégiques qui favorisent la connectivité et la digitalisation à l'intérieur de l'Afrique.
- > Elle investira également dans l'amélioration de la connectivité entre

l'Afrique et l'Espagne, au niveau bilatéral, dans le cadre de la stratégie Global Gateway et en collaboration avec d'autres partenaires, en développant des initiatives pour l'hydrogène vert et des corridors stratégiques. De même, la possibilité sera étudiée d'établir des vols directs entre l'Espagne et l'Afrique, en particulier avec les pays d'Afrique de l'Ouest et les aéroports constituant des hubs régionaux.

- > L'Espagne accompagnera les entreprises espagnoles du secteur de l'énergie désireuses de relever le défi de l'électrification du continent en mettant l'accent sur les énergies renouvelables, l'autoconsommation et l'amélioration de l'accès à l'énergie dans des contrées isolées, afin de surmonter le grave déficit qui constitue un frein à la transformation économique et au bien-être de la population.
- > La dynamisation économique, l'internationalisation et la compétitivité des entreprises innovantes seront encouragées, en favorisant le développement de réseaux thématiques et de projets stratégiques de RDI ; une attention particulière sera accordée à des domaines d'action prioritaires tels que les énergies renouvelables, les micro-réseaux, le stockage, l'environnement et l'épuration et la détoxification de l'eau. La participation espagnole aux partenariats public-privé pour la conception et la construction de réseaux de transport en Afrique, en particulier d'infrastructures ferroviaires conventionnelles et à grande vitesse, sera encouragée, conformément aux objectifs fixés dans l'Agenda 2063 qui prévoit la création d'un « réseau ferroviaire africain intégré ».
- > Il en sera de même pour le développement des services de navigation aérienne et portuaire et de surveillance par satellite.

- > Les droits humains d'accès à l'eau potable et à l'assainissement resteront au cœur de notre action, la jouissance effective de ces droits constituant une condition indispensable à la jouissance d'autres droits, tels que les droits à la santé, à l'éducation et à l'alimentation. La Coopération espagnole consacrera un nouveau volet à l'eau dans le cadre de sa nouvelle stratégie pour le monde arabe, Masar alan.

2.7. Une plus grande implication de l'Espagne dans le développement du secteur touristique en Afrique

- > L'Espagne occupe une position de premier plan dans le secteur touristique à l'échelle mondiale. C'est pourquoi elle proposera à ses partenaires africains de signer des mémorandums d'entente qui prévoient le transfert de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, la mise en place d'assistances techniques et l'échange d'experts dans ce domaine.
- > Notre pays veillera à ce que la question des besoins du secteur touristique africain figure en bonne place dans les priorités de l'Organisation mondiale du tourisme, dont le siège est en Espagne.
- > Les entreprises espagnoles désireuses de travailler dans le secteur du tourisme en Afrique bénéficieront de mesures d'incitation et de programmes visant à stimuler l'entrepreneuriat en la matière. Les entreprises africaines intéressées par le secteur du tourisme en Espagne en bénéficieront également. À cet égard, des efforts seront déployés sur le plan institutionnel pour renforcer et accroître la présence de l'Espagne dans les foires et les événements touristiques les plus importants.



Rencontre d'hispanistes Afrique-Espagne, organisée par Casa África en 2019.

- > Enfin, la Coopération espagnole soutiendra les itinéraires culturels durables, en collaboration avec l'UNESCO, entre autres.

3. CONNECTER

Objectif stratégique : renforcer les liens entre les sociétés et les économies d'Afrique, d'Espagne et du reste du monde

3.1. Des migrations plus sûres et ordonnées et mutuellement bénéfiques

- > L'Espagne continuera à promouvoir une gestion globale de la réalité migratoire qui s'appuie sur trois piliers : s'attaquer aux causes profondes qui motivent la migration irrégulière en renforçant les programmes de développement, en particulier à l'intention des jeunes ; promouvoir une migration sûre, ordonnée et régulière ; et lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains.

- > L'Espagne sera le fer de lance du renforcement des partenariats entre les pays d'origine, de transit et de destination, en particulier dans le cadre d'initiatives telles que le Processus de Rabat et dans le prolongement des conclusions de la réunion ministérielle de Cadix tenue en décembre 2022..
- > Dans le cadre d'une approche globale et intégrée, les dialogues et les accords de coopération en matière de migration seront renforcés et élargis, notamment avec nos partenaires d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. La collaboration sera renforcée dans le domaine du renforcement des capacités pour une gestion plus sûre et plus ordonnée des migrations, ainsi que dans le domaine de la lutte contre les réseaux de trafic d'êtres humains.
- > L'élargissement de la sphère géographique des programmes de migration circulatoire se poursuivra et ceux-ci seront mis en œuvre dans de nouveaux pays, notamment en Gambie et en Mauritanie. Les programmes déjà existants, tels que ceux déjà mis en place avec le Maroc et le Sénégal, seront élargis et renforcés. De même, les partenariats destinés à attirer les talents seront encouragés et les programmes de retour volontaire seront améliorés afin d'en simplifier les modalités.
- > L'Espagne s'efforcera d'améliorer les services consulaires en Afrique, afin de fournir une meilleure assistance à ses ressortissants et un meilleur service aux Africains et aux étrangers présent dans la région, en particulier en ce qui concerne les procédures de visa.
- > Nous continuerons à lutter contre l'immigration irrégulière et le trafic d'êtres humains, en privilégiant une stratégie préventive, menée en collaboration avec les pays d'origine et de transit.

3.2. Développer les instruments pour favoriser les contacts et l'échange de connaissances entre nos sociétés

- > L'échange d'expériences et les collaborations entre les universitaires et les scientifiques espagnols et africains seront facilités par des accords passés entre les entités publiques compétentes, ainsi qu'entre les universités et d'autres centres d'enseignement et de recherche. La collaboration dans le cadre du troisième cycle universitaire sera renforcée.
- > La création de Fondations Conseil entre l'Espagne et des partenaires africains de premier plan sera encouragée, à l'instar de celles qui existent déjà pour d'autres pays.
- > En matière de diplomatie publique, les capacités de Casa África, Casa Árabe et Casa Méditerranée seront renforcées de même que la coordination entre ces institutions. Les initiatives qui, dans le droit fil du Programme de visites Afrique et du Programme de Formation de la CEDEAO, contribuent à une meilleure connaissance et appréciation mutuelles, continueront d'être développées.
- > L'Espagne veillera à ce que les écoles de commerce et les groupes de réflexion espagnols et africains tissent de nouveaux liens, afin de promouvoir l'analyse stratégique commune, d'une part, et la création de réseaux d'entrepreneurs et de dirigeants africains qui cultivent des relations privilégiées avec notre pays, d'autre part.
- > Notre pays continuera de miser sur les relations de coopération et de jumelage entre les communautés autonomes et les collectivités locales espagnoles et leurs homologues des pays africains, en accordant une attention particulière aux besoins des villes dans un contexte d'urbanisation accélérée sur le continent africain.

- > La promotion de la coopération scientifique dans le domaine de la pêche se poursuivra à travers les projets suivants : programmes d'observation scientifique à bord des navires, collaboration entre les instituts scientifiques espagnols et ceux des pays tiers concernés et participation active au Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE). La coopération pourra également être renforcée par des projets de coopération déléguée, lesquels pourront, en outre, financer des campagnes océanographiques.
- > Le dialogue sera encouragé avec les personnes migrantes en provenance d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, les personnes afrodescendantes et les autres personnes migrantes, et un débat sera organisé avec les différentes enceintes concernées sur la manière de réduire le racisme et la xénophobie.
- > L'Espagne encouragera des projets de formation/sensibilisation sur les causes structurelles du racisme, comme elle le fait en Amérique latine dans le cadre du programme « Afrodescendants » (AECID, auquel participe le ministère de l'Égalité.

3.3. Fermeté face au racisme et à la xénophobie

- > Le racisme et la xénophobie sont des fléaux qui continuent de menacer le vivre-ensemble. L'Espagne en est consciente et elle renforcera les mesures de lutte contre les préjugés dans le domaine de l'éducation et dans le discours public. L'incitation à la haine raciale et à la haine contre les étrangers sera fermement poursuivie, en recourant aux instruments prévus par notre législation, qui seront améliorés.
- > Afin de contribuer à la modération du discours de haine et au développement de stratégies de contre-discours, l'Observatoire espagnol du racisme et de la xénophobie (OBERAXE) poursuivra ses travaux d'analyse du discours de haine.
- > L'Espagne encouragera la mise en œuvre du cadre stratégique pour la citoyenneté et l'inclusion et contre le racisme et la xénophobie (2023-2027) afin de progresser vers une société cohésive, inclusive et diversifiée. Les campagnes de sensibilisation et les formations en milieu scolaire se poursuivront, une attention particulière étant accordée à l'analyse du discours de haine et aux outils mis à la disposition de la population pour le combattre.

3.4. Fournir plus d'informations fiables et vérifiables face à la désinformation

- > L'Espagne renforcera sa communication stratégique pour faire connaître plus efficacement son engagement en faveur de l'Afrique et toucher l'opinion publique du continent dans son ensemble. Au vu de la préférence des jeunes africains pour les réseaux sociaux, qui constituent la principale source d'information pour les nouvelles générations, la diplomatie numérique sera privilégiée.
- > Des contacts fréquents et productifs entre les journalistes, les analystes et les experts des deux parties continueront d'être encouragés et les canaux de circulation de l'information seront améliorés. Une plus grande présence des médias espagnols en Afrique, qu'ils soient publics (RTVE, Agence EFE) ou privés, sera également promue.
- > La promotion des initiatives organisées en collaboration avec nos ambassades se poursuivra, en particulier de celles qui visent à aider les pays africains à relever les défis de la désinformation et de la manipulation de l'information.

3.5. Augmenter les possibilités d'apprendre et d'utiliser l'espagnol en Afrique

- > L'Espagne maintiendra son engagement stratégique en faveur de la diffusion de notre langue en Afrique dans ses dimensions diplomatique, économique, culturelle, scientifique et éducative. La présence de l'Instituto Cervantes sera renforcée et le nombre de lectorats MAEUEC-AECID dans les universités africaines sera augmenté. En outre, le programme de bourses ASALE sera doté de plus de moyens et les possibilités offertes par les modalités d'apprentissage à distance seront exploitées au maximum grâce aux outils numériques. La promotion de la langue espagnole se fera également en collaboration avec les institutions ibéro-américaines, dans les pays où elles sont présentes.
- > Le renforcement des capacités des étudiants africains sera encouragé à travers l'enseignement de l'espagnol langue étrangère, entendu comme un outil d'épanouissement personnel et professionnel.
- > Le renforcement des capacités des enseignants d'espagnol langue étrangère dans les systèmes éducatifs africains sera encouragé. Il est prévu que les missions académiques organisées conjointement par l'AECID et l'Instituto Cervantes dans le cadre du programme ACERCA, dont l'objectif est de former des professeurs d'espagnol comme langue étrangère (ELE), continuent de sillonner le continent.
- > Les programmes de lectorat et d'assistantat dans les départements d'espagnol au niveau secondaire et universitaire seront encouragés. L'accent sera mis sur les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord.

> Dans le cadre de l'Union africaine et des organisations sous-régionales telles que la CEDEAO, l'Espagne poursuivra ses efforts pour promouvoir l'utilisation de l'espagnol, en renforçant et en élargissant les accords existants. Ce soutien s'étendra également à la CEEAC, dont l'espagnol est une des langues officielles.

3.6. Renforcer notre coopération dans les domaines de la culture et du sport en tant que moteurs de développement et d'inclusion

- > L'Espagne donnera un nouvel élan aux programmes et aux interventions de diplomatie culturelle en Afrique, en les dotant d'une plus grande flexibilité et de ressources techniques et financières plus conséquentes. Les contacts et les collaborations entre les acteurs culturels espagnols et africains seront encouragés, et un soutien sera apporté aux industries créatives en Afrique, en mettant là encore l'accent sur la création d'opportunités pour les jeunes. Les programmes couronnés de succès seront reproduits dans d'autres pays et auprès d'autres acteurs culturels.
- > La travail conjoint mené avec les partenaires africains au sein de l'UNESCO est essentiel à la reconnaissance des sites et des biens culturels et naturels du patrimoine mondial en Afrique.
- > Le travail de promotion de la culture espagnole à travers le réseau des ambassades et des centres culturels s'intensifiera. Des initiatives et des campagnes seront lancées pour mettre à l'honneur notre passé : elles tourneront autour de personnages historiques d'origine espagnole et du travail des hispanistes africains et permettront à nos peuples de mieux se connaître. Les activités dans l'esprit du festival « Hola Bamako » continueront d'être encouragées.

> Consciente de la grande contribution du sport à l'inclusion sociale, l'Espagne approfondira sa collaboration avec l'Afrique dans ce domaine, en soutenant les initiatives de coopération et de formation entreprises par les associations et les clubs espagnols avec leurs homologues africains, et en promouvant de nouvelles actions avec un plus grand nombre de pays.

4.

PROTÉGER

Objectif stratégique : des pays africains capables de garantir la sécurité de leurs populations sans compromettre celle des régions et des pays voisins.

4.1 Accroître notre soutien aux États et aux organisations du continent africain dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité

> La réponse de l'Espagne aux demandes de collaboration en matière de sécurité et de défense des partenaires de la région se traduira par le renforcement des capacités, la fourniture d'équipements et la coopération en matière de renseignement. À cette fin, elle s'appuiera sur des instruments bilatéraux, tels que la sécurité coopérative. Elle exploitera également les possibilités offertes par la politique commune de sécurité et de défense renouvelée de l'UE, ainsi que par d'autres outils tels que la Facilité européenne pour la paix (EPF), la coopération UE-UA, l'initiative en matière de sécurité et de défense en faveur des pays du golfe de Guinée ou les missions civiles et militaires de l'UE en Afrique. De même, elle valorisera les instruments de promotion de la sécurité, comme l'Initiative 5+5 Défense,

qui favorisent une coopération fondée sur la confiance entre pairs.

> La coopération avec l'Afrique dans le domaine de la sécurité sera de plus en plus ancrée dans l'architecture africaine de paix et de sécurité. Cette approche repose sur la conviction qu'il appartient aux gouvernements et aux organisations du continent d'établir les priorités, de fixer les objectifs et de définir les stratégies de paix et de sécurité, et vise à garantir la pleine appropriation par les sociétés bénéficiaires des efforts multilatéraux en la matière. L'Espagne soutiendra une nouvelle génération de missions de paix, plus durables et plus efficaces, placées sous la conduite de l'Union africaine et d'autres organisations du continent et financées solidairement par la société internationale, notamment par le biais de contributions régulières aux Nations Unies.

> Dans le domaine de la sécurité maritime, l'Espagne continuera à s'investir pleinement dans l'architecture de Yaoundé pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, par le biais de programmes tels que le mécanisme des présences maritimes coordonnées soutenu par l'UE. Avec nos partenaires africains et européens, nous continuerons à lutter contre la piraterie grâce à des opérations telles qu'ATALANTA, une mission déployée au large des côtes somaliennes, dans laquelle la marine espagnole a joué un rôle de premier plan depuis son lancement et qui affiche des résultats très positifs.

> La collaboration sera également renforcée avec les partenaires africains dans le cadre des « déploiements africains » régulièrement effectués par la Marine espagnole, en particulier en Afrique de l'Ouest et dans les pays du Maghreb. Cette collaboration, qui porte sur la surveillance et le sauvetage maritimes, ainsi que sur la prévention et



le contrôle de la pollution, appuie notamment la création de corridors maritimes verts afin de mieux respecter les normes environnementales et de progresser vers la décarbonation du transport maritime.

- > L'Espagne soutiendra les initiatives régionales de formation à la sécurité en Afrique de l'Ouest, telles que l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme de Jacquelineville (Côte d'Ivoire), le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix d'Accra (Ghana) et le Collège de défense de Nouakchott (Mauritanie).
- > Dans le cadre de l'OTAN, l'Espagne encouragera la mise en œuvre des conclusions du sommet de Madrid de juin 2022 et défendra un resserrement et une intensification du dialogue et de la coopération avec le voisinage sud. Pour ce faire, il sera possible de s'appuyer sur les outils dont nous disposons déjà avec nos alliés, en particulier l'Initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité s'y rapportant (DCB), qui pré-

voit des activités de formation et de renforcement de l'architecture de sécurité des pays partenaires du Dialogue méditerranéen. L'Espagne œuvrera également en faveur d'une application cohérente du plan d'action adopté par les Alliés pour le voisinage sud et apportera son soutien au nouveau Représentant spécial du secrétaire général pour le voisinage méridional.

- > L'Espagne intensifiera les relations bilatérales de coopération en matière de défense. Ainsi, elle mettra en œuvre dans ce cadre des programmes d'activités visant à la création et au renforcement de capacités militaires et développera le réseau d'attachés et de conseillers Défense dans des pays et des régions clés d'Afrique.

4.2 Une plus grande implication de l'Espagne dans la prévention et le règlement de conflits en Afrique

- > L'Espagne continuera à préconiser le recours aux outils diplomatiques pour la prévention et le règlement des conflits, tels que les bons offices ou la médiation, et mettra à la disposition de ses partenaires africains son expérience dans ce domaine ainsi que ses infrastructures, notamment le Centre international de Tolède pour la paix. La création de nouveaux instruments de soutien à la prévention et au règlement des conflits sur le continent africain sera étudiée, en marge de la contribution de l'Espagne aux initiatives des organisations multilatérales régionales et mondiales, en particulier les Nations Unies.
- > L'Espagne continuera également à promouvoir l'agenda « Femmes, paix et sécurité » par le biais de programmes et de collaborations avec ses partenaires, tant régionaux – comme la CEDEAO – qu'internationaux, locaux et de la société civile, et s'efforcera de limiter les effets préjudiciables des conflits armés sur les populations les plus vulnérables.
- > Parallèlement, l'Espagne encouragera l'adoption d'une approche fondée sur le genre dans les processus de paix et œuvrera en faveur de la participation des femmes à ces processus. Concrètement, elle promouvra le dialogue politique afin de garantir la responsabilité dans les cas de violences sexuelles liées aux conflits et collaborera avec la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.
- > La notion globale de sécurité implique la reconnaissance de la fragilité des zones sortant d'un conflit. L'Espagne soutiendra des projets de reconstruction dans les zones

touchées par les conflits de même que les initiatives liées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, dans le but de renforcer la stabilité et de prévenir la résurgence de la violence

- > Les partenariats avec des organismes internationaux (les principales agences humanitaires, le PNUD ou d'autres) seront encouragés afin de renforcer la composante paix du « triple nexus » et de promouvoir la construction de sociétés pacifiques.
- > L'une des violations des droits humains les plus graves auxquelles sont confrontés les enfants sur le continent est le recrutement forcé par les différentes parties aux conflits. L'Espagne a apporté une contribution extraordinaire au Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes de la Cour pénale internationale afin que tous les anciens enfants soldats recrutés par le militaire congolais Thomas Lubanga reçoivent les réparations nécessaires et puissent être réintégrés au sein de leurs sociétés respectives. Nous poursuivrons nos efforts pour assurer la démobilisation et la pleine réintégration des enfants soldats et pour qu'ils reçoivent les réparations auxquelles ils ont droit.

4.3 Renforcer notre collaboration contre le terrorisme, la radicalisation, la criminalité organisée et les trafics illicites

- > L'Espagne continuera à soutenir les États africains dans la lutte contre le terrorisme et d'autres crimes graves, contre leurs manifestations et leurs effets, mais aussi contre leurs causes profondes, dont les plus fréquentes sont le désespoir lié au manque d'opportunités économiques et existentielles, les carences éducatives

ou une information incomplète ou manipulée.

- > Il sera fait en sorte que l'Espagne joue un rôle plus important dans la gestion de projets de coopération déléguée dans le domaine de la sécurité, comme cela a déjà été fait avec des initiatives telles que CT Public Spaces et d'autres projets en cours sur le continent dans le domaine de la sécurité et de la justice, afin qu'elle puisse continuer à apporter à ses voisins africains les connaissances et l'expertise acquises dans la lutte contre le terrorisme et dans d'autres domaines, notamment la lutte contre la criminalité organisée, la sécurité maritime ou la lutte contre la désinformation et les menaces hybrides. De même, les forces armées espagnoles valoriseront les activités de sécurité coopérative (ASC) mises en œuvre au niveau bilatéral avec les pays africains afin de renforcer leurs capacités et d'optimiser les procédures qui leur permettront de faire face avec succès aux menaces dans tous ces domaines.

4.4 Augmenter la contribution de l'Espagne à la résilience de l'Afrique face aux menaces climatiques et environnementales

- > L'Espagne œuvrera en faveur d'une plus grande sensibilisation à la prévention et à la lutte contre la criminalité environnementale, en favorisant l'échange d'informations et la coopération avec ses partenaires africains. Un réseau africain de lutte contre les crimes environnementaux similaire à celui qui existe déjà avec l'Amérique latine (le réseau Jaguar) sera encouragé.
- > En outre, un partenariat pour la résilience climatique sera établi avec les pays africains, afin de mettre en place un réseau d'observatoires et de mécanismes d'alerte

précoce et de renforcer les capacités de réaction. L'Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse, une initiative menée par l'Espagne en collaboration avec le Sénégal, qui s'appuie sur la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, sera renforcée en Afrique, de même que les contributions aux organismes multilatéraux qui luttent contre le changement climatique en particulier en Afrique.

4.5 Renforcer la coopération espagnole en faveur du développement durable et contre les causes structurelles de l'insécurité

- > L'Espagne défend une approche intégrée et positive de la sécurité qui englobe non seulement l'intégrité physique des personnes, mais aussi leur protection dans les situations de vulnérabilité et la garantie des droits et des services essentiels tels que la nutrition, l'éducation et la santé. C'est pourquoi elle continuera à travailler avec l'Afrique pour s'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité, dans une démarche globale axée sur un développement économique inclusif et équilibré, une répartition équitable des richesses et la durabilité environnementale.
- > Conformément à la loi 1/2023 sur la coopération pour le développement durable et la solidarité mondiale, une attention prioritaire sera accordée à l'Afrique de l'Ouest, au Sahel et à l'Afrique du Nord dans le Plan directeur de la Coopération espagnole.

5.

VIVRE ENSEMBLE

Objectif stratégique : des sociétés africaines ouvertes, dotées d'institutions solides et inclusives

5.1 Une plus grande contribution de l'Espagne à la consolidation de la démocratie, de l'état de droit et des droits humains en Afrique

- > Encouragée par le large soutien des sociétés africaines à la démocratie, l'Espagne entend promouvoir l'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine de la réforme et du renforcement des institutions afin de contribuer au développement de systèmes démocratiques et participatifs.
- > Par le biais de la Coopération espagnole, un soutien sera apporté au renforcement de la gouvernance démocratique et aux processus de décentralisation avec des initiatives telles que la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, le projet PASCAL en Angola (un projet d'appui à la décentralisation et à la société civile dans le cadre de la gouvernance locale), ou des projets en faveur de la redevabilité, de l'état de droit et de la lutte contre la corruption, tels que le programme ARAP au Ghana. La stratégie de coopération régionale pour le monde arabe (« Masar alan / Masar maintenant ») présentée en mai 2024 sera mise en place.
- > Les instruments destinés à soutenir les organisations de la société civile africaine, à les renforcer et à favoriser leur participation effective aux processus de changement et de développement, ou à resserrer les

liens avec leurs homologues espagnols, seront maintenus. Un soutien particulier sera apporté aux initiatives favorisant la participation pleine, égale, significative et sûre à la vie politique des femmes et des groupes traditionnellement marginalisés.

- > En coordination avec ses partenaires européens, dans un souci de transparence, d'engagement et de dialogue et en partenariat avec la société civile africaine, l'Espagne soutiendra les initiatives en faveur de la diversité et contre toutes les formes de discrimination, en particulier celles fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et, à cette fin, elle s'efforcera de développer sa collaboration avec les pays africains les plus avancés sur ces questions.
- > Convaincue que les droits humains font partie du patrimoine commun de l'humanité, et sachant combien Européens et Africains ont œuvré à la reconnaissance et au respect de cette dimension universelle, l'Espagne restera fermement engagée dans la défense et la promotion des droits et des libertés fondamentales et s'efforcera, au niveau bilatéral et par le biais de mécanismes multilatéraux, d'éliminer les obstacles qui s'opposent à leur pleine jouissance, en accordant une attention particulière aux droits des personnes les plus vulnérables.
- > Bien que certains progrès aient été enregistrés et que, dans les faits, peu de pays l'appliquent, la peine de mort est toujours légale sur près des deux tiers du continent. L'Espagne continuera de mener les efforts internationaux en faveur de l'abolition totale de la peine de mort sur le continent, tant au niveau bilatéral que par son soutien à la Commission internationale contre la peine de mort.

5.2 Renforcer le soutien de l'Espagne à la lutte pour l'égalité des femmes africaines

- > À travers le dialogue avec ses partenaires africains et de concert avec les femmes africaines, l'Espagne continuera à mener une politique étrangère féministe, dans l'optique de parvenir à la pleine égalité entre les hommes et les femmes et à l'autonomisation des femmes et des filles, en Afrique comme dans le reste du monde. À cette fin, le rapprochement entre les groupes et associations de femmes d'Espagne et d'Afrique sera encouragé.
- > L'Espagne travaillera avec ses partenaires africains au niveau multilatéral afin d'encourager la mise en œuvre d'initiatives de promotion et de protection des droits des femmes et des filles et de promouvoir la participation politique des femmes au plus haut niveau.
- > L'Espagne réaffirmera son engagement en faveur de l'autonomisation politique, économique et sociale des femmes et de l'éradication de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, en particulier les violences sexuelles et sexistes, y compris celles commises par le biais de la technologie, en ligne et hors ligne. À cette fin, elle renforcera ses programmes de coopération aussi bien avec des organisations africaines, notamment l'AUDA-NEPAD, qu'internationales, comme le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et ONU Femmes.
- > De même, nous renforcerons les programmes et les projets liés aux droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles africaines, afin de faciliter l'accès de celles-ci aux services de santé sexuelle et reproductive. Pour atteindre cet objectif, nous collaborerons avec les organisations locales, régionales et internationales pertinentes, telles que le FNUAP et ONU Femmes, ainsi qu'avec des organisations de la société civile, des organisations féministes et des organisations communautaires de base dont le travail porte sur ces domaines.
- > Des actions spécifiques seront encouragées pour soutenir les organisations internationales et les organisations de la société civile africaine qui luttent contre les mutilations génitales féminines, le mariage précoce et forcé des enfants et d'autres pratiques contraires aux droits humains des femmes et des filles. Une impulsion sera donnée aux programmes thématiques de l'AECID, tels que Ellas+ ou Raisa pour la promotion du leadership des femmes..
- > L'Espagne accompagnera l'amélioration des systèmes publics africains en favorisant les échanges de talents publics entre institutions en vue de construire des sociétés égalitaires et inclusives. Ces actions seront menées avec le concours de la FIIAPP et du ministère de l'Égalité.

6

Suivi et évaluation

La mise en œuvre de la présente Stratégie fera l'objet d'un suivi au moyen des mécanismes de coordination qui y sont prévus, en particulier la Commission interministérielle pour l'Afrique dont la fonction sera de veiller à la cohérence des mesures adoptées. Cette Commission se réunira chaque semestre au niveau ministériel, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération. Elle tiendra également des réunions trimestrielles au niveau des secrétaires d'État, qui seront présidées par le secrétaire d'État aux Affaires étrangères et mondiales.

De même, le ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, principalement par l'intermédiaire de la direction générale pour l'Afrique et de la direction générale pour le Maghreb, la Méditerranée et le Moyen-Orient, pour les pays relevant de sa compétence, demandera aux ambassades espagnoles dans les pays africains et

à la représentation permanente de l'Espagne auprès de l'Union européenne de lui fournir, sur une base annuelle, des informations sur le degré d'exécution des lignes d'action prévues dans la présente Stratégie, en ce qui concerne la contribution de l'Espagne à la politique de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique.

Un rapport d'évaluation sera demandé tous les trois ans à l'Institut pour l'évaluation des politiques publiques (IEPP), dans la continuité de ce qui a été mis en place lors des exercices de planification stratégique précédents.

7

**Annexe.
Tableau récapitulatif.
5 objectifs et 100 lignes
d'action**



OBJECTIF 1

Renforcer

1.1 Augmenter l'interaction à haut niveau avec les partenaires africains, en particulier avec l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord

- 1 Davantage de réunions avec les pays africains
- 2 Rencontres plus fréquentes entre autorités espagnoles et africaines
- 3 Présence de haut niveau lors de la prise de fonctions de dirigeants africains
- 4 Augmentation du nombre de pays avec lesquels des consultations politiques sont organisées

1.2 Renforcer le dialogue et la collaboration avec l'UA et d'autres organisations régionales, en particulier avec la CEDEAO

- 5 Dialogue politique périodique avec la Commission de l'UA et la Commission de la CEDEAO
- 6 Collaboration avec l'AUDA-NEPAD
- 7 Échange de fonctionnaires pour de courts séjours

1.3 Une plus grande implication de l'Espagne pour un nouvel élan dans les relations UE-Afrique

8 Plaidoyer pour la mise en œuvre des engagements UE-UA. Coordination UE-Afrique dans les enceintes multilatérales

9 Travail auprès des partenaires africains pour une meilleure identification et mise en œuvre des projets éligibles à un financement UE par le biais de différents mécanismes (NDICI, INTPA, Global Gateway, TEI, etc.)

10 Plus de contenu africain dans le dialogue de l'Espagne avec la Commission européenne et avec le Haut Représentant / Service européen pour l'action extérieure

11 Documents de position espagnols sur l'Afrique et présence d'Espagnols dans le Service européen pour l'action extérieure et les délégations UE

12 Triangulation Europe-Afrique-Amérique latine et Europe-Afrique-Monde arabe

1.4 Renforcer la coordination interministérielle et interterritoriale pour les politiques en Afrique

13 Constitution de la Commission interministérielle pour l'Afrique

14 Calendrier de déplacements et de visites de ministres sur proposition du MAEUEC

1.5 Plus de conseil et de formation sur la complexité africaine

15 Nouveau conseil consultatif sur l'Afrique au sein du MAEUEC

16 Renforcement du rôle de la plateforme Mesa África

17 Amplification du travail auprès des diasporas africaines

- 18** Formation spécifique sur l'Afrique à l'École diplomatique et dialogue entre institutions homologues

1.6 Développer la capacité diplomatique en Espagne

- 19** Nouvelle sous-direction générale pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel au sein de la DG Afrique

- 20** Désignation d'un point focal pour les questions africaines dans un certain nombre d'ambassades espagnoles accréditées dans des pays non africains

1.7 Un plus grand déploiement sur le terrain

- 21** Ouverture de nouvelles ambassades et création de nouvelles antennes diplomatiques et de nouveaux bureaux sectoriels, y compris des Offices de la coopération espagnole ; nouveau siège pour l'ambassade d'Espagne au Nigeria et réouverture de l'ambassade en Libye

- 22** Plus grande présence de la Coopération espagnole dans les régions prioritaires de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ; renforcement de l'Office de la coopération espagnole au Sénégal ; réouverture de l'Office de la coopération espagnole en Tunisie ; nouvelle stratégie de coopération avec l'Afrique



OBJECTIF 2

Croître

2.1 Un plus grand renforcement des capacités des jeunes africains pour un travail décent

- 23** Création d'une fondation pour la promotion des relations avec l'Afrique et la création d'opportunités académiques et professionnelles pour les jeunes, avec la mise en place de programmes de bourses et de visites.
- 24** Nouveaux établissements d'enseignement et de formation espagnols en Afrique
- 25** Soutien à des programmes d'entrepreneuriat et d'utilisation des nouvelles technologies
- 26** Plus de bourses et de programmes à l'intention des étudiants africains
- 27** Reprise du programme de visites de coopération RAISA
- 28** Actions pour l'accès au travail décent de personnes en situation de pauvreté
- 29** Promotion du travail décent et de l'économie sociale et solidaire

2.2 Accroître la contribution espagnole à des projets Global Gateway en Afrique

- 30** Orientation des entreprises vers les projets mis en œuvre dans des secteurs où l'Espagne est championne
- 31** Suivi par les ambassades de projets Global Gateway en Afrique
- 32** Renforcement de la capacité de la REPER UE pour les questions concernant l'Afrique et la stratégie Global Gateway

2.3 Renforcer le soutien financier à l'investissement espagnol en Afrique

- 33** Adaptation du fonds FIEM et de la COFIDES (dispositifs publics de soutien à l'internationalisation des entreprises) aux besoins d'investissements en Afrique
- 34** Nouveaux paquets financiers visant à encourager l'investissement, en particulier en Afrique de l'Ouest
- 35** Coordination et mise en cohérence des instruments financiers espagnols
- 36** Nouveaux partenariats publics-privés
- 37** Développement et élargissement d'initiatives telles que l'Alliance « l'Afrique avance »
- 38** Poursuite du Programme de visites Afrique

2.4 Améliorer l'information et les cadres juridiques pour faciliter l'investissement

- 39** Forums d'affaires et missions commerciales à l'occasion de déplacements officiels
- 40** Meilleur accès des entreprises aux informations relatives à l'environnement

des affaires. Lancement de l'Association ibéro-africaine des chambres de commerce (AFRICO)

- 41** Diffusion de la Plateforme sur l'investissement et la transformation productive en Afrique
- 42** Promotion de l'harmonisation des réglementations et de l'adoption d'accords bilatéraux
- 43** Soutien au renforcement de programmes de l'OCDE en Afrique

2.5 Une plus grande implication espagnole pour un nouveau financement du développement africain et l'allègement de la dette

- 44** Concertation avec l'Afrique pour la IVe Conférence internationale sur le financement du développement
- 45** Collaboration avec la CEA pour la réforme de l'architecture financière mondiale
- 46** Introduction de clauses contingentes dans les prêts souverains
- 47** Concertation de l'Espagne avec l'Union africaine au G20

2.6 Augmenter la contribution espagnole au développement d'infrastructures de transport, d'énergie, d'accès à l'eau et numériques - Électrification

- 48** Participation espagnole à la connectivité et à la digitalisation intra-africaines
- 49** Davantage d'investissements pour la connectivité entre l'Espagne et l'Afrique
- 50** Participation espagnole à l'électrification de l'Afrique

- 51** Participation espagnole à la conception et à la mise en œuvre de réseaux de transport
- 52** Soutien au développement de la navigation aérienne et portuaire et de la surveillance satellite

2.7 Une plus grande implication espagnole dans le développement du secteur touristique en Afrique

- 53** Mémoires sur la coopération touristique et le renforcement de capacités
- 54** Une plus grande présence du secteur touristique africain dans l'agenda de l'OMT
- 55** Une plus grande présence de fonctionnaires de haut niveau à l'OMT
- 56** Soutien aux campagnes de promotion touristique des ambassades africaines en Espagne



OBJECTIF 3

Connecter

3.1 Des migrations plus sûres, ordonnées et régulières, et mutuellement bénéfiques

- 57** Partenariats entre pays d'origine, de transit et de destination
- 58** Renforcement de la lutte contre l'immigration irrégulière et le trafic de personnes, en étroite collaboration avec les pays d'origine et de transit ; prévention des départs qui mettent en danger la vie des personnes en soutenant les activités de surveillance dans les pays tiers

59 Développement des projets de migration circulaire et des partenariats-talents

60 Gestion intégrale des migrations et extension du dispositif « équipe-pays »

61 Renforcement des services consulaires en Afrique

3.2 Développer les instruments pour favoriser les contacts et l'échange de connaissances entre nos sociétés

62 Création de Fondations Conseil Espagne-partenaires africains

63 Conventions de collaboration entre universités et centres de recherche

64 Renforcement des capacités de Casa África, Casa Árabe et Casa Mediterraneo

65 Nouvelles connexions entre les écoles de commerce et les laboratoires d'idées

66 Coopération entre entités régionales et locales, en particulier entre les villes

3.3 Plus de fermeté face au racisme et à la xénophobie

67 Renforcement des mesures dans le domaine éducatif et le discours public

3.4 Plus d'informations fiables et vérifiables face à la désinformation

68 Renforcement de la communication stratégique et de la diplomatie numérique ; lutte contre la désinformation

69 Contacts entre journalistes et diffusion de contenus espagnols en Afrique

3.5 Augmenter les possibilités d'apprendre et d'utiliser l'espagnol en Afrique

70 Augmentation du nombre de bourses

71 Implantation de l'Instituto Cervantes dans de nouveaux pays (antenne en Angola)

72 Formation de professeurs d'espagnol (programme ACERCA)

73 Lectorats et accompagnement des établissements où l'espagnol est enseigné

74 Promotion de l'utilisation de l'espagnol au sein de l'Union africaine et de la CEDEAO

3.6 Renforcer la coopération dans les domaines de la culture et du sport en tant que moteurs de développement et d'inclusion

75 Soutien aux échanges avec les industries créatives africaines

76 Collaboration au sein de l'UNESCO pour la reconnaissance du patrimoine mondial de l'humanité en Afrique

77 Promotion de la connaissance du socle culturel commun

78 Promotion de la coopération entre entités sportives

79 Développement des activités dans l'esprit du festival « Hola Bamako »



OBJECTIF 4

Protéger

4.1 Accroître notre soutien aux États et aux organisations du continent africain en vue de maintenir la paix et la sécurité

80 Collaboration en matière de sécurité et de défense, à l'échelle bilatérale et avec des instruments UE

81 Soutien aux initiatives africaines et aux missions de paix de l'UA

82 Opérations de sécurité maritime en Afrique de l'Ouest et au large de la Somalie

83 Soutien aux centres africains de formation en matière de lutte antiterroriste, de promotion de la paix et de défense

84 Plaidoyer en faveur de plus de dialogue et de coopération entre l'OTAN et le voisinage sud

4.2 Une plus grande implication de l'Espagne dans la prévention et le règlement des conflits en Afrique

85 Soutien aux instruments nationaux et multilatéraux de prévention et de règlement pacifique des conflits

86 Accompagnement de la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » en collaboration avec nos partenaires régionaux, internationaux et locaux ainsi qu'avec la société civile

87 Reconstruction post-conflit, aide au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des enfants-soldats

4.3 Renforcer notre collaboration dans la lutte contre le terrorisme, la radicalisation, la criminalité organisée et les trafics illicites

88 Soutien mutuel et collaboration réciproque pour la prévention, la poursuite et la répression des crimes de terrorisme, de la radicalisation, de la criminalité organisée et des trafics illicites, en particulier des trafics de stupéfiants, d'armes et de personnes

4.4 Augmenter la contribution espagnole à la résilience africaine face aux menaces climatiques et environnementales

89 Coopération contre les infractions environnementales

90 Partenariat pour la résilience climatique

4.5 Renforcer la coopération espagnole en faveur du développement durable et contre les causes structurelles de l'insécurité

91 Coopération dans les domaines liés aux droits essentiels, à la nutrition, à l'éducation et à la santé

92 L'Afrique de l'Ouest, le Sahel et l'Afrique du Nord : régions prioritaires du VIe Plan directeur de la coopération espagnole



OBJECTIF 5

Vivre ensemble

5.1 Une plus grande contribution espagnole à la consolidation de la démocratie, de l'état de droit et des droits humains en Afrique

93 Mutualisation de connaissances et d'expériences sur les processus de réforme et de renforcement des institutions

94 Accompagnement en matière de gouvernance démocratique, de décentralisation et de lutte contre la corruption

95 Soutien à la société civile africaine, en particulier aux groupes marginalisés

96 Promotion et accompagnement d'initiatives en faveur de la diversité en Afrique

97 Promotion des droits humains au niveau bilatéral et multilatéral, en accordant une attention particulière aux personnes en situation de handicap

5.2 Renforcer notre soutien à la lutte pour l'égalité des femmes africaines

- 98** Politique étrangère féministe et collaboration avec les associations de femmes
- 99** Coopération avec les organismes africains en vue de l'autonomisation des femmes et des filles
- 100** Soutien aux actions contre les violences faites aux femmes et en faveur de la participation des femmes ; programmes Ellas+



ESPAGNE
AFRIQUE
2025-2028

*Travailler ensemble dans le cadre
d'une relation stratégique*



ESPAGNE AFRIQUE

2025-2028

*Travailler ensemble dans le cadre
d'une relation stratégique*



GOBIERNO
DE ESPAÑA

